

Christian Meunier

**Unifier l'Emploi des Temps
par l'Utilisation
des Traits pertinents temporels**



EDITIONS du FLE

Autres ouvrages du même auteur :

→ **eGrammaire BoD 2014 ISBN : 978-2-322-08398-5**

→ **Grammaire participative BoD 2015 ISBN : 2015 978-2-322-08403-6**

→ **Petit guide de la Phonétique corrective BoD ISBN : 978-2-322-08399-2**

→ **Apprendre à enseigner les temps simples du passé BoD ISBN : 978-2-322-08461-6**

Avec Gérard Meunier

→ **OrthoFle Le guide du professeur d'orthographe Éditions du FLE- Distribué par Bookelis 2017 ISBN : 979-1-094-11308-0**

Avec Jean Piètre-Cambacédes

→ **La Conception du temps en français, anglais, allemand Éditions du FLE- Distribué par Bookelis 2017 ISBN : 979-1-094-11309-7**

Théorie des Temps grammaticaux fondée sur les Traits pertinents temporels Éditions du FLE- Distribué par Bookelis 2018 ISBN : 979-1-094-11313-4

Enseigner les Traits pertinents temporels avec la participation active des apprenants Éditions du FLE- Distribué par Bookelis 2018 ISBN : 979-1-094-11315-8

Site d'accompagnement de cet ouvrage : www.theorie-des-temps.com

Sites auxiliaires :

www.la-grammaire-du-fle.com

<http://www.la-conception-du-temps.com/>

www.orthofle.eu

www.editions-du-fle.fr

Pour le FLE niveau débutants ou faux débutants

www.lesconet.fr

ISBN 9782322165162



1 Pourquoi cette étude ?

L'explication de l'emploi des temps grammaticaux du français fournie par les grammaires souffre généralement d'un manque de cohérence. On se perd dans les temps, les modes, les aspects et les modalités. Ces derniers ne sont pas les mêmes selon les auteurs.

Lorsqu'il s'agit d'expliquer les raisons du choix d'un mode et d'un temps, on rencontre des explications simplistes, ou au contraire à caractère littéraire, voire ésotérique.

Pour mettre de l'ordre dans ce problème, nous partons des traits pertinents temporels (TPT), qui sont tous les traits grammaticaux qui interviennent dans le choix des modes et des temps.

Nous nous appuyons dans cette étude sur les ouvrages et un site :

Ouvrages de Christian Meunier

Théorie des Temps grammaticaux fondée sur les Traits pertinents temporels Éditions du FLE- Distribué par Bookelis 2018 ISBN : 979-1-094-11313-4

Enseigner les TPT avec la participation active des apprenants Éditions du FLE- Distribué par Bookelis 2018 ISBN : 979-1-094-11314-1

Site : www.theorie-des-temps.com

Voici un exemple accompagné des TPT qui jouent un rôle dans le choix du temps et la compréhension.

Exemple	TPT	Nom	Valeur utilisée
♦ <i>Toute sa vie, Paul fuma deux paquets de cigarettes par jour.</i>	TPT1	Les époques	période → passé
	TPT2	Le repère TPTLocu	TPTProc avant TPTLocu → passé
	TPT3	Les balises temporelles	balise temporelle → toute sa vie
	TPT6	Fenêtre temporelles	fenêtre fermée → passé simple
	TPT7	Partie du procès visée	Partie utile totalité
	TPT8	Durée du procès	Durée du procès : durée indéterminée
	TPT9	Degré de probabilité	Degré de probabilité : certain
	TPT10	Valeur des temps	Valeur : valeur de base du passé simple

Dans cet exemple, 8 TPT interviennent dans le choix du temps choisi, le passé simple. Comme on le voit, ils expriment diverses caractéristiques du ou des procès analysés.

2 Quels sont les traits pertinents temporels

Définition	Un trait pertinent temporel (TPT) est un paramètre linguistique qui peut prendre plusieurs valeurs, et qui sert, seul ou en combinaison avec d'autres, à déterminer le choix d'un temps grammatical
------------	--

Les traits pertinents temporels sont au nombre de 12, que l'on peut classer en trois catégories :

1. Les repères temporels (TPT1-TPT4)
2. Qualité du procès et rapports temporels entre procès (TPT5-TPT8)
3. La valeur du contenu des procès (TPT9-TPT12)

Notons que les TPT ne concernent pas que les verbes. Ils s'appuient aussi sur les balises temporelles, sur les intentions et sur les connaissances extralinguistiques des interlocuteurs.

Voici le topogramme des traits pertinents temporels :



Les TPT au présent				
Les époques Tpt1	TptProc<TptLocu	passé,	< Antérieur à	
	TptProc=TptLocu	présent	= simultané avec	
	TptProc>TptLocu	futur	> Postérieur à	
Les repères TptLocu Tpt2	Locution (TPTLocu)	de base		
		en translation	Vers le passé	
			Vers le futur	
Balises temporelles Tpt3	Procès (TPTProc):	sans balise	Procès constant	
			Procès délimité unique	
			avec balise	fixe périodique
Procès lié à un autre procès Tpt4	Balise-repère = autre procès	la balise est un autre procès explicite	A antérieur à B	antériorité fortuite antériorité soulignée antériorité éloignée
			A et B simultanés	Simultanéité fortuite Simultanéité soulignée Simultanéité au contact
			B remplace A	Autrefois/Aujourd'hui
			B postérieur à A	Postériorité fortuite Postériorité soulignée
			balise = autre procès implicite	Antériorité par rapport à un procès-joker virtuel
Types de procès Tpt5	Procès individuel			
	Procès en série	Procès liés temporellement Procès déclenchant suivi de Procès induits		
Fenêtre temporelle (ouverte permettant à un ou plusieurs procès d'avoir lieu.) Tpt6	Procès qui a déjà commencé et qui est susceptible de se répéter.	Procès ouvrant		
		Procès suivant		
		Procès fermant		
Partie du procès visée Tpt7	Avant le procès			
	Le début du procès			
	Le corps du procès			
	La fin du procès			
	Après le procès			
	L'ensemble du procès			
La durée du procès Tpt8	Procès instantané ()	verbe bascule/ rapidité d'exécution (cf. Tpt3)		
	Procès qui dure			
	Procès qui dure peu	Durée = un moment		
	Procès sans précision de durée			
Degré de probabilité Tpt9	Réalisation certaine			
	Réalisation 50/50			
	Probabilité très réduite			
	Probabilité 0 (irréel)			
	Probabilité inconnue	Information non vérifiée		
	Probabilité naïve	C'est oui ou c'est non		
Valeur des temps Tpt10	Valeur de base			
	Valeur stylistique	détournée		
	Valeur déviée	Qui n'a rien à voir avec valeur de base		
	Valeur obligatoire	Rendue obligatoire par verbe, conjonction ou autre.		
Contraintes Tpt11	Conjonctions			
	Verbe introducteur			
	Autre contrainte			
	Aucune contrainte			
Résultat escompté Tpt12	Présenté comme sûr	Comparer à Tpt9		
	Douteux	Comparer à Tpt9		
	Raté	Comparer à Tpt3		
	Ordre, conseil (>0)			
	Menaces, (<0)			

On voit sur le topogramme et dans le tableau des TPT et les valeurs qu'ils peuvent prendre.

Notons que le choix des temps dépend de nombreux éléments :

- ▶ TPT
- ▶ Intentions du locuteur
- ▶ Connaissances linguistiques
- ▶ Culture des deux locuteurs et connaissances extralinguistiques

Nous allons passer ces valeurs et ces propriétés en revue.

Il faudra considérer que le locuteur fera passer toutes ces informations en utilisant un temps plutôt qu'un autre. Mais dans le sens inverse, l'interlocuteur pourra, s'il connaît bien les TPT, déduire de leur présence ou de leur absence, décoder les informations utilisées par le locuteur.

Par exemple, dans :

♦ *Pierre n'assiste pas à la réunion. Il sera malade.*

La valeur du procès « sera malade » n'est pas la vraie valeur de ce temps (cf. TPT10 : Valeur des temps). Il s'agit là d'une valeur déviée.

On verra bien, en rapprochant les deux procès, que si « n'assiste pas » est employé, selon la règle de base de TPT1/TPT2, le temps de la locution correspond au temps du procès, ce qui entraîne un présent (époque et temps), le deuxième procès, lui, possède le même repère quant à la locution, alors que le repère du procès diverge (futur simple)

C'est le TPT9 qui nous donne l'explication en définissant le degré de probabilité de la réalisation du procès : 5.1.2.1. Le futur hypothétique. Il s'agit donc là d'une hypothèse émise par le locuteur, qui suppose que Pierre est malade, sans en avoir la preuve.

Il ne nous reste plus qu'à étudier les TPT pour découvrir les informations qu'ils véhiculent.

3 Replacer le procès dans le temps (TPT1/TPT2/TPT3/TPT4)

Les temps servent avant tout à définir à quelle époque a lieu le procès dont on parle. véhiculent aussi bien d'autres informations, que nous retrouverons au cours de notre étude sur les TPT.

La base de notre réflexion s'organise autour de deux repères :

Le moment où le locuteur produit son texte (parlé ou écrit), que nous appellerons *TPTLocu.* (TPT2)

Le moment où le procès a lieu, que nous appellerons *TPTProc.* (TPT1)

Il y aura des cas où nous aurons besoin d'un autre repérage, relatif à une balise (*Hier, à quatre heures, le matin, etc.*) (TPT3) ou à un autre procès (*Après avoir mangé, il alla se coucher.*) (TPT4)

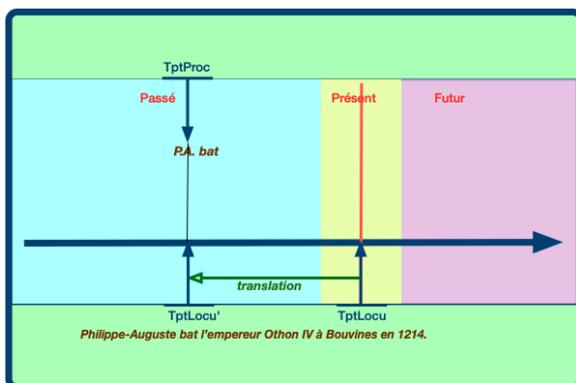
3.1 Nous allons d'abord repérer l'époque où a lieu TPTProc : (TPT1/TPT2)

La première information que nous voulons avoir, c'est si le procès (TPTProc) dont on parle a déjà eu lieu avant, pendant ou après le moment où le texte est émis (TPTLocu) . De cela dépend l'époque à laquelle a lieu le procès :

Repérage	Epoque	Exemple
TPTProc a lieu avant TPTLocu	Passé	♦ <i>Elle dit qu'elle a fait ce travail toute seule.</i>
TPTProc a lieu avant TPTLocu	Présent	♦ <i>Elle voit son voisin qui tond la pelouse.</i>
TPTProc a lieu après TPTLocu	Futur	♦ <i>Elle sait que son ami viendra la voir plus tard.</i>

On pourra dire que le passé composé, le présent et le futur simple sont employés selon TPT10 avec *la valeur de base du temps*. L'auditeur (ou le lecteur) sait, lorsqu'il trouve un passé composé, que le procès est passé. De même, lorsque c'est un présent, le procès a lieu à la période du présent. Et , lorsque c'est un futur simple, le procès a lieu à la période du futur.

3.2 Mais on peut aussi se servir de ces temps pour donner une impression :



Si l'on veut faire revivre un fait passé, on peut utiliser le présent. Selon TPT10, on dira que le présent a une valeur stylistique, celle de nous rendre témoin d'un procès.

♦ *Philippe-Auguste bat l'empereur Othon IV à Bouvines en 1214.*

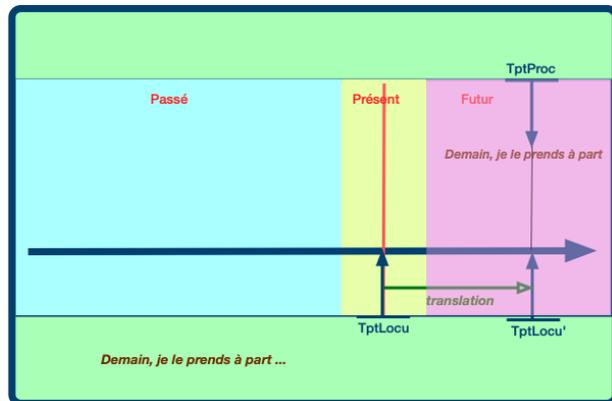
Le présent nous transporte par une translation virtuelle (=par la pensée) de TPTLocu de 804 ans vers le passé pour

nous faire revivre comme témoins ce procès. Qu'est-ce qui nous montre qu'il y a translation ? La balise temporelle *en 1214*.

On peut faire la même chose avec un fait futur que l'on aimerait rendre plus vivant.

◆ *Demain, je le prends à part et je lui dis ses quatre vérités.*

Ici, la balise *demain* nous indique qu'il y a translation virtuelle de TPTLocu vers le futur. Ainsi, le TPTLocu virtuellement translaté se retrouve avoir lieu en même temps que le procès TPTProc, dans le futur. Nous représentons le futur de façon floue car nul n'est sûr du futur.



3.3 Le rôle des balises temporelles (TPT3)

On peut trouver plusieurs cas intéressants :

- ▶ La balise et le temps concordent.
- ▶ La balise et le temps divergent.
- ▶ La balise est équivoque.
- ▶ Il n'y a pas de balise.

3.3.1 La balise et le temps concordent.

Règle Lorsque la balise et le temps concordent, le repérage est clair.

- ▶ ◆ *Ils se sont mariés hier.* Les deux indiquent le passé
- ▶ ◆ *Ils partiront en voyage de noces demain.* Les deux indiquent le futur
- ▶ ◆ *Aujourd'hui, ils se reposent.* Les deux indiquent le présent

3.3.2 La balise et le temps divergent.

Règle Lorsque la balise et le temps divergent, c'est la balise qui décrit la période.

- ▶ ◆ *Hier, il s'achète une voiture de sport.* Hier = passé
- ▶ ◆ *Demain, il a un accident.* Demain = futur

3.3.3 La balise est équivoque.

Règle Lorsque la balise est équivoque, c'est le temps qui décrit la période.

- ▶ ◆ *Ce jour-là, il s'est lavé.* Passé composé = passé
- ▶ ◆ *Ce jour-là, il se lavera.* Futur simple = futur

3.3.4 Il n'y a pas de balise temporelle.

Règle Lorsqu'un procès a lieu en permanence, il n'y a pas besoin de balise.

- ▶ ♦ *La Terre tourne autour du Soleil.* C'est toujours vrai.
- ▶ ♦ *Le bois est plus léger que l'acier.* C'est toujours vrai.
- ▶ ♦ *Les loups mangent de la viande.* C'est toujours vrai.

3.4 Procès lié à un autre procès (TPT4)

Lorsque deux procès A et B (ou plus) sont reliés entre eux, il y a trois possibilités :

- ▶ A est antérieur à B
- ▶ B est postérieur à A
- ▶ A et B sont simultanés

Considérons que A commence avant B.

Ce qui nous intéresse ici, c'est le rapport entre la subordonnée et sa principale. Nous supposons dans les cas qui suivent que c'est la subordonnée qui est antérieure, postérieure ou simultanée par rapport à la principale.

3.4.1 A est antérieur à B

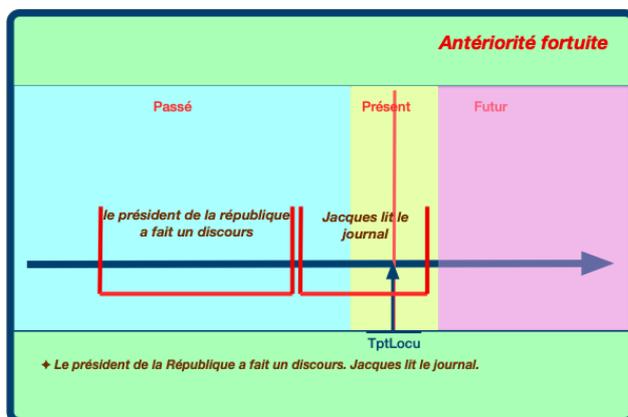
A est antérieur à B lorsqu'il commence et se termine avant le début de B.

- ▶ ♦ *Dès que Julie a mangé, elle regarde la télévision.* A est antérieur à B.

Nous distinguerons quatre sortes d'antériorité

- ▶ L'antériorité fortuite.
- ▶ L'antériorité soulignée.
- ▶ L'antériorité éloignée.
- ▶ L'antériorité accélérée (avoir tôt fait de).

3.4.1.1 L'antériorité fortuite

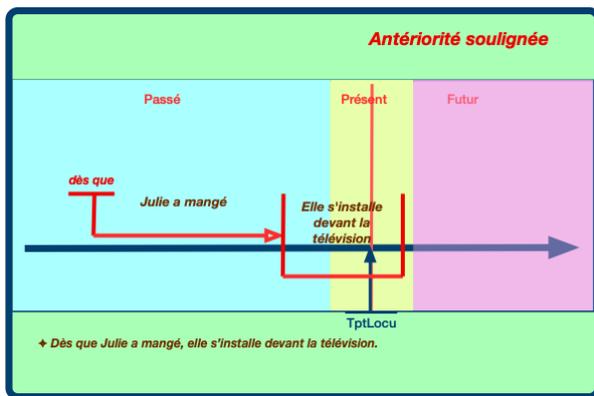


A est antérieur de façon fortuite :

♦ *Le président de la République a fait un discours. Jacques lit le journal.*

Le discours du président a eu lieu avant que Jacques ne commence à lire le journal. Les deux actions n'ont rien à voir l'une avec l'autre. Ici, nous avons affaire à deux indépendantes.

3.4.1.2 L'antériorité soulignée



La subordonnée A est antérieure à la principale B. L'emploi d'une conjonction ou d'une préposition souligne cette antériorité.

◆ *Dès que Julie a mangé, elle s'installe devant la télévision.*

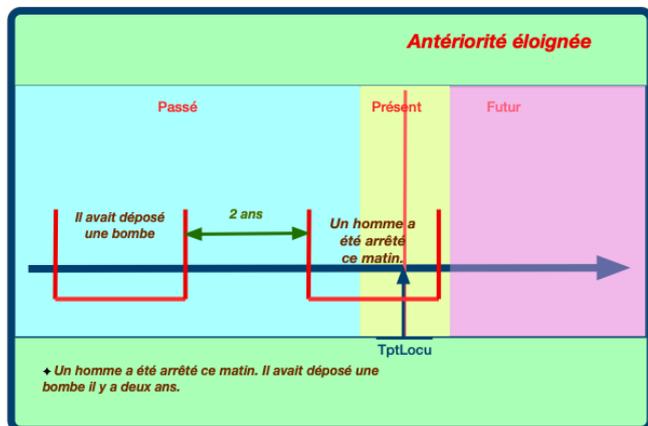
Julie a fini de manger avant de s'installer devant la télévision. La conjonction *dès que* souligne cette antériorité.

3.4.1.3 L'antériorité éloignée

Lorsque un procès B s'explique par un fait A qui a eu lieu bien avant, on dira que A est une antériorité éloignée. Elle est exprimée par un plus-que-parfait.

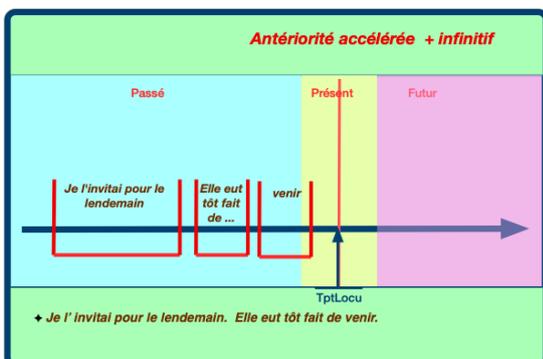
◆ *Un homme a été arrêté ce matin. Il avait déposé une bombe il y a deux ans.*

L'arrestation de ce matin s'explique par le procès qui a eu lieu il y a deux ans.



À rapprocher de *Après qu'il a eu déposé*, qui est une antériorité soulignée qui a eu lieu peu de temps avant.

3.4.1.4 L'antériorité par accélérée + infinitif : « avoir tôt fait de + infinitif »



Pour montrer qu'un procès a été vite exécuté avant qu'on ne passe à autre chose, un autre procès qui n'est souvent pas précisé, on met le procès au temps antérieur correspondant au temps auquel aurait-été mis le procès qui est représenté par un infinitif. Cette méthode s'applique à tous les temps composés de l'indicatif et du futuro-conditionnel, lorsque l'on insiste sur le caractère quasi-instantané du procès, qui, à

peine commencé, est déjà terminé : à peine invité, elle se dépêchera de venir.

- ◆ *Je l'invitai pour le lendemain. Elle eut tôt fait de venir. (Elle vint très vite.)*
- ◆ *Je l'invitais pour le lendemain. Elle avait tôt fait de venir. (Elle venait très vite.)*
- ◆ *Je l'inviterai pour le lendemain. Elle aura tôt fait de venir. (Elle viendra très vite.)*
- ◆ *Je l'inviterais pour demain. Elle aurait tôt fait de venir. (Elle viendrait très vite.)*

Notez la présence du verbe *faire* déterminé par *tôt* ou *vite* dans l'expression :

- ◆ *avoir tôt fait de + infinitif.*
- ◆ *Avoir vite fait de + infinitif.*

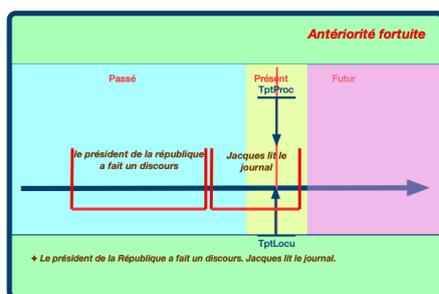
⚠ Nous aurions pu employer le verbe *se dépêcher*, ou *ne pas attendre*, voire les expressions « *bien vite* » ou « *sans plus tarder* », mais dans ces cas, nous aurions dû employer un temps simple :

- ◆ *Elle se dépêcha de venir.*
- ◆ *Elle n'attendit pas longtemps avant de venir*
- ◆ *Elle ne tarda pas à venir.*
- ◆ *Elle arriva sans plus tarder.*

3.4.2 B est postérieur à A.

B est postérieur à A lorsqu'il commence après la fin de A. Là aussi, nous aurons une postériorité fortuite et une postériorité soulignée

3.4.2.1 Postériorité fortuite :



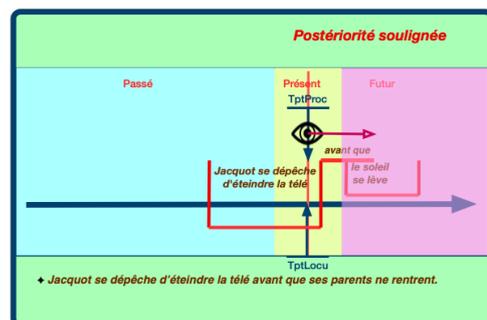
- ◆ *Pierre se brosse les dents . Un peu plus tard, le soleil se lève.*

Les deux procès n'ont aucun lien. C'est de façon fortuite que Pierre se brosse les dents avant le lever du soleil. Il aurait aussi bien pu le faire après ou pendant.

3.4.2.2 Postériorité soulignée (subordonné B postérieure à principale A)

- ◆ *Jacquot se dépêche d'éteindre la télé avant que ses parents ne rentrent.*

Les deux actions sont réunies par *avant que*. Il éteint la télé parce qu'elle doit être éteinte quand ses parents vont arriver. Sinon, ils vont se mettre en colère, pensant qu'il s'amuse au lieu de faire ses devoirs.



Notez que, vu de la principale, où se trouvent les repères TptLocu et TptProc, il faut regarder vers le futur pour voir la subordonnée postérieure, d'où le subjonctif.

3.4.3 A et B sont simultanés

A et B sont simultanés lorsque A n'est pas fini au moment où B commence. Nous aurons quatre sortes de simultanéité

- ▶ La simultanéité fortuite
- ▶ La simultanéité soulignée
- ▶ La simultanéité au contact
- ▶ La simultanéité de remplacement (autrefois/aujourd'hui)

3.4.3.1 La simultanéité fortuite

- ◆ *Le soleil brille. Pendant ce temps, les cigales chantent.*

Ces deux procès ont lieu en même temps, sans que l'on cherche à savoir lequel a commencé le premier. Les connaisseurs en cigales savent qu'elles attendent que le soleil soit bien haut dans le ciel avant qu'elles ne commencent à chanter. Mais ceci n'est pas dit dans l'exemple.

Notons que « Pendant » introduit l'action qui commence la deuxième, un peu avec le sens de *Les cigales en profitent pour chanter.*

Dans : *A, pendant ce temps, B.* : c'est la principale A qui commence la première.

Dans : *Pendant que A, B* (Simultanéité soulignée) : C'est la subordonnée A qui commence la première .

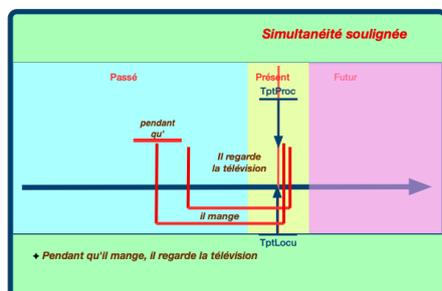
3.4.3.2 La simultanéité soulignée

3.4.3.2.1 La simultanéité soulignée de base

La subordonnée est introduite par pendant que, tandis que ou alors que.

- ◆ *Pendant qu'il mange, il regarde la télévision.* (1)
- ◆ *Tandis qu'il mange, il fait ses devoirs.* (2)
- ◆ *Il mange un gâteau à la crème alors qu'il est au régime.* (3)
- ◆ *Il mange un gâteau à la crème alors qu'il a promis de surveiller sa ligne.* (4)

Les trois conjonctions signifient que A et B ont lieu en même temps, alors que c'est la subordonnée a commencé la première. Il y a cependant une nuance entre les trois :



Avec *pendant que*, (exemple 1), il mange et il regarde la télé en même temps. Il a commencé par manger.

Avec *tandis que*, (exemple 2), il y a une idée de contraste entre les deux procès. Il commence à manger, puis fait ses devoirs en même temps. Tandis que souligne le contraste entre le fait de manger et celui de faire ses devoirs.

Avec *alors que* (exemple 3), il y a aussi une idée de contraste, voire de contradiction. Il mange un gâteau plein de crème s'oppose à il est au régime.

Avec *alors que* (exemple 4), il y a contraste, mais la promesse a eu lieu avant. Ce sont les effets de cette promesse qui durent encore au moment où il mange son gâteau. Donc, c'est le fait qu'il mange le gâteau, et le fait qu'il ne respecte pas sa promesse alors qu'il aurait dû, qui ont lieu en même temps.

3.4.3.2.2 La simultanéité soulignée progressive

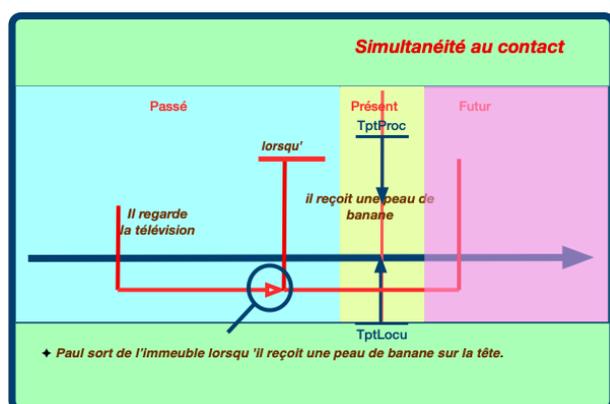
- ◆ *Plus on travaille, plus on est fatigué.* (1)
- ◆ *Moins on mange, et moins on grossit.* (2)
- ◆ *Au fur et à mesure que l'homme grandit, il change de caractère.* (3)
- ◆ *Plus je dors, moins je suis fatigué.* (4)

N°	Exemples	Simultanéité
1	Les deux actions grandissent en même temps	Soulignée progressive
2	Les deux actions diminuent en même temps	Soulignée progressive
3	Les deux actions évoluent en même temps	Soulignée progressive
4	Les deux actions évoluent en sens inverse en même temps	Soulignée progressive

⚠ Remarquons que, dans tous ces exemples, *c'est l'action A qui induit l'action B*. On ne peut pas inverser l'ordre sans mettre la logique en danger :

◆ **Plus on est fatigué, plus on travaille.*

3.4.3.3 La simultanéité au contact



Il existe parmi tous les cas de simultanéité une forme particulière, pour laquelle la simultanéité se réduit à un minimum : lorsqu'un procès A est encore en marche alors qu'un nouveau procès B commence, les deux procès ont lieu ensemble au moment du contact entre les deux. On ne peut pas dire que A soit antérieur à B, puisqu'au début de B, il n'est pas encore terminé. Selon les cas, ils pourront continuer ensemble, ou B interrompra A, ou encore A continuera alors que B s'arrête. Examinons les exemples suivants tout en analysant les diverses balises temporelles présentes. Ne perdons pas des yeux que notre but est de repérer si A est fini quand B commence.

◆ *Paul sort de l'immeuble. Il reçoit une peau de banane sur la tête.* (1)

◆ *Au moment où il sort de chez lui, il reçoit une peau de banane sur la tête.* (2)

◆ *A peine sort-il de chez lui qu'il reçoit une peau de banane sur la tête.* (3)

◆ *Quand il sort de chez lui, il reçoit une peau de banane sur la tête.* (4)

◆ *Il sort de chez lui quand il reçoit une peau de banane sur la tête.* (5)

◆ *Il sort de chez lui, puis, reçoit une peau de banane sur la tête.* (6)

N°	Commentaires		Légende
1	Par manque de balise temporelle, on ne sait pas si A est antérieur à B ou si A est en train lorsque B commence	A→B ou A⌢B	A = sortir / B = recevoir A→B = A et B simultanés au contact. A↔B = simultanés A⌢B = A antérieur à B.
2	Au moment où il sort. Il est en train de sortir lorsque B commence.	A→B	
3	A peine sort-il : Il est juste en train de sortir lorsque B commence.	A→B	
4	Quand A, B : simultanéité	A↔B	
5	A quand B : A est en train. Il est surpris par B avant sa fin.	A→B	
6	A puis B = deux procès qui se suivent. A antérieur à B	A⌢B	

Lorsque la période visée est le présent, le fait que A et B soient simultanés au contact ou non est assez indifférent pour le choix des temps.

En revanche, dans la période du passé :

- Deux procès simultanés $A \Leftrightarrow B$ sont au même temps. (1)
- Deux procès simultanés au contact $A \rightarrow B$ sont, pour A, à l'imparfait, et pour B, au passé simple à moins que ce dernier ne soit interrompu par un procès C. (2)
- Deux procès A, B ou A est antérieur à B : $A \hat{=} B$. A est à un temps du passé, et B au même temps. (3a) C'est un cas d'antériorité fortuite.
- Deux procès A, B ou A est antérieur à B $A \hat{=} B$: A est à un temps composé du passé, et B au temps simple correspondant. (3b) C'est un cas d'antériorité soulignée.

Ainsi :

- ◆ *Paul sortit de l'immeuble. Il reçut une peau de banane sur la tête.* (1)
- ◆ *Au moment où il sortit de chez lui, il reçut une peau de banane sur la tête.* (1a)
- ◆ *A peine sortait-il de chez lui qu'il reçut une peau de banane sur la tête.* (2)
- ◆ *Quand il sortit de chez lui, il reçut une peau de banane sur la tête.* (2a)
- ◆ *Il sortait de chez lui quand il reçut une peau de banane sur la tête.* (3)
- ◆ *Il sortit de chez lui, puis, reçut une peau de banane sur la tête.* (3a)
- ◆ *A peine eut-il quitté l'immeuble, qu'il reçut une peau de banane sur la tête.* (3b)

3.4.3.4 La simultanéité de remplacement (autrefois/aujourd'hui)

Lorsque l'on parle du passé A pour dire que c'était mieux que le présent B, ou au contraire, que B est bien meilleur que ne l'était A, car on a fait du progrès depuis, on a un cas particulier. On compare les deux époques et on fait comme si B avait remplacé A, quitte à oublier ce qui s'est passé entre le début de A et celui de B. Comme B remplace A, on fait comme si les deux procès étaient simultanés au contact. Bien sûr, A s'arrête à l'arrivée de B, mais il faut bien que A soit encore là lorsqu'arrive B pour que B puisse le remplacer. Alors, A se met à l'imparfait puisqu'il est encore en train quand B commence, et B au présent puisqu'il est encore valable aujourd'hui.

- ◆ *Autrefois, il y avait quatre saisons bien marquées. Aujourd'hui, on passe directement de l'hiver à l'été.* (A→B)
- ◆ *Dans l'antiquité, les Romains allaient voir des hommes s'entretuer dans les arènes. De nos jours, les gens réclament une cellule psychologique dès qu'il y a un peu de sang qui coule.* (A→B).

Ici, on oublie joyeusement toute notre histoire des Romains jusqu'à aujourd'hui.

Remarque : Il faut repérer les balises temporelles pour pouvoir reconnaître si l'on a affaire à un cas *autrefois / aujourd'hui*. Voici quelques exemples où le passé est comparé au présent qui l'a remplacé. Le tout est d'arriver, en étudiant les balises temporelles, à reconnaître que le cas correspond à *autrefois* (A) comparé à *aujourd'hui* (B) et qu'on établit une simultanéité au contact entre ce qui avait lieu autrefois et ce qui a lieu maintenant, quitte à oublier la période de temps chronologique qui les sépare, en faisant comme si B remplaçait A. Ainsi, A et B ont un moment en commun, le temps que B remplace A, qui ainsi est terminé..

- ◆ *Le père de Sonia fouillait dans les poubelles pour se nourrir. Elle, en revanche, possède un hôtel particulier à Paris.* (1)
- ◆ *Quand j'étais jeune, je courais le marathon. Maintenant, je suis essoufflé rien qu'à traverser la rue.* (2)
- ◆ *Elle est rentrée à l'Académie française alors que ses parents savaient à peine lire et écrire.* (3)

Commentaires :

1. Son père et sa façon de vivre sont comparés à Sonia et à sa richesse.
 2. La jeunesse sportive est comparée à l'essoufflement d'aujourd'hui.
 3. Cette académicienne, qui, donc, écrit des livres, est comparée à ses parents qui savaient à peine écrire.
- Ce sont donc trois cas correspondant à *autrefois / aujourd'hui*, même si cela ne saute pas forcément aux yeux.

Récapitulons



4 Autours du procès (TPT5/TPT6/TPT7/TPT8)

Nous en arrivons aux procès qui fonctionnent ensemble. Nous allons étudier

- ▶ Les types de procès
- ▶ Le procès lié à un autre procès
- ▶ La durée des procès
- ▶ Les fenêtres temporelles

4.1 Types de procès (TPT5)

Il y a pour nous trois types d'organisation de procès :

- ▶ Le procès individuel
- ▶ Les procès qui forment une série
- ▶ Les trains de procès

☉ Le procès individuel a lieu seul, sans rapport direct avec un autre procès.

- ◆ *Le voisin m'a apporté un colis hier soir. Je lui ai demandé des nouvelles de sa femme.*

Le voisin fait un procès individuel. Le locuteur, de son côté, fait un autre procès individuel. Si l'on fouille bien, il y a un vague rapport logique entre les deux procès, puisque si je lui demande des nouvelles de sa femme, c'est pour lui témoigner un certain intérêt, par politesse, à lui qui prend la peine de m'apporter un colis.

Pourtant, il n'y a pas de lien explicite.

Le procès individuel est la valeur par défaut. Tout ce qui n'est pas train ou série est procès individuel.

☉ La série rassemble des procès qui ont lieu les uns à la suite des autres. Ces procès ont un rapport d'égalité entre eux :

- ◆ *L'ogre mit ses bottes, les nettoya, prit son chapeau et sortit.*

Les procès se succèdent dans le temps, sans qu'aucun ne soit privilégié par rapport aux autres. Mais ici, ils sont liés par le fait que l'ogre fait une série d'actions qui se succèdent banalement.

☉ Le train est une sorte de série dans laquelle un procès déclenche les autres.

- ◆ *Quand Pierre avait un travail difficile à faire, il le remettait au lendemain et devait le faire à toute allure la nuit avant la limite.*

Le procès déclenchant, c'est le fait d'avoir un travail difficile à faire, lequel suscite chez Pierre, victime de procrastination (= tendance à toujours remettre au lendemain), une grande envie de ne rien faire, l'amenant à repousser le moment de faire le travail. Pourtant, la veille du jour limite, il faut bien qu'il se mette au travail et se dépêcher de rattraper le temps perdu. L'important, c'est de voir que **chaque fois que le procès déclenchant arrive, les actions induites suivent.**

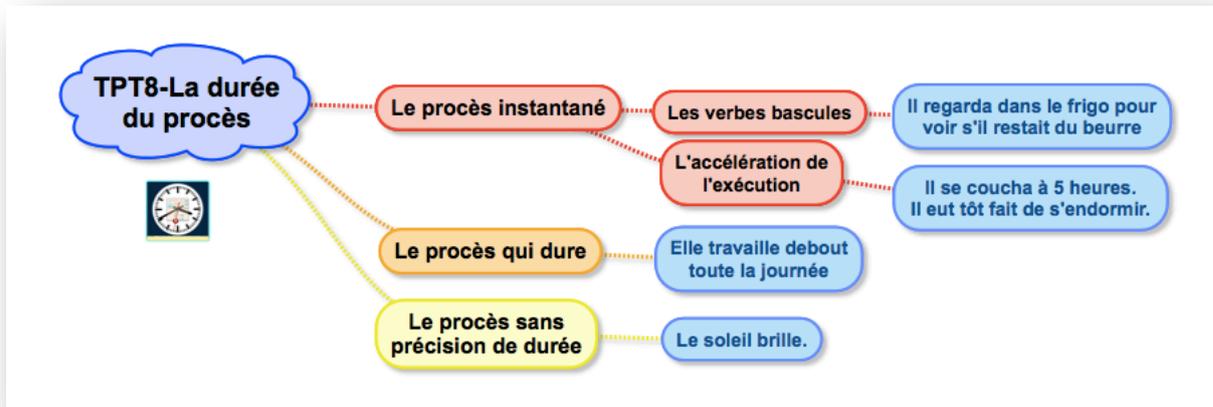
Le déclenchement peut aussi être une date ou un événement .

- ◆ *Le 25 décembre, on fête Noël. Les enfants reçoivent des cadeaux, alors que les adultes mangent et boivent plus que de coutume.*
- ◆ *A la rentrée des classes, les enfants regrettent les vacances mais sont heureux de retrouver les copines et les copains.*

Dans le premier cas, c'est la date qui sert de déclencheur, dans le deuxième, un événement : la rentrée des classes, dont la date peut varier.

4.2 Durée du procès (TPT8)

4.2.1 Le topogramme de la durée d'un procès

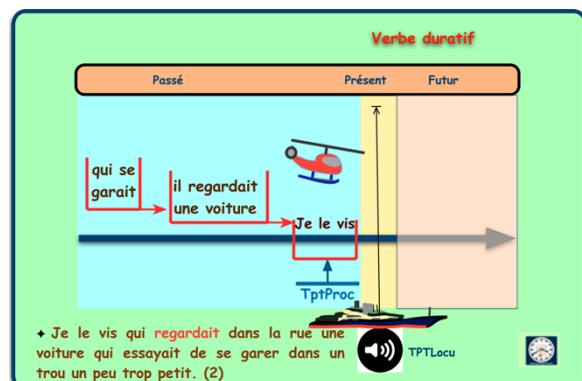
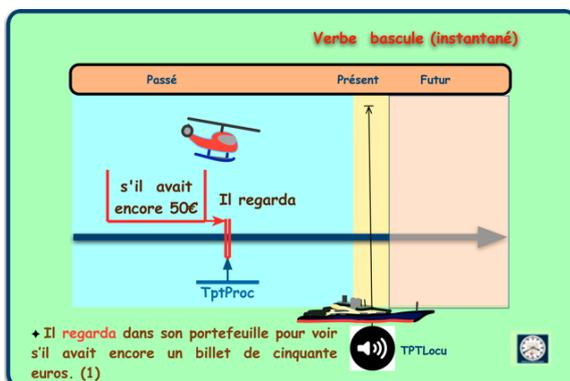


4.2.2 Les verbes bascules ou instantanés

4.2.2.1 Principe des verbes bascules

Nous avons vu dans 7.2.1.8.1. Le principe de ces verbes bascules qui présentent un procès qui est terminé dès qu'il a commencé. Ces verbes ne sont intéressants que pour les cas où ils sont à un temps passé de l'indicatif. En effet, on peut alors avoir les cas suivants.

- ◆ *Il regarda dans son portefeuille pour voir s'il avait encore un billet de cinquante euros. (1)*
- ◆ *Je le vis qui regardait dans la rue une voiture qui essayait de se garer dans un trou un peu trop petit. (2)*



Pour expliquer pourquoi on a le passé simple dans 1, et l'imparfait dans 2, nous avons recours aux verbes bascules et aux verbes duratifs. Certains verbes, dont ceux de perception, connaissent deux emplois.

Dans 1, nous avons affaire à un verbe bascule. Il signifie « allume le système visuel pour le cas où il y aurait quelque chose à voir ». **Cet allumage est terminé dès qu'il a commencé**, c'est-à-dire dès que le système est en état de voir.

Si, comme dans 2, un événement intéressant a lieu, on le voit, et on se met à le regarder avec insistance. Il ne s'agit plus d'allumer le système mais de profiter du spectacle. Et cela, on peut le faire aussi longtemps qu'il dure.

Dans le cas 1, **il n'est pas possible de faire démarrer un nouveau procès entre le début et la fin de ce verbe instantané**. C'est pour cela qu'on le mettra au passé simple.

Dans le cas 2, on a vu qu'une voiture essayait de se garer dans un trou trop petit. Et comme cela nous intéressait, on a regardé, c'est-à-dire profité du spectacle. Dans ce cas, quand je le vois, il est en train de regarder la tentative de garer une voiture dans un petit trou. *Je vis qu'il regardait* comporte donc une simultanéité au contact qui justifie l'imparfait pour regarder.

4.2.2.2 La famille des verbes bascules

Voici une série de ces verbes qui couvrent les cinq sens et la réflexion.

Allumer le système	Activité non intentionnelle	Activité intentionnelle
Regarder (un peu)	Voir qn/qc	Regarder qn / qc
Écouter (un peu)	Entendre qn/qc	Écouter qn/qc
Sentir (un peu)	Sentir qn/qc	Sentir qn/qc
Toucher (un peu)	Toucher qn/qc	Toucher qn/qc
Goûter (un peu)	Goûter qn/qc	Goûter qn/qc
Réfléchir (un peu)	Penser à qn/qc	Réfléchir à qc

On reconnaîtra sans difficulté, dans la première colonne, les verbes bascules, dans la seconde, les procès involontaires, dans la troisième, les verbes volontaires duratifs. Au passé, les verbes bascules, qui sont terminés dès qu'ils ont commencé, sont le plus souvent au passé simple. En effet, on ne peut pas faire démarrer un nouveau procès entre leur début et leur fin. En revanche, lorsqu'ils se trouvent dans un train dans une fenêtre ouverte, et qu'un nouveau procès arrive, on peut retrouver un verbe bascule à l'imparfait.

◆ *La nuit, il y avait des bruits bizarres venant de la cuisine. Paul se levait tout de suite, mais quand il regardait dans la cuisine pour voir ce qui se passait, il ne voyait rien. Un jour, il installa une caméra pour percer ce mystère.*

Ce n'est pas le verbe lui-même qui entraîne l'imparfait, mais la répétition dont la fenêtre est encore ouverte le jour où il installe la caméra.

On notera que le verbe *entendre* lui-même (comme *voir*) a deux significations. Une jeune-fille se plaignait de ses géniteurs dans une interview à France Inter :

◆ *Mes parents m'écoutent, mais ils ne m'entendent pas.*

Ses parents, donc, lui prêtent l'oreille, mais ne la comprennent pas. Ils sont sourds à ses problèmes de jeune-fille. On peut donc «écouter sans entendre».

On peut aussi regarder quelque chose sans voir certains détails.

4.2.2.3 Cas du verbe « vouloir »

Notons qu'un autre verbe fait partie de cette famille des verbes bascules : le verbe « vouloir ».

◆ *Il voulut sortir lorsque sa femme le retint par la manche.* (1)

◆ *Il voulait sortir lorsque sa femme le retint par la manche.* (2)

► Dans le premier cas, *vouloir* signifie : prendre la décision de sortir, mettre en route le système qui va le faire sortir (à rapprocher de « *regarde un peu* », verbe bascule). Sa femme se rend compte que sa décision de sortir est prise à un geste, ou un regard. Le passé simple montre la prise de décision dans son entier. C'est pour cela que l'on emploie ici le passé simple. Pourtant, il n'arrivera pas à sortir puisque sa femme arrive à le retenir.

► Dans le second, il ne s'agit plus de la prise de décision. L'homme est en train de réaliser sa volonté de sortir. Cette volonté est encore présente au moment où il commence à sortir (simultanéité au contact). D'où l'imparfait. On peut aussi rapprocher ce problème de TPT9 9.6 . Le « vouloir » de l'exemple 1 est situé juste avant le début de l'action de sortir. Celui de l'exemple 2 se situe au début de l'action de sortir. Il a commencé un peu avant, et dure encore au moment où l'homme commence à sortir.

4.2.3 Procès de faible durée

Il existe des procès qui ne durent qu'un moment. Ils durent plus longtemps que les verbes instantanés, mais moins que les verbes duratifs. C'est une balise temporelle qui souligne cette faible durée.

◆ *Au moment où l'élève sortait, le professeur lui demanda de rester pour l'aider à pousser un meuble.*

L'élève avait donc juste commencé à sortir, mais pas encore fini, lorsque le professeur l'a retenu. C'est pour cela qu'il faut employer l'imparfait. La balise temporelle est « au moment où (il sortait) », qui réduit le procès à un moment, c'est-à-dire à peu de temps. Mais, comme l'on voit, il est possible de faire démarrer un procès nouveau entre le début et la fin d'un moment, ce que l'on ne peut pas faire dans le cas d'un **verbe bascule, lequel est déjà fini alors qu'il vient à peine de commencer**.

4.2.4 Accélération de l'exécution

Nous avons discuté dans le §7.2.1.8.2 de la possibilité d'utiliser un temps composé pour accélérer stylistiquement un procès.

Chaque temps composé de l'indicatif comme du futuro-conditionnel peut servir à accélérer un procès. Attention, le temps composé ne désigne pas un temps antérieur à celui de l'autre procès (TPT3), ici « *quand elle menace de le quitter* ». En aucun cas il ne s'excuse avant qu'elle ne le menace. Au contraire, ce moyen stylistique (cf. TPT10) accélère les procès, selon le principe : « *ça y est, c'est fini* ». Le procès avant lequel c'est fini reste virtuel.

- ◆ *Quand elle le menace de le quitter, il a tôt fait de s'excuser.* (avant la suite...)
- ◆ *Quand elle le menaça de le quitter, il eut tôt fait de s'excuser.* (avant la suite...)
- ◆ *Quand elle le menaçait de le quitter, il avait tôt fait de s'excuser.* (avant la suite...)
- ◆ *Quand elle le menacera de le quitter, il aura tôt fait de s'excuser.* (avant la suite...)
- ◆ *Quand elle le menacerait de le quitter, il aurait tôt fait de s'excuser.* (avant la suite...)

4.2.5 Les verbes duratifs

La plupart des verbes sont duratifs, c'est à dire que le procès qu'ils expriment ont une certaine durée. Cette durée peut se trouver précisée par une balise temporelle de durée :

- ◆ *Elle travaille toute la journée debout dans un magasin.* (balise : toute la journée)
- ◆ *Les magasins sont ouverts de 9 heures à 20 heures.* (balise : de 9h à 12h)
- ◆ *Cette milliardaire passe l'hiver dans sa maison de la Côte d'Azur, et l'été dans son château en Bretagne.* (balise : l'hiver = tous les hivers)

4.2.6 Le procès sans précision de durée

On n'a pas toujours besoin de préciser la durée d'un procès.

- ◆ *Henri VIII d'Angleterre a été marié six fois.* (1)
- ◆ *La comète de Halley tourne autour du soleil.* (2)
- ◆ *Les Japonais mangent du poisson cru.* (3)

Dans l'exemple 1, l'important est le nombre de femmes qu'Henri VIII a épousées. La durée ne joue ici aucun rôle.

Dans 2, c'est autour de quel astre cette comète tourne qui nous intéresse. Nous aurions pu ajouter qu'elle met 76 ans pour faire le tour. Mais cela ne nous a pas paru indispensable.

Dans 3, l'intéressant est que les Japonais mangent du poisson cru. C'est peut-être cela qui leur vaut un nombre incroyable de centenaires.

Les deux derniers exemples disposent d'une fenêtre ouverte, car ces procès se répètent dans l'exemple 2 tous les 76 ans, dans le 3^{ème} chaque fois qu'un Japonais mange du poisson cru.

Quant au 1^{er} exemple, il est constitué d'une série de 6 mariages. Ce n'est pas la répétition qui nous importe, mais le nombre assez étonnant de mariages : six pour un seul homme.

Tout est une question de point de vue. N'oublions pas que les temps servent avant tout à replacer les procès sur l'axe des temps.

4.3 Notions de fenêtre temporelle (TPT6)

Les fenêtres règlent la répétition des procès.

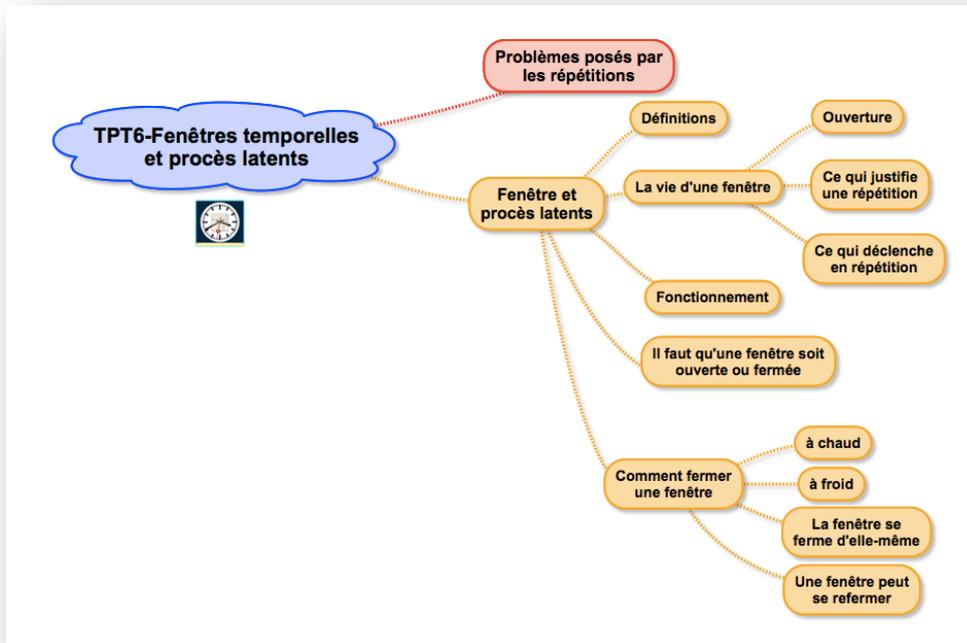


Les répétitions posent beaucoup plus de problèmes que l'on ne croit. En général, l'enseignant se contente d'expliquer que, dans le passé, les répétitions, que l'on nomme quelquefois habitudes, se mettent à l'imparfait, et c'est tout. Or, une répétition peut se trouver aussi bien à l'imparfait qu'au passé simple :

- ◆ *Dupont fumait 40 cigarettes par jours. Le médecin lui conseilla de réduire sa consommation.*
- ◆ *Toute sa vie, Dupont fuma 40 cigarettes par jour.*

Le problème est donc beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. Nous allons voir cela de plus près.

4.3.1 Principe des fenêtres temporelles



4.3.2 La vie d'une fenêtre



Une fenêtre temporelle est ouverte par la naissance d'une répétition. Elle est fermée lorsque cette répétition a cessé.

Partons d'un exemple concret qui s'est produit le 8 juin 1947:

◆ *Madame Dupont était fort lasse. Elle fit une petite sieste et retrouva tout son élan.*

Il est clair que, ce jour-là, on ne peut pas parler de répétition pour ce train comportant un procès déclenchant, *Mme Dupont était lasse*, et deux procès induits, *elle fit une sieste / elle retrouva son élan*. Il n'est donc pas encore question de fenêtre. Notons que l'imparfait *était* est justifié par le fait qu'elle est encore lasse lorsqu'elle commence sa sieste. Nous avons donc une **simultanéité au contact**. La sieste est le procès passé qui arrive au milieu de la fatigue, qui est à l'imparfait, et il est terminé lorsque l'élan au passé revient, donc antérieur à lui, d'où le passé simple. Cette antériorité fortuite précède un dernier procès passé qui s'arrête de lui-même, d'où le passé simple.

Admettons que Mme Dupont, deux mois plus tard, le 12 août 1947, se sente lasse à nouveau. Comme sa précédente sieste du 8 juin lui a fait du bien, elle décide d'en faire une autre, espérant qu'ainsi, elle retrouvera tout son élan. Cette fois, nous avons affaire à une répétition : les mêmes causes entraînent les mêmes effets.

On peut donc parler de répétition, puisque le procès déclenchant, la lassitude, entraîne le procès induit, la sieste, dont on espère qu'il sera suivi de la récupération de l'élan .



Notons que, la première fois, nous ne pouvons pas parler de répétition. Mais que dès la deuxième occurrence, nous pouvons la qualifier ainsi. Nous considérons qu'appartiennent à cette répétition deux occurrences, celle du 8 juin et celle du 12 août, et **nous en déduisons qu'une fenêtre a été ouverte**. Nous pouvons considérer cette famille d'occurrences comme nous le faisons à l'école en mathématique pour les variables :

DupontLasseSieste (1) est la première occurrence, celle du 8.6.47 .

DupontLasseSieste (2) est la deuxième occurrence, celle du 12.8.47.

DupontLasseSieste (Σ) est l'ensemble de toutes les occurrences.

Parler de répétition, cela revient soit à évoquer **une occurrence** *DupontLasseSieste (X)* soit **l'ensemble** de ces occurrences *DupontLasseSieste (Σ)*.

Y a-t-il eu une autre occurrence ? En tout cas, la fenêtre a été ouverte, elle a une identité, *DupontLasseSieste (X)*, et elle est prête à accueillir une nouvelle occurrence, et à conserver la famille entière *DupontLasseSieste (Σ)*.

Il nous reste encore à écrire ce qui s'est passé :

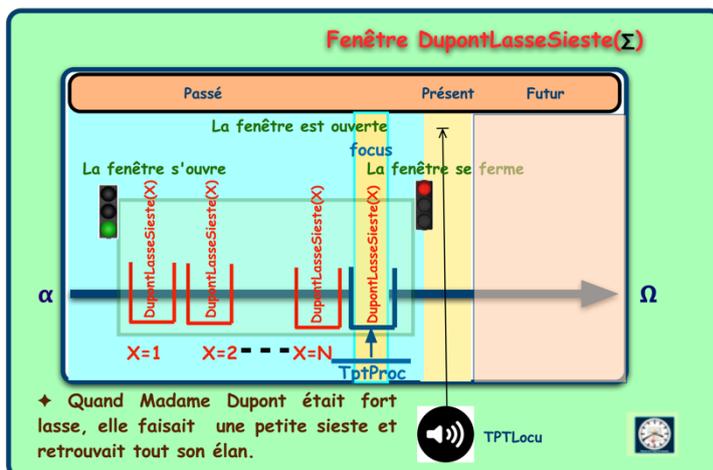
☉ Description de *DupontLasseSieste (2)* :

✦ *Le 12 août, Madame Dupont était fort lasse. Elle fit comme le 8.6.47 une petite sieste et retrouva tout son élan.*

☉ Description de *DupontLasseSieste (Σ)* :

✦ *Quand Madame Dupont était fort lasse. Elle faisait une petite sieste et retrouvait tout son élan.*

Pour que notre interlocuteur sache de quelle occurrence il s'agit, nous mettrons le  focus dessus. Quand on ne met le focus sur aucune occurrence en particulier, on parle de l'ensemble des occurrences.



✦ Quand Madame Dupont était fort lasse, elle faisait une petite sieste et retrouvait tout son élan.

La fenêtre s'ouvre à la 1^{ère} occurrence *DupontLasseSieste(1)* mais on ne se rend compte de son ouverture qu'à la 2^{ème} occurrence

DupontLasseSieste(2).

Le focus est mis ici sur l'occurrence (X=N+1). C'est là aussi que se trouve le repère TPTProc.

L'ensemble de toutes les occurrences *DupontLasseSieste(Σ)* remplit la fenêtre.

Nous ne savons pas encore, à ce stade, quand cette fenêtre se fermera.

4.3.3 Fenêtres et procès latents

Pourquoi parler de fenêtre ? Lorsqu'une fusée doit-être envoyée dans l'espace, on nous parle d'une fenêtre de tir. Cette fenêtre définit le début et la fin temporels d'une période de tir favorable. La météo, la position des astres, le temps, la préparation des équipes, tout est prêt et rend le tir possible. Si l'on attend trop, la fenêtre se referme, et le tir est rendu impossible.

4.3.3.1 Définitions

Dans le cas qui nous occupe, une fois que nous avons constaté qu'il existait une répétition dont les occurrences sont déclenchées par une *date récurrente* (Noël, la rentrée des classes, la fête des mères, la communion solennelle etc.) ou par procès déclenchant (*manger des fraises lorsque l'on est allergique*), on peut s'attendre à tout moment, au cas où le fait déclenchant se produit, qu'une occurrence ait lieu, une répétition des occurrences précédentes.

Nous devons faire une différence entre *l'occurrence initiale* (celle qui inaugure la répétition) une *occurrence particulière* (par exemple, la fête de Noël 2012) et l'ensemble de toutes les répétitions, que nous noterons *répétition* (Σ).

Nous tiendrons compte aussi d'un type particulier de procès, le *procès latent*, qui menace de se produire si le déclencheur a lieu. On s'en sert dans la vie courante, par exemple dans les exemples qui suivent :

- ◆ *A la prochaine rentrée des classes, tu auras un nouveau cartable.* (A)
- ◆ *Pour ton anniversaire, tu pourras inviter des copains.* (B)
- ◆ *Si tu manges des fraises, tu devras encore te gratter.* (C)

Ainsi, on peut se servir de l'idée : *procès déclencheur* \rightarrow *procès induits* pour donner de l'espoir ou pour menacer. On évoque une occurrence particulière, que l'on définit temporellement, et qui se replace dans l'ensemble des répétitions.

Nous allons nous pencher sur la vie d'une fenêtre.

4.3.3.2 Ouverture

Reprenons l'exemple de l'arachnophobie.

Un jour, Paul voit une grosse araignée qui traverse son lit. Il se met à trembler, à suer il fait une crise d'arachnophobie.

Mais ce n'est que la deuxième fois qu'il rencontre une autre araignée, et que sa réaction est tout-à-fait semblable, qu'il se rend compte de sa phobie.

Il constate donc l'ouverture de la fenêtre que nous nommerons *arachnophobiePaul*(Σ).

Nous appellerons les deux occurrences qui ont déjà eu lieu :

arachnophobiePaul(**1**) la première, l'occurrence initiale.

arachnophobiePaul(**2**) la 2^{ème} occurrence, celle où l'on se rend compte d'une répétition.

Nous poursuivrons par :

arachnophobiePaul(**x**) la x^{ième} occurrence.

Maintenant que la fenêtre est ouverte, nous pouvons nous attendre à ce que, si Paul rencontre une araignée, tout le processus se déclenche.

Nous pouvons même profiter de nos connaissances pour spéculer sur ce déclenchement. Nous pouvons par exemple fournir l'araignée, et la mettre dans la salle de bain sur sa brosse à dents au bon moment. Dès qu'il aura découvert

l'araignée, son arachnophobie s'exprimera à nouveau, et nous aurons fait une bonne blague.



Notons qu'il y a répétition si un ensemble de procès se déroule à peu près de la même façon que les fois d'avant.

Si Madame Dupont, quand elle se sentait lasse, faisait un jour la sieste, buvait un autre jour un petit remontant, recourait une autre fois à une séance de yoga, **on ne pourrait pas parler de répétition**. Ou alors, il faudrait trouver une façon différente de présenter les choses, en pratiquant la méthode du dénominateur commun. Par exemple :

◆ *Quand Madame Dupont est lasse, elle se détend.*

Ainsi, on a choisi ce que toutes les solutions ont en commun.

Et pour celles et ceux qui aiment les détails :

◆ *Quand Madame Dupont est lasse, elle se détend en faisant une sieste, en buvant un petit verre de remontant ou en faisant du yoga .*

Ce dernier cas permet la répétition, quelle qu'en soit la version.

4.3.3.3 Occurrence simple ou ensemble des occurrences

◆ *Ce jour-là, Paul voit une araignée, se met à suer et il est pris de tremblements.*

◆ *Quand Paul voit une araignée, il se met à suer et il est pris de tremblements.*

Dans le premier exemple, la balise temporelle *ce jour-là* nous montre qu'il s'agit d'une occurrence précise : le focus est mis sur un jour bien précis dont on a parlé avant.

Dans le second, nous ne mettons le focus sur aucune occurrence en particulier. Il s'agit donc de ***l'ensemble des occurrences qui ont eu lieu jusqu'à maintenant***.

4.3.4 Comment fermer une fenêtre

Nous avons vu comment s'ouvrait une fenêtre, et comment elle fonctionnait. Il faudrait maintenant s'intéresser à la fermeture. Quatre cas nous intéressent particulièrement :

- On la ferme à chaud.
- On la ferme à froid.
- Elle se ferme d'elle-même.
- Elle est impossible à fermer.

4.3.4.1 Fermer une fenêtre à chaud

Admettons que Paul soit toujours arachnophobe. Un jour où il voit une araignée et qu'il sent ses jambes se dérober sous lui, il se dit qu'il peut faire quelque chose pour régler le problème, au moins pour cette occurrence-là. Faisant preuve d'un grand courage, il prend un magazine qui traîne là, le plie en deux et frappe de toutes ses forces sur l'araignée qu'il tue sur le coup. Et à partir de ce jour, motivé par son succès, il applique chaque fois la même méthode. Il a réagi à chaud, pendant la crise, et trouvé une solution pour mettre fin à sa peur et refermer ainsi la fenêtre.

◆ *Ce jour-là, Paul vit une araignée. Il décida de s'en débarrasser et la tua.*

4.3.4.2 Fermer une fenêtre à froid

Il aurait pu avoir peur, et le soir, dans son lit, se dire qu'il était bien bête de craindre un si petit animal. Il s'achète une tapette à mouche et, chaque fois qu'il rencontrera une araignée, il l'aplatira d'un coup de tapette. Cette fois-ci, il ferme la fenêtre à froid, en dehors de la crise. La fenêtre étant fermée, la crise ne peut plus avoir lieu.

◆ *Paul avait peur des araignées . Quand il en voyait une, il se mettait à trembler. Un soir, dans son lit, il réfléchit et décida de ne plus jamais fuir devant une araignée.*

4.3.4.3 La fenêtre se referme d'elle-même.

Admettons cette fois qu'il aille vivre dans un pays froid, où les araignées sont inconnues. Dans ce cas, n'en rencontrant plus aucune, il ne peut plus en avoir peur. Mais si, lors de vacances dans sa famille, en France, il rencontre une araignée, il se peut qu'il ait perdu l'habitude d'avoir peur, auquel cas la fenêtre s'est bien fermée toute seule. On peut imaginer aussi que la crise d'arachnophobie soit déclenchée, auquel cas on s'apercevrait que la fenêtre n'est pas du tout fermée. Le combat avait momentanément cessé faute de combattants, mais la peur était restée.

◆ *Paul avait peur des araignées . Quand il en voyait une, il se mettait à trembler. Et puis, il partit pour l'Islande, où il n'en rencontra plus jamais.*

4.3.4.4 Une fenêtre peut ne pas pouvoir se fermer

Voyons un cas particulier, le principe d'Archimède :

◆ *Tout corps plongé dans un liquide reçoit une poussée dirigée de bas en haut égale au poids du liquide déplacé.*

Il est clair que la fenêtre est ouverte depuis longtemps, depuis que l'on plonge des corps dans un liquide. Il y a gros à parier que l'on continuera dans le futur à plonger des corps quelconques dans un liquide tout aussi quelconque.

Pour fermer cette fenêtre, il faudrait :

- Soit qu'il n'y ait plus de corps à plonger,
- Soit qu'il n'y ait plus de liquide,
- Soit qu'il n'y ait plus rien ni personne qui ne plonge un corps dans un liquide.

Il semble impossible que l'une quelconque de ces propositions ne se réalise un jour.

4.3.5 Comment se servir d'une fenêtre

Comme nous l'avons vu, on peut se servir d'une fenêtre :

- Pour décrire la réalisation de procès, comme ci-dessus.
- Pour prévoir une conclusion : *Quand on met les doigts dans la prise, on peut s'électrocuter.*
- Ou encore pour déclencher un procès : *Quand Greta reçoit des fleurs, une vilaine réaction allergique la fait éternuer et pleurer.* Comme je la déteste, je lui ai offert un brin de muguet avec beaucoup de clochettes.

4.3.5.1 Fenêtres et temps

4.3.5.2 Voici des exemples selon les périodes : *présent, passé ou futur.*

exemples selon les périodes : présent, passé ou futur.		N°
Présent :	$\Sigma \rightarrow$ Quand il voit une araignée, ses cheveux se dressent sur sa tête.	1a
	$X \rightarrow$ Il voit une araignée, si bien que ses cheveux se dressent sur sa tête.	1b
Passé :	$\Sigma \rightarrow$ Quand il voyait une araignée, ses cheveux se dressaient sur sa tête.	2a
	$X \rightarrow$ Il vit une araignée, si bien que ses cheveux se dressèrent sur sa tête.	2b
	$\Sigma \rightarrow$ Quand il vit une araignée, ses cheveux se dressèrent sur sa tête.	2c
Futur	$\Sigma \rightarrow$ Quand il verra une araignée, ses cheveux se dresseront sur sa tête.	3a
	$X \rightarrow$ Il verra une araignée, si bien que ses cheveux se dresseront sur sa tête.	3b

$\Sigma \rightarrow$ Ensemble des répétitions

$X \rightarrow$ une occurrence

N°	Époque	Commentaires
1a	Présent	Présent / présent : ensemble de répétitions TPTLoc = présent
1b		Présent / présent : une occurrence TPTLoc = présent
2a	Passé	Imparfait / imparfait : ensemble de répétitions TPTLoc = passé fenêtre ouverte
2b		Passé simple : une occurrence TPTLoc = passé
2c		Passé simple / passé simple ensemble de répétitions TPTLoc = passé fenêtre fermée
3a	Futur	Futur simple / futur simple: ensemble de répétitions TPTLoc = futur
3b		Futur simple:/futur simple : une occurrence TPTLoc = futur

4.3.5.3 Différents cas d'emploi des temps

Fermer la fenêtre revient à mettre un terme à la répétition qu'elle contient.

Il y a plusieurs façons de refermer une fenêtre. Voyons cela dans des exemples.

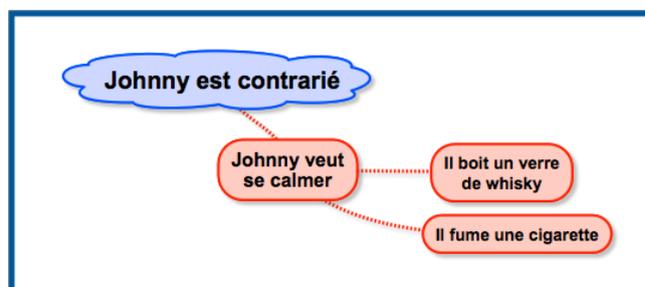
4.3.5.3.1 Premier cas. Les faits :

◆ *Lorsque Johnny subit une contrariété, il boit pour se calmer un verre de whisky et fume une cigarette.*

Cette phrase contenant un train de procès se situe au moment présent TPTLocu = TPTProc. La conjonction *Lorsque* sert de balise temporelle, précisant à quel moment se produit le procès déclenchant : C'est quand Johnny subit une contrariété. Les procès induits sont *boire un verre* et *fumer une cigarette*.

Nous ne savons pas quand a commencé la répétition que nous nommerons JohnnyContrarié (Σ). Ce que nous savons, c'est qu'elle a commencé, et que la fenêtre correspondante est ouverte. Pour qu'elle soit fermée, il faudrait que les répétitions soient stoppées.

Le scénario est alors :



⊙ Procès déclencheur : *Johnny est contrarié.*

⊙ Procès induits pour se calmer :

→ *Il boit un verre de whisky.*

→ *Il fume une cigarette.*

Pour mettre cette phrase au passé, il y a plusieurs cas à envisager.

⊙ Il s'agit d'une occurrence seule, qui s'est produite dans le passé :

◆ *Ce jour-là, Johnny subit une contrariété. Il but pour se calmer un verre de whisky et fuma une cigarette.*

Les trois procès se suivent, et forment une série (cf. TPT5) le premier étant antérieur au deuxième, et le deuxième au troisième. Lorsque le deuxième commence, le premier est terminé. : il a fini de subir la contrariété. Ce procès est donc antérieur (il a commencé et il a fini avant le début du second.). Mais attention : il a subi sa contrariété (finie), mais il est maintenant contrarié (encore valable).

Nous devrions alors écrire :

◆ *Ce jour-là Johnny était contrarié. Il but un verre de whisky et fuma une cigarette.*

L'imparfait s'explique ainsi : Lorsqu'il commence à boire, il est encore contrarié. Nous avons donc ici une simultanéité au contact, et il est logique que l'on emploie pour le procès qui a commencé et n'est pas fini au début du deuxième l'**imparfait**.

● On évoque l'ensemble des répétitions, de la première occurrence à la dernière. Dans ce cas, il y a au moins trois cas différents :

4.3.5.3.2 La fenêtre est encore ouverte au moment où je parle. (TPTLocu)

Dans ce cas, il faudra employer le présent, comme nous l'avons fait au début de ce paragraphe :

◆ *Chaque fois que Johnny subit une contrariété, il boit pour se calmer un verre de whisky et fume une cigarette.*

Cette phrase est bien sûr produite au moment où a lieu la locution et se réfère à ce même moment : TPTLocu = TPTProc. La locution conjonctive *chaque fois que* sert de balise temporelle, précisant que l'on a affaire à une répétition, la fenêtre étant ouverte (cf. TPT6). Au moment présent de la locution, elle a déjà commencé depuis un moment et se reproduit *chaque fois que Johnny subit une contrariété*, ce qui est le procès déclenchant. Les procès induits sont chaque fois les mêmes : *pour se calmer, il boit du whisky et fume une cigarette*. A quel moment se produit le procès déclenchant ? C'est *quand Johnny subit une contrariété*, qui est le procès déclenchant (cf. TPT4). Les procès induits sont *boire un verre* et *fumer une cigarette*.

4.3.5.3.3 La fenêtre est encore ouverte au moment passé dont je parle. (TPTProc)

Dans ce cas, la répétition se reproduit chaque fois que le procès déclenchant a lieu. Et là, au moment TPTProc, il vient d'avoir lieu, ce qui déclenche pour la X^{ème} fois le trio « contrariété, whisky et cigarette ». Les trois verbes sont donc à l'imparfait.

◆ *Chaque fois que Johnny subissait une contrariété, il buvait pour se calmer un verre de whisky et fumait une cigarette.*

Notons que si un procès nouveau se produit, qui ne fait pas partie de la répétition, ce dernier peut être au passé simple .

◆ *Chaque fois que Johnny subissait une contrariété, il buvait pour se calmer un verre de whisky et fumait une cigarette. Ce jour-là, sa femme lui fit remarquer que ce n'était pas bon pour sa santé.*

L'imparfait dans le discours indirect est employé lorsque le verbe introducteur (*fit remarquer*) est à un temps du passé et que l'on aurait un présent au discours direct. Notons que la remarque peut rester sans effet, ce qui n'empêchera pas la répétition de se reproduire, Johnny se moquant bien des remarques de sa femme.

Ou alors, cela l'amènera à réfléchir, et il fera lui-même des efforts pour mettre fin à cette répétition nuisible pour sa santé.

4.3.5.3.4 La fenêtre est fermée au moment passé dont je parle. (TPTProc)

● Premier cas :

La fenêtre étant fermée à ce moment, la répétition ne peut plus se déclencher.

Si l'on parle de la répétition *JohnnyContrarié (J)*, qui est passée et dont la fenêtre est fermée, tous les verbes de cette répétition devront être au passé simple, la répétition, maintenant arrêtée, ne pouvant plus être interrompue.

◆ *Toute sa vie, chaque fois que Johnny subit une contrariété, il but pour se calmer un verre de whisky et fuma une cigarette.*

La balise temporelle « *toute sa vie* » donne un début et une fin à la répétition, qui est donc fermée. La balise temporelle « *chaque fois que* » nous révèle la répétition. La fenêtre étant désormais fermée, les procès sont au passé simple.

● Deuxième cas :

◆ *Tout condamné à mort aura la tête tranchée.* (Marcel Pagnol *Le Schpountz*)

Un condamné à mort est une personne qui a été condamnée à la peine capitale. C'est l'action qui déclenche l'utilisation de la guillotine. Appelons ce procès répétitif : *Condamné(2)*.

Condamné(2) est au futur car il s'agit d'un extrait d'une loi tirée du code pénal. Cette loi définit de quelle manière il faudra à l'avenir exécuter les condamnés à mort. Elle interdit la pendaison, l'électrocution ou l'empoisonnement, méthodes utilisées dans d'autres pays. Le législateur pense à tous les cas de condamnations à mort qui seront prononcées à l'avenir. La répétition est évidente, mais, bien sûr, le "héros" change à chaque itération. Comme celui-ci est représenté dans la phrase par le terme de "condamné à mort", il y a bien itération. Ce terme agit comme un nom de variable dont la valeur change d'un cas sur l'autre.

La fenêtre a été ouverte par la promulgation de la loi. Le procès de l'emploi de la guillotine est un procès latent, qui attend la prochaine condamnation à mort. Selon Wikipédia, 57 condamnés à mort ont été guillotins rien que de 61 à 77, le dernier sous Giscard d'Estaing à Marseille.

Tant que la fenêtre est ouverte, on évoque *Condamné(2)* pour dissuader les éventuels assassins de commettre un crime. On peut même montrer cette répétition dans une condition :

◆ *Si tu étrangles ta belle-mère, tu risques d'être condamné à mort, puis, guillotiné, car tout condamné à mort aura la tête tranchée.*

C'est en 1981 que le parlement a fermé la fenêtre en abolissant la peine de mort sur un projet de loi présenté par Robert Badinter, garde des Sceaux, ministre de la Justice.

Étant donné qu'il n'y a plus de condamnation à mort, il n'y a plus d'exécution.

On ne peut donc plus employer cette phrase qu'au passé, se référant à la période avant 1981.

● Troisième cas :

◆ *Tout corps plongé dans un liquide reçoit une poussée de bas en haut égale au poids du liquide déplacé.* (Principe d'Archimède)

Nous voici face à une des plus anciennes lois formulées de la physique, le principe d'Archimède qui peut nous servir à expliquer pourquoi un bateau de plusieurs tonnes flotte, alors qu'une brique de deux kilos coule au fond de l'eau.

Il s'agit là d'une répétition qui se produit chaque fois que l'on plonge un corps dans un liquide, par exemple, dans l'eau. Le fait de plonger le corps dans l'eau est le procès déclencheur. La création de la force, la fameuse poussée d'Archimède, est un procès induit.

Il est difficile de dire quand la fenêtre a été ouverte. Logiquement, le jour où le premier corps a été plongé dans un liquide, ce qui doit remonter à très longtemps. La fenêtre est encore ouverte, car il est difficile d'empêcher qu'un corps quelconque soit plongé dans un liquide par qui que ce soit sur la Terre.

Ce procès latent, qui attend que le procès déclencheur se produise, est par la même occasion un événement prévisible. Les chantiers qui construisent un bateau savent même avant son lancement que celui-ci recevra une poussée dirigée de bas en haut suffisante pour assurer sa flottabilité. Ils profitent donc de leurs connaissances, qui sont représentées par la fameuse loi, pour construire leurs bateaux.

Comme la fenêtre est encore ouverte, cette règle devra se mettre au présent, ce qui n'empêche pas de parler d'une occurrence unique au passé ou au futur.

◆ *Le 4 juin 1783, la première Montgolfière, transportant un mouton et un canard, reçut une poussée d'Archimède suffisante pour décoller parce qu'elle contenait de l'air chauffé, plus léger que le même volume d'air froid ambiant déplacé.*

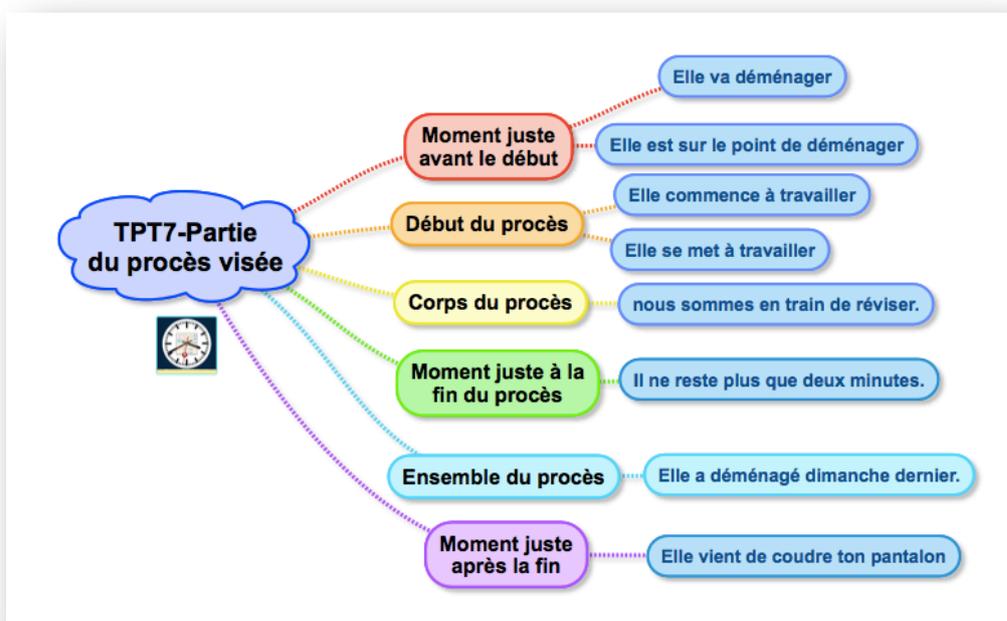
À un enfant qui veut faire naviguer un bateau qu'il a fabriqué lui-même :

◆ *Attention, Caroline. Ne mets pas trop de choses dans ton bateau. Quand tu le plongeras dans l'eau, il recevra une poussée de bas en haut égale au poids de l'eau qu'il déplace. Il faut que cette poussée soit plus importante que le poids du bateau chargé.*

4.4 Partie du procès visé (TPT7)

Selon les cas, on peut être intéressé par tout le procès ou seulement par une partie de celui-ci.

- ◆ *Ils se sont mariés hier.* (1) (Tout le procès nous intéresse)
- ◆ *Ils étaient en train de se marier lorsque le témoin s'aperçut qu'il avait oublié les alliances.*(2) (C'est le corps du procès qui nous intéresse)
- ◆ *Ils venaient juste de se marier lorsque la mariée partit avec le curé.* (3) (C'est le moment juste après le procès qui nous intéresse)



4.4.1 Moment juste avant le début

- ◆ *Elle va déménager.*
- ◆ *Elle est sur le point de déménager.*

On emploie la forme *va + infinitif*, qui correspond au futur proche. Cette forme s'emploie aussi au passé : *allait + infinitif*.

- ◆ *Elle allait déménager lorsqu'on lui dit que sa mutation était annulée.*

Notons que, comme pour tout futur, on n'est pas sûr que le procès se réalisera.

4.4.2 Début du procès

- ◆ *Elle se met à trembler.*

Elle vient juste de commencer à trembler. On emploie le verbe *se mettre à + infinitif*.

4.4.3 Corps du procès

- ◆ *Nous sommes en train de déménager.*

Avec *être en train de + infinitif*, on est en pleine action.

4.4.4 Moment juste avant la fin du procès

- ◆ *Il ne reste plus que deux minutes.*

Nous sommes deux minutes avant la fin.

- ◆ *Nous sommes sur le point de terminer.*

Être sur le point de s'emploie juste avant le début, ou juste avant la fin. C'est le contexte qui nous montre dans quel cas on se trouve.

4.4.5 Ensemble du procès

- ◆ *Elle a déménagé dimanche dernier.*

Le passé composé montre que le procès a eu lieu en entier..

4.4.6 Moment juste après la fin

- ◆ *Elle vient de coudre son pantalon.*

Venir de + infinitif, le passé immédiat, vient juste d'avoir lieu. C'est le symétrique du futur proche qui, lui, va avoir lieu immédiatement après.

On voit que l'on peut ainsi s'intéresser à un moment précis du procès.

5. Type de procès → TPT5 (4.1)

✱ Le procès individuel a lieu seul

- ◆ *Le voisin m'a apporté un colis hier soir. Je lui ai demandé des nouvelles de sa femme.*

✱ Les procès qui forment une série

- ◆ *L'ogre mit ses bottes, les nettoya, prit son chapeau et sortit.*

✳ Le train de procès

◆ *Quand Pierre avait un travail difficile à faire, il le remettait au lendemain et devait le faire à toute allure la nuit avant la limite.*

✳ Balise = date

◆ *Le 25 décembre, on fête Noël. Les enfants reçoivent des cadeaux, alors que les adultes mangent et boivent plus que de coutume.*

✳ Balise = événement

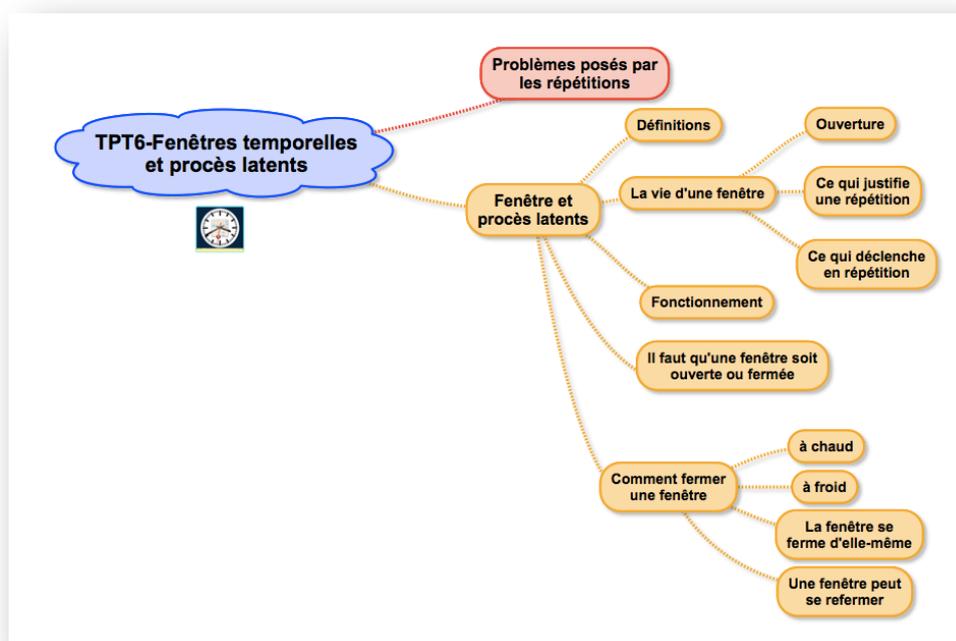
◆ *A la rentrée des classes, les enfants regrettent les vacances mais sont heureux de retrouver les copines et les copains.*

6 Notions de fenêtre temporelle → TPT6 (4.3)

◆ *Dupont fumait 40 cigarettes par jours. Le médecin lui conseilla de réduire sa consommation.*

◆ *Toute sa vie, Dupont fuma 40 cigarettes par jour.*

4.5 Principe des fenêtres temporelles (4.3.1)



✳ La vie d'une fenêtre (4.3.2)

◆ *Madame Dupont était fort lasse. Elle fit une petite sieste et retrouva tout son élan.*

✳ Description d'une occurrence de la répétition

◆ *Le 12 août, Madame Dupont était fort lasse. Elle fit comme le 8.6.47 une petite sieste et retrouva tout son élan.*

* Description de l'ensemble de la répétition

◆ *Quand Madame Dupont était fort lasse. Elle faisait une petite sieste et retrouvait tout son élan.*

* Fenêtres et procès latents (4.3.3)

* Définitions (4.3.3.1)

◆ *A la prochaine rentrée des classes, tu auras un nouveau cartable. (A)*

◆ *Pour ton anniversaire, tu pourras inviter des copains. (B)*

◆ *Si tu manges des fraises, tu devras encore te gratter. (C)*

* Ouverture (4.3.3.2)

◆ *Quand Madame Dupont est lasse, elle se détend.*

◆ *Quand Madame Dupont est lasse, elle se détend en faisant une sieste, en buvant un petit verre de remontant ou en faisant du yoga .*

* Occurrence simple ou ensemble des occurrences (4.3.3.2)

◆ *Ce jour-là, Paul voit une araignée, se met à suer et il est pris de tremblements.*

◆ *Quand Paul voit une araignée, il se met à suer et il est pris de tremblements.*

* Comment fermer une fenêtre (4.3.4)

* Fermer une fenêtre à chaud (4.3.4.1)

◆ *Ce jour-là, Paul vit une araignée. Il décida de s'en débarrasser et la tua.*

* Fermer une fenêtre à froid (4.3.4.2)

◆ *Paul avait peur des araignées . Quand il en voyait une, il se mettait à trembler. Un soir, dans son lit, il réfléchit et décida de ne plus jamais fuir devant une araignée.*

* La fenêtre se ferme d'elle-même (4.3.4.3)

◆ *Paul avait peur des araignées . Quand il en voyait une, il se mettait à trembler. Et puis, il partit pour l'Islande, où il n'en rencontra plus jamais.*

* La fenêtre peut ne pas pouvoir se fermer (4.3.4.4)

◆ *Tout corps plongé dans un liquide reçoit une poussée dirigée de bas en haut égale au poids du liquide déplacé.*

◆ *Tout corps plongé dans un liquide reçoit une poussée dirigée de bas en haut égale au poids du liquide déplacé.*

✳ Fenêtres et temps (4.3.5.1)

✳ Exemples selon les périodes (4.3.5.1.1)

exemples selon les périodes : présent, passé ou futur.		N°
Présent :	$\Sigma \rightarrow$ Quand il voit une araignée, ses cheveux se dressent sur sa tête.	1a
	X \rightarrow Il voit une araignée, si bien que ses cheveux se dressent sur sa tête.	1b
Passé :	$\Sigma \rightarrow$ Quand il voyait une araignée, ses cheveux se dressaient sur sa tête.	2a
	X \rightarrow Il vit une araignée, si bien que ses cheveux se dressèrent sur sa tête.	2b
	$\Sigma \rightarrow$ Quand il vit une araignée, ses cheveux se dressèrent sur sa tête.	2c
Futur	$\Sigma \rightarrow$ Quand il verra une araignée, ses cheveux se dresseront sur sa tête.	3a
	X \rightarrow Il verra une araignée, si bien que ses cheveux se dresseront sur sa tête.	3b

$\Sigma \rightarrow$ Ensemble des répétitions

X \rightarrow une occurrence

✳ Différents cas d'emploi des temps (4.3.5.3)

➤ Premier cas : les faits

◆ *Lorsque Johnny subit une contrariété, il boit pour se calmer un verre de whisky et fume une cigarette.*

◆ *Ce jour-là, Johnny subit une contrariété. Il but pour se calmer un verre de whisky et fuma une cigarette.*

◆ *Ce jour-là Johnny était contrarié. Il but un verre de whisky et fuma une cigarette.*

➤ La fenêtre est encore ouverte au moment où je parle

◆ *Chaque fois que Johnny subit une contrariété, il boit pour se calmer un verre de whisky et fume une cigarette.*

➤ La fenêtre est encore ouverte au moment passé dont je parle

◆ *Chaque fois que Johnny subissait une contrariété, il buvait pour se calmer un verre de whisky et fumait une cigarette.*

◆ *Chaque fois que Johnny subissait une contrariété, il buvait pour se calmer un verre de whisky et fumait une cigarette. Ce jour-là, sa femme lui fit remarquer que ce n'était pas bon pour sa santé.*

➤ La fenêtre est fermée au moment passé dont je parle

Premier cas :

◆ *Toute sa vie, chaque fois que Johnny subit une contrariété, il but pour se calmer un verre de whisky et fuma une cigarette.*

Deuxième cas

◆ *Tout condamné à mort aura la tête tranchée.* (Marcel Pagnol *Le Schpountz*)

◆ *Si tu étrangles ta belle-mère, tu risques d'être condamné à mort, puis, guillotiné, car tout condamné à mort aura la tête tranchée.*

Troisième cas

◆ *Tout corps plongé dans un liquide reçoit une poussée de bas en haut égale au poids du liquide déplacé.* (Principe d'Archimède)

◆ *Le 4 juin 1783, la première Montgolfière, transportant un mouton et un canard, reçut une poussée d'Archimède suffisante pour décoller parce qu'elle contenait de l'air chauffé, plus léger que le même volume d'air froid ambiant déplacé.*

◆ *Attention, Caroline. Ne mets pas trop de choses dans ton bateau. Quand tu le plongeras dans l'eau, il recevra une poussée de bas en haut égale au poids de l'eau qu'il déplace. Il faut que cette poussée soit plus importante que le poids du bateau chargé.*

7. Partie du procès visée → TPT7 (4.4)

◆ *Ils se sont mariés hier.* (1) (Tout le procès nous intéresse)

◆ *Ils étaient en train de se marier lorsque le témoin s'aperçut qu'il avait oublié les alliances.*(2) (C'est le corps du procès qui nous intéresse)

◆ *Ils venaient juste de se marier lorsque la mariée partit avec le curé.* (3) (C'est le moment juste après le procès qui nous intéresse)

* Moment juste avant le début (4.4.1)

◆ *Elle va déménager.*

◆ *Elle est sur le point de déménager.*

◆ *Elle allait déménager lorsqu'on lui dit que sa mutation était annulée.*

* Début du procès (4.4.2)

◆ *Elle se met à trembler.*

Elle vient juste de commencer à trembler. On emploie le verbe *se mettre à + infinitif*.

* Corps du procès (4.4.3)

◆ *Nous sommes en train de déménager.*

Avec *être en train de + infinitif*, on est en pleine action.

* Moment juste avant la fin du procès (4.4.4)

◆ *Il ne reste plus que deux minutes..*

◆ *Nous sommes sur le point de terminer.*

* Ensemble du procès (4.4.5)

◆ *Elle a déménagé dimanche dernier.*

* Moment juste après la fin (4.4.6)

◆ *Elle vient de coudre son pantalon.*

8.. Durée du procès → TPT8 (4.2)

* Les verbes bascules (4.2.2)

* Principe des verbes bascules (4.2.2.1)

- ◆ *Il regarda dans son portefeuille pour voir s'il avait encore un billet de cinquante euros. (1)*
- ◆ *Je le vis qui regardait dans la rue une voiture qui essayait de se garer dans un trou un peu trop petit. (2)*

✱ La famille des verbes bascules (4.2.2.2)

- ◆ *La nuit, il y avait des bruits bizarres venant de la cuisine. Paul se levait tout de suite, mais quand il regardait dans la cuisine pour voir ce qui se passait, il ne voyait rien. Un jour, il installa une caméra pour percer ce mystère.*
- ◆ *Mes parents m'écoutent, mais ils ne m'entendent pas.*

✱ Cas du verbe « vouloir » (4.2.2.3)

- ◆ *Il voulut sortir lorsque sa femme le retint par la manche. (1)*
- ◆ *Il voulait sortir lorsque sa femme le retint par la manche. (2)*

✱ Procès de faible durée (4.2.3)

- ◆ *Au moment où l'élève sortait, le professeur lui demanda de rester pour l'aider à pousser un meuble.*

✱ Accélération de l'exécution (4.2.4)

- ◆ *Quand elle le menace de le quitter, il a tôt fait de s'excuser. (avant la suite...)*
- ◆ *Quand elle le menaça de le quitter, il eut tôt fait de s'excuser. (avant la suite...)*
- ◆ *Quand elle le menaçait de le quitter, il avait tôt fait de s'excuser. (avant la suite...)*
- ◆ *Quand elle le menacera de le quitter, il aura tôt fait de s'excuser. (avant la suite...)*
- ◆ *Quand elle le menacerait de le quitter, il aurait tôt fait de s'excuser. (avant la suite...)*

✱ Les verbes duratifs (4.2.5)

- ◆ *Elle travaille toute la journée debout dans un magasin. (balise : toute la journée)*
- ◆ *Les magasins sont ouverts de 9 heures à 20 heures. (balise : de 9h à 12h)*
- ◆ *Cette milliardaire passe l'hiver dans sa maison de la Côte d'Azur, et l'été dans son château en Bretagne. (balise : l'hiver = tous les hivers)*

✱ Le procès sans précision de durée (4.2.6)

- ◆ *Elle travaille toute la journée debout dans un magasin. (balise : toute la journée)*
- ◆ *Les magasins sont ouverts de 9 heures à 20 heures. (balise : de 9h à 12h)*
- ◆ *Cette milliardaire passe l'hiver dans sa maison de la Côte d'Azur, et l'été dans son château en Bretagne. (balise : l'hiver = tous les hivers)*

5 Temps, procès, intention, résultat (TPT9/ TPT10/TPT11/TPT12)

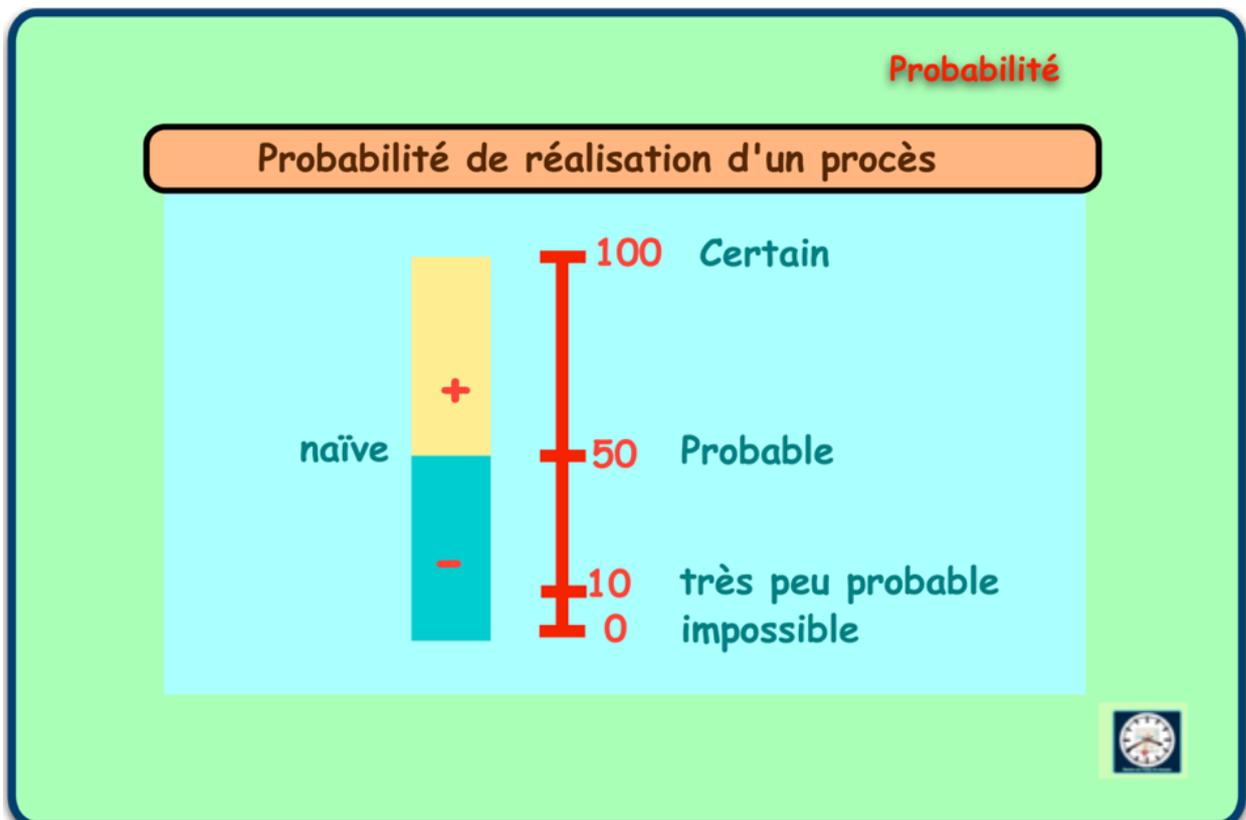
5.1 Degré de probabilité(TPT9)

Ce trait pertinent temporel sert surtout pour expliquer le futuro-conditionnel, mais également pour le subjonctif.

L'indicatif, lui, est le mode qui présente les procès comme certains. Même les menteurs en profitent pour faire croire que ce qu'ils disent est vrai à 100%.

Définition	Le degré de probabilité est en gros le pourcentage de chances que le locuteur accorde à un ou plusieurs procès dont il parle ou sur lequel il écrit.
-------------------	---

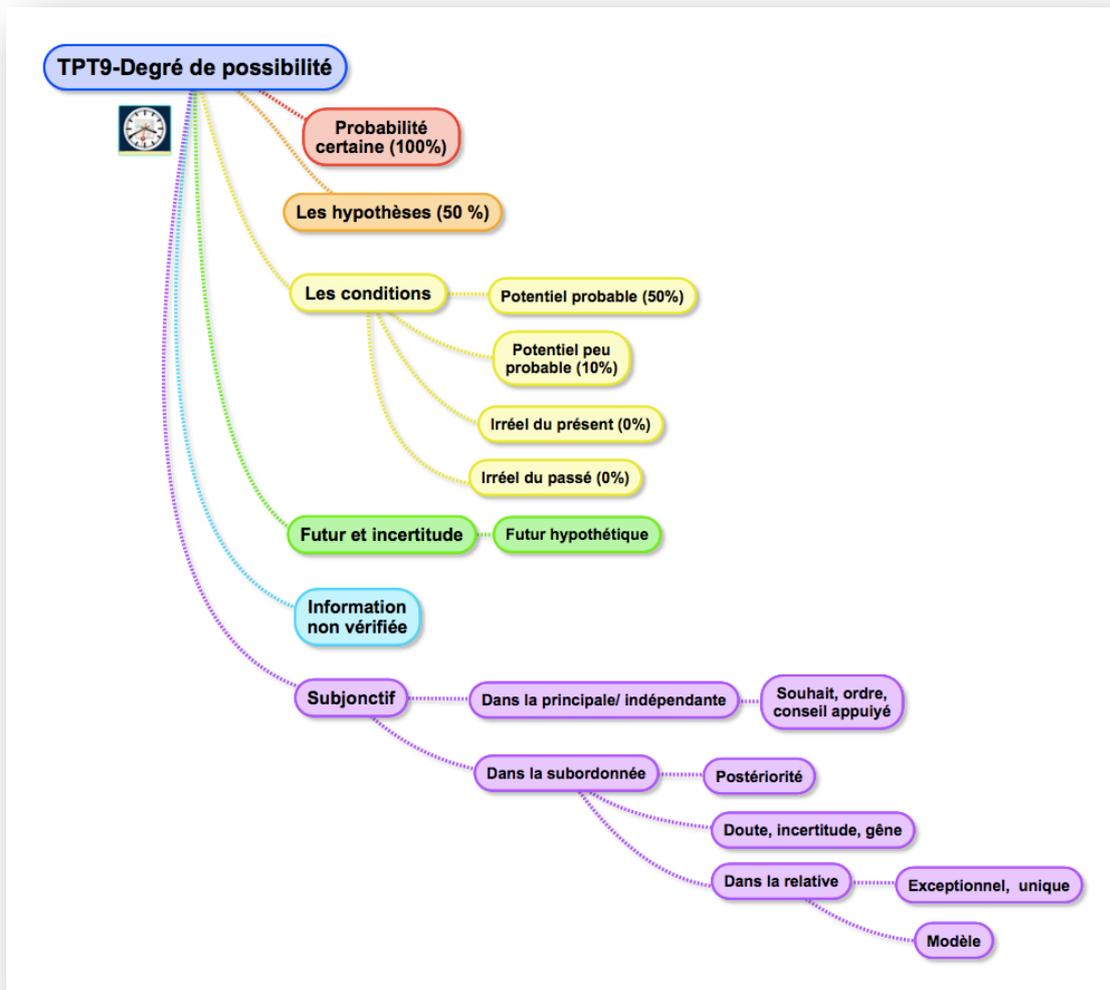
Nous retiendrons les valeurs suivantes :



Probabilité de réalisation des procès :

Probabilité 100%	Le procès paraît certain
Probabilité 50%	Une chance sur deux que le procès ait lieu
Probabilité 10 %	Le procès paraît improbable, mais pas impossible.
Probabilité = 0%	Certitude que le procès ne peut pas ou n'a pas pu avoir lieu.
Probabilité naïve :	C'est oui ou c'est non, sans évaluation des chances

5.1.1 Topogramme



5.1.2 Probabilité certaine

- ◆ *Johnny Halliday est mort le 5 décembre 2017.*
- ◆ *Il repose maintenant sur l'île de Saint-Barthélemy.*

Il n'y a aucune raison de mettre en doute ces deux informations, d'autant plus que nous avons vu le long défilé de ses fans à Paris, tous très émus de sa mort et rappelant leurs souvenirs. On nous a présenté aussi le cortège funèbre composé de Mercedes Benz noires, transportant le cercueil de l'aéroport au cimetière marin de Lorient de Saint-Barth. A moins d'être adepte de la théorie du complot, on est bien obligé d'y croire.

D'ailleurs, lorsqu'une information est donnée à l'indicatif, et sauf si le nez du locuteur remue ou s'allonge comme celui de Pinocchio, on n'a pas de raison de se méfier.

5.1.3 Les hypothèses

Il y a des cas où l'on a de bonnes raisons d'avoir des doutes sur certains procès, d'autant plus que nous sommes avertis par le locuteur. C'est le cas dans les hypothèses.

Nous retiendrons deux sortes d'hypothèses exprimées par les temps du futuro-conditionnel.

- Celle qui est exprimée par un *futur*
- Celle qui est exprimée par un *conditionnel*

5.1.3.1 Futur et incertitudes

Nous avons dit maintes fois que le futur était incertain. Cela se retrouve dans certains emplois dérivés des temps du futuro-conditionnel. Le futur est lié au *probable, sans certitude*.

5.1.3.2 Le futur hypothétique

Le futur, dans sa valeur déviée (cf. TPT10), exprime une hypothèse, donc un jugement dont la probabilité est incertaine. Lorsque nous émettons une hypothèse, nous avons de bonnes raisons de le faire, c'est à dire que nous voyons une raison pour expliquer un procès, sans pouvoir être sûr que cela soit la bonne. La probabilité est naïvement fixée : c'est vrai ou faux. Mais nous montrons qu'il s'agit d'une hypothèse en employant le futur.

- ◆ *Le professeur de ma fille est absent depuis quinze jours. Il sera en formation.*

Si j'étais sûr de cette explication, je dirais :

- ◆ *Le professeur de ma fille est absent depuis quinze jours. Il est en formation.*

J'aurais pu proposer la maladie, mais je sais qu'il est solide. J'aurais pu aussi proposer qu'il en avait assez, mais c'est un professeur sans problème. J'ai choisi ce qui me semblait être l'explication la plus plausible, tout en exprimant l'incertitude dans laquelle je me trouve en précisant par mon futur qu'il s'agit d'une hypothèse.



Attention, un procès passé sera mis au futur antérieur :

- ◆ *Le professeur de ma fille était absent la semaine dernière. Il aura suivi une formation.*

L'imparfait correspond à « autrefois / aujourd'hui. » Autrefois, c'est la semaine dernière. Mais aujourd'hui, il est à son poste. Le futur antérieur souligne le fait que mon hypothèse touche un procès passé au moment où je parle.

5.1.3.3 L'hypothèse au conditionnel

Petite histoire

Votre voisine, qui est si aimable d'habitude, ne vous a pas saluée quand vous l'avez croisée dans l'escalier. Vous en discutez avec votre mari :

« La voisine ne m'a pas saluée quand je l'ai rencontrée.

– **Elle ne serait pas vexée ?**

Mais pourquoi ?

– **Elle n'aurait pas accepté que j'aie enguirlandé son fils alors qu'il bouchait le passage que cela ne m'étonnerait pas. »**

On peut formuler des hypothèses, grâce au conditionnel, en employant une question ou encore la principale précédée de « *que* ».

Quelle probabilité accorder à une telle hypothèse ? C'est difficile à dire, car on peut imaginer toutes sortes de raisons, tout aussi hypothétiques : elle se serait disputée avec son compagnon, elle se serait levée du pied gauche. Le mieux serait de le lui demander, et nous transformerions notre hypothèse en certitude.

Nous nous contenterons, en attendant d'une probabilité naïve : ou bien nous avons raison, ou bien nous avons tort. Mais nous n'évaluons pas les chances que notre hypothèse soit la bonne.

On peut aussi employer la tournure « *il se pourrait que + subjonctif* » qui souligne la possibilité, et non la certitude :

◆ *Il se pourrait qu'elle soit vexée.*

◆ *Il se pourrait qu'elle n'ait pas accepté que j'aie enguirlandé son fils.*

Dans ces deux cas, nous ne pouvons pas évaluer le degré de probabilité et nous choisissons la forme naïve (soit c'est oui, soit c'est non).

5.1.4 Les conditions

La condition met en jeu le futuro-conditionnel. Nous considérons quatre cas de base :

- **La condition peut encore se réaliser**, et les chances sont à 50 %.
- **La condition peut encore se réaliser, mais les chances sont minces** : 10 %.
- **La condition ne peut plus se réaliser maintenant**. La probabilité est de zéro.
- **La condition n'a pas pu se réaliser dans le passé**. La probabilité est de zéro.

Voyons cela de plus près.

5.1.4.1 Le potentiel probable

On se pose souvent des questions sur le temps. Pendant les vacances d'été, à Nice :

◆ *S'il fait beau, nous irons à la plage.*

Les chances sont bonnes, même si on ne peut pas jurer que ce sera le cas. La probabilité est au moins de 50 %.

La conjonction *si*, comme les médailles, a deux côtés : *s'il fait beau / s'il ne fait pas beau*. Cet exemple contient donc aussi un non-dit :

◆ *S'il ne fait pas beau, nous irons au cinéma.*

Cela correspond au patron :

Si + Indicatif présent, futuro-conditionnel futur simple

5.1.4.2 Le potentiel improbable mais possible

Restons dans la météo et parlons un peu de la neige qui est tombée le 9 janvier 2018 au Sahara. C'est étonnant, mais possible. La preuve !

Admettons que j'envoie des skis à mon cousin qui habite dans le Sahara. Je joins une carte :

◆ « *Si demain il neige, tu pourras faire du ski.* »

Il n'est pas du tout sûr qu'il apprécie mon cadeau, car les chances qu'il puisse faire du ski sont très minces. En fait, j'aurais dû écrire.

◆ « *Si demain il neigeait, tu pourrais faire du ski.* »

Mais dans ce cas-là, j'aurais dû me demander si ce cadeau avait un sens, étant donné la faible probabilité qu'il serve, même si la neige tombée le 9 janvier 2018 dans le Sahara algérien montre que ce n'est pas impossible. Il se pourrait qu'il ne neige plus pendant plusieurs dizaines d'années, ce qui donnerait à ce cadeau le caractère d'une plaisanterie. Peut-être vaudrait-il mieux que je trouve autre chose. Cela correspond au patron :

Si + Indicatif imparfait, futuro-conditionnel conditionnel présent

5.1.4.3 L'irréel du présent

Lorsque les carottes sont cuites, il est trop tard pour les râper. Nous entrons dans la zone de l'irréel et des regrets.

◆ *Si j'avais des ailes, je volerais comme un petit oiseau.*

Oui mais voilà. Je n'en ai pas, et il n'y a aucune chance pour qu'il m'en pousse maintenant. Il ne me reste plus que le regret bien réel, de ne pas avoir d'ailes, ce qui aurait été bien pratique. Cela correspond au patron :

Si + Indicatif imparfait, futuro-conditionnel conditionnel présent

Notons que c'est le même patron que pour le potentiel improbable. Seules les balises temporelles montrent s'il s'agit de *demain* (potentiel peu probable) ou d'*aujourd'hui* (irréel).

5.1.4.4 L'irréel du passé

Ce qui vaut pour le présent vaut d'autant plus pour le passé. On peut s'en mordre les doigts, mais on ne peut pas remonter le temps ni rien y changer.

◆ *Si Napoléon avait remporté la bataille de Waterloo, tout aurait été différent.*

Mais voilà : il n'a pas remporté la victoire. Alors, les admirateurs de l'empereur peuvent avoir des regrets, mais ils ne peuvent rien y changer.

Cela correspond au patron :

Si + Indicatif plus-que-parfait, futuro-conditionnel conditionnel passé 1^{ère} forme

5.1.4.5 L'information non vérifiée

Lorsque l'on détient une information dont on n'est pas sûr, et que l'on n'a pas l'occasion de la vérifier, on la met au conditionnel. On utilise le présent du conditionnel si le procès a lieu dans l'époque présente ou futur. Mais s'il a lieu dans le passé, on emploiera le conditionnel passé 1^{ère} forme.

◆ *Le professeur de ma fille est absent depuis quinze jours. Il serait en formation.*

C'est ce que j'ai entendu dire par un parent d'élève, mais je ne sais pas si c'est vrai. En tout cas, si c'est vrai, il est encore en formation (temps simple)

◆ *Le professeur de ma fille était absent la semaine dernière. Il aurait été en formation.*

Cette fois-ci, mon information s'applique au passé. À condition qu'il ait vraiment suivi une formation celle-ci devrait être terminée (temps composé).

On retrouvera ce conditionnel dans la presse écrite ou à la radio, chaque fois que l'auteur veut montrer qu'il n'a pas pu vérifier ses sources. L'imparfait, lui, s'explique par l'idée « *autrefois / aujourd'hui* », *autrefois* correspondant à son absence la semaine dernière, et *aujourd'hui*, à sa présence en cours.

◆ *Un ministre anglais se serait réfugié dans l'Ambassade de France à Londres, la semaine dernière pour demander l'asile politique.*

Et même, certaines fois, le journaliste ajoute : « *Il faut mettre cette information au conditionnel.* », pour bien préciser qu'elle est probable, mais non vérifiée.

On pourrait bien sûr discuter de l'utilité d'une telle nouvelle pour l'auditeur. Le locuteur aurait aussi bien pu attendre la vérification de l'information avant de la proclamer. Mais on connaît bien les journalistes et leur tendance à donner des scoops, de préférence avant tous les autres. Tant pis si l'on se disqualifie en donnant des bobards comme véridiques, pourvu qu'on soit le premier à le faire.

5.1.5 Subjonctif

Le subjonctif est le mode du flou, artistique ou non.

Lorsqu'il est employé dans la principale, il exprime le souhait ou l'ordre.

Dans la subordonnée, son emploi est obligatoire ou interdit, selon le verbe introducteur, la tournure impersonnelle introductrice ou la conjonction employée.

5.1.5.1 Souhait, ordre, conseil appuyé

Nul ne sachant si un souhait sera réalisé, ou si un ordre sera exécuté, ces procès se trouvant dans le futur par rapport à TPTLocu, le locuteur exprime son doute sur les résultats en employant le subjonctif.

Comme on ne saurait évaluer le niveau de probabilité de ces procès, on se contente d'une probabilité naïve : ***ou ça passe, ou ça casse.***

● **Souhait** : A un marin qui va faire le tour du monde en voilier :

◆ *Que les vents te soient favorables !* Le seront-ils ? On n'en sait rien. Mais cela ne coûte rien de le lui souhaiter.

● **Ordre /conseil** donné par l'intermédiaire d'une tierce personne à quelqu'un qui s'est fâché avec sa patronne :

◆ *Qu'il aille lui demander pardon !* Ira-t-il ? On n'en sait rien. Et n'oublions pas que les conseillers ne sont pas les payeurs.

5.1.5.2 Dans la subordonnée

Dans la subordonnée, tout dépend du verbe introducteur ou de la conjonction employée.

5.1.5.2.1 Postériorité

On peut soit se contenter d'apprendre les verbes et les conjonctions qui entraînent le subjonctif. On peut aussi apprendre les grands principes et les appliquer.

On peut enfin lire les listes et, une fois le principe compris, n'apprendre que les verbes ou conjonctions qui nous surprennent.

Dans le **temps**, le **but** et la **conséquence à éviter**, le subjonctif exprime le doute qu'on a lorsqu'on exprime un procès postérieur, dont la réalisation n'est pas certaine.

◆ *Emma prépare bien son contrôle pour que le professeur lui mette une bonne note.* But poursuivi : avoir une bonne note. L'aura-t-elle ? Nul ne le sait.

◆ *Guy apprend vite ses leçons de crainte que le professeur ne fasse une interrogation surprise.* Conséquence à éviter. L'évitera-t-il ? Personne ne le sait.

- ◆ *Viens vite avant que maman ne s'énerve.* S'énervera-t-elle ? C'est possible. Mais on se dépêchera de venir pour qu'elle n'ait pas à le faire.

Tous ses procès dont on ne sait pas s'ils auront du succès, sont postérieurs à l'action principale. Ainsi, vus de la principale, ces procès sont situés dans le futur et sont donc incertains.

5.1.5.2.2 Doute, incertitude, gêne

Les verbes suivis du subjonctif comme *douter que* ou les expressions impersonnelles telles qu'*il se peut que, il est bon que* entraînent des procès incertains, ce qui justifie l'emploi du subjonctif.

- ◆ *Il se peut qu'il soit chez lui.* Mais ce n'est pas sûr.
- ◆ *Nous doutons qu'elle soit d'accord avec votre proposition.* Mais nous n'en sommes pas certains.

Notez que les verbes exprimant une certitude deviennent incertains lorsqu'ils sont soumis à une négation ou une interrogation dans un style soutenu.

- ◆ *Je suis sûr qu'elle viendra.*
- ◆ *Je ne suis pas sûr qu'elle vienne.* Possible, mais moins chic : *Je ne suis pas sûr qu'elle viendra.*
- ◆ *Es-tu sûr qu'elle vienne ?* Possible, mais moins chic : *Es-tu sûr qu'elle viendra ?*

La concession, elle, exprime un procès qui devrait empêcher la réalisation d'un autre procès, mais n'y parvient pas.

- ◆ *Bien qu'il ait le vertige, il fait de l'alpinisme.* Son handicap gênant devrait l'en empêcher, mais il ne peut pas s'empêcher d'en faire.

5.1.5.2.3 Caractère exceptionnel, unique

Dans les relatives, le subjonctif exprime plutôt le caractère exceptionnel, hors de la norme de l'antécédent. Cela se produit lorsque l'antécédent est soumis à une négation, un superlatif ou lorsqu'il représente un modèle d'après lequel on cherche.

- ◆ *Il n'y a personne qui puisse me dire la vérité.* C'est tellement exceptionnel que personne ne peut le faire.
- ◆ *C'est le plus grand menteur que je connaisse.* L'antécédent *menteur* est soumis à un superlatif, ce qui le rend unique.
- ◆ *C'est la seule solution que je puisse envisager.* La seule, donc, unique.
- ◆ *Nous cherchons un plombier qui sache installer un climatiseur.* Un modèle de plombier que l'on cherche, sans savoir si on va le trouver.

5.1.5.2.4 Cas exceptionnel de la conséquence.

Vu de la principale, la subordonnée de conséquence n'a pas encore commencé. On pourrait donc penser qu'elle doit être au subjonctif. Pourtant, ce n'est pas le cas.

- ◆ *Je lâche ce vase, si bien qu'il tombera sur le sol et se brisera..*

La conséquence correspond à un procès logique qui découle du procès qui est sa cause. Elle correspond à des valeurs correspondant à l'expérience : je sais que si je lâche le vase, il va tomber sur le sol et se briser. Je n'ai donc aucune raison, en tant que locuteur, de douter de la conséquence. Notons que la conséquence découle simplement d'une cause. Il n'y a pas d'intentionnalité au moment où la cause se déroule.



Attention à *de sorte que*, *de façon que*, *de manière que*, qui introduisent un but au subjonctif, ou une conséquence à l'indicatif ou au futuro-conditionnel selon les cas.

Ainsi, on aura :

◆ *J'ai fait tomber le vase de sorte qu'il s'est fracassé par terre.*

J'ai ici une conséquence à l'indicatif. Il est tombé et donc, il s'est cassé.

◆ *Je fais tomber le vase de sorte qu'il aille se fracasser par terre.*

Ce vase est trop laid. Je vais le faire tomber pour qu'il aille se fracasser, c'est ce que je vise comme but. J'emploie le subjonctif, car un but n'est jamais sûr. Ici, je réalise la cause dans le but que la conséquence soit provoquée.

5.2 Valeur des temps(TPT10)

Les temps ont plusieurs valeurs, selon qu'on les emploie avec leur valeur de base, leur valeur stylistique, qu'on les utilise de façon atypique ou que l'on soit obligé de les employer pour des raisons syntaxiques.

- La **valeur de base**, qui est typique pour un temps.
- La **valeur stylistique**, qui est une dérivation de la valeur de base.
- La **valeur déviée**, qui n'a rien à voir avec la valeur de base.
- La **valeur grammaticale**, rendue obligatoire par l'emploi d'un verbe introducteur (vouloir) ou d'une conjonction ou locution conjonctive.

5.2.1 Tableau des emplois selon la valeur

	Valeur de base	Valeur stylistique	Valeur déviée	Valeur grammaticale
Indicatif				
présent	Époque présente TPTLocu = TPTProc	Translation passé Translation futur		Condition : si + présent, Futur simple
imparfait	Passé en cours	Importance, politesse		Condition : si + imparfait, cond. Pr
Passé simple	Passé fini			
Passé composé	Antérieur présent		Passé accéléré	
Plus-que-parfait	Antérieur imparf.		Passé accéléré	
Passé antérieur	Ant. Passé sple		Passé accéléré	
Futuro-conditionnel				
Futur simple	Futur		Hypothèse	Potentiel 50
Futur antérieur	Futur antérieur		Hypothèse	Potentiel 10
Cond. présent	Condition		Info officielle	Irréel présent Potentiel 10%
Cond. passé 1 ^o f.	Cond. antérieur		Info officielle passée	Irréel du passé
Cond. passé 2 ^o f.				
Subjonctif				
Subj présent	Ordre, conseil	Ordre, conseil par		Conjonction, verbe, locution + subjonctif, postériorité
Subj passé	Ordre conseil passé	Un tiers		
Subj imparfait				
Subj plus-que-p.				

Impératif			
Présent	Ordre conseil		
Passé	Ordre passé		
Participe			
Présent	Simplification des cas difficiles		
Passé composé			
Passé			
Infinitif			
Présent	Simplification des cas difficiles		Verbes opérateurs
Passé			

5.2.2 Topogramme des valeurs du temps



5.2.3 Survol des quatre valeurs

5.2.3.1 La véritable valeur des temps

La principale valeur du temps grammatical, c'est de permettre de replacer les procès dans la chronologie du temps.

Nous savons grâce à TPT1 que nous avons trois époques : le passé, le présent et le futur. La première tâche sera donc de replacer les procès dans l'une de ces périodes. Pour cela, on se servira de repères : TPT2 nous a appris que nous avons deux repères de base : le moment où le locuteur produit son message, que nous appelons TPTLocu, et celui où a lieu le procès dont on parle, que nous appelons TPTProc.

5.2.3.1.1 Il y a trois cas de figures de base qui mettent en jeu des temps simples.

Le procès a lieu au moment où on en parle : le procès a lieu au présent

◆ *Le train entre en gare.*

Le procès a eu lieu avant qu'on n'en parle : le procès a lieu à un temps du passé

◆ *Le train est entré en gare.*

Le procès a eu lieu après qu'on en parle : le procès a lieu au futur

◆ *Le train entrera en gare.*

❁ Il n'y a qu'un seul cas de temps simple du **présent** le présent de l'indicatif.

❁ Il y a deux temps simples qui se partagent le **passé** : le passé simple et l'imparfait. Pour les départager, il faut faire appel à TPT3, qui exploite les balises temporelles et TPT4, qui s'occupe des rapports entre les procès.

On emploie l'imparfait lorsque le procès est encore en train au moment où démarre le procès suivant :

◆ *Le train démarrait lorsque Paul arriva avec son énorme valise.* S'il court vite, il le rattrapera peut-être.

En revanche, le passé simple est employé lorsque le procès est terminé avant que ne commence le procès suivant.

◆ *Le train partit. Paul arriva avec son énorme valise et le vit disparaître dans le tunnel.* Il n'arrivera pas à le rattraper, car il est déjà parti

Remarque : on peut remplacer le passé simple par un passé composé à l'oral ou à l'écrit sans ambition littéraire.

◆ *Le train est parti. Paul est arrivé avec son énorme valise et l'a vu disparaître dans le tunnel.*

❁ Il y a un temps simple du futur, le futur simple :

◆ *Qui vivra, verra.*

5.2.3.1.2 L'antériorité apporte une nouvelle dimension :

Celle d'un procès qui est déjà terminé lorsque le procès suivant commence. Il est souvent nécessaire d'employer une conjonction qui souligne cette antériorité.

❁ Chaque temps simple s'accompagne d'un temps composé dont l'auxiliaire est conjugué à ce même temps simple.

→ Indicatif

◆ *Dès qu'il s'est levé, il se met à chanter.* (passé composé / présent)

◆ *Dès qu'il se fut levé, il se mit à chanter.* (passé antérieur / passé simple)

◆ *Dès qu'il s'était levé, il se mettait à chanter.* (plus-que-parfait / imparfait)

→ Futuro-conditionnel

◆ *Dès qu'il se sera levé, il se mettra à chanter.* (futur antérieur / futur simple)

- ◆ *Dès qu'il se serait levé, il se mettrait à chanter.* (conditionnel passé 1 conditionnel présent)

✿ L'antériorité permet d'établir un lien entre deux procès en disant :

A est antérieur à B. Lorsque B commence, A est déjà terminé.

On retrouve l'antériorité dans plusieurs cas de figures :

→ Dans l'indépendante ou dans la principale.

- ◆ *Paul sonne chez Gwendoline, qui est déjà partie pour aller à la piscine.*

→ Dans la circonstancielle de temps :

- ◆ *Paul sonne chez Gwendoline après qu'elle est partie pour aller à la piscine.*

→ Dans la circonstancielle de cause :

- ◆ *Paul sonne pour rien chez Gwendoline, puisqu'elle est partie pour aller à la piscine.*

→ Dans la relative :

- ◆ *Paul sonne pour rien chez Gwendoline qui est déjà partie pour aller à la piscine.*

5.2.3.1.3 Le conditionnel exprime l'hypothèse et la condition :

- ◆ *Le concierge a le nez rouge. Serait-il alcoolique ?* (hypothèse)

- ◆ *Si elle avait du courage, elle lui dirait la vérité.* (condition)

Potentiel et irréel :

- ◆ *Si demain le président venait me voir, je lui dirais ses quatre vérités.* (potentiel peu probable.)

- ◆ *Si tu étais plus intelligent, tu comprendrais.* (irréel du présent)

- ◆ *Si j'avais eu le temps, j'aurais écrit la lettre.* (irréel du passé)

5.2.3.1.4 Le subjonctif dans la principale : souhait, ordre, conseil appuyé, malédiction

- ◆ *Que les cieux lui soient cléments !* (souhait)

- ◆ *Qu'il vienne me voir !* (ordre)

- ◆ *Qu'il cesse de fumer !* (conseil appuyé)

- ◆ *Que la diable l'emporte !* (malédiction)

5.2.3.1.5 L'impératif sert à exprimer un ordre, un conseil appuyé ou une interdiction directe

- ◆ *Mange ta soupe.* (ordre direct)

- ◆ *Pour ne pas avoir froid, mets-toi un bonnet sur la tête.* (conseil appuyé)

- ◆ *N'allume pas la lumière, cela sent le gaz.* (interdiction)

5.2.3.1.6 Le participe

Le participe présent ou composé ne s'emploient jamais seuls. Ils sont employés pour simplifier des subordonnées.

✿ Pour simplifier une subordonnée lorsqu'elle a le même sujet que la principale :

- ◆ *Paul, étant énervé par le bruit du voisin, alla porter plainte.*
= *comme Paul était énervé, il alla porter plainte.*
- ◆ *Soufflant comme un asthmatique, la vieille locomotive entra en gare.*
= *Tandis qu'elle soufflait comme un asthmatique, la vieille locomotive entra en gare.*

gare.

✿ Pour simplifier une subordonnée qui a son propre sujet :

- ◆ *Son voisin ayant fait du bruit toute la nuit, Paul alla porter plainte.*
= *Comme son voisin avait fait du bruit toute la nuit, Paul alla porter plainte.*

5.2.3.1.7 L'infinitif

✿ Pour simplifier une subordonnée lorsqu'elle a le même sujet que la principale :

- ◆ *Elle veut chanter sur scène.*

✿ Pour simplifier une subordonnée qui a son propre sujet :

- ◆ *J'ai entendu aboyer le chien toute la nuit*

✿ Au discours indirect :

L'impératif est remplacé au discours indirect par l'infinitif

- ◆ *Il m'a dit : « Arrête de fumer ! »*
- ◆ *Il m'a dit d'arrêter de fumer.*

✿ Il s'emploie aussi pour donner des instructions par écrit, sur des pancartes ou étiquettes s'adressant à tous.

- ◆ *Ne pas cracher par terre.*
- ◆ *Sonner avant d'entrer.*

5.2.3.2 Valeur stylistique

On peut se servir de la valeur d'un temps pour susciter une réaction chez le locuteur.

5.2.3.2.1 Rendre un texte plus vivant en procédant à une translation de repère

Prenons comme exemple un fait historique : (TPT1/TPT2)

- ◆ *Le 15 août 1815, Napoléon fut vaincu par ses ennemis à Waterloo. Quelque temps plus tard, il fut exilé à Sainte- Hélène.*

✿ On peut rendre le texte plus vivant en faisant comme si le locuteur ne parlait pas aujourd'hui, mais le jour-même de la bataille, le 15 août 1815. Ainsi, par une translation de TPTLocu du 28.06.2018 au 15 août 1815, le locuteur se transporte en emmenant l'interlocuteur avec lui sur le champ de bataille à la date du 15 août 1815. Pour cela, il suffit d'employer le présent. La balise temporelle (15 août 1815) nous montre qu'il y a transfert et que Waterloo, ce n'est pas aujourd'hui :

- ◆ *Le 15 août 1815, Napoléon est vaincu par ses ennemis à Waterloo. Quelque temps plus tard, il est exilé à Sainte-Hélène.* (verbes au présent passif)

Lorsqu'il n'y a pas de balise temporelle, c'est notre culture générale qui nous aide à comprendre. Nous savons que Napoléon est mort depuis longtemps, et que Waterloo a eu lieu il y a belle lurette.

Dans cet exemple, nous suivons le fil de la locution (cf. TPT2) : TPTLocu change de procès en procès, de façon que TPTProc corresponde chaque fois au présent.

✿ Envisager le futur à partir d'un fait passé.

Mais nous aurions pu rester à la bataille de Waterloo et envisager le futur :

◆ *Le 15 août 1815, Napoléon est vaincu par ses ennemis à Waterloo. Quelque temps plus tard, il sera exilé à Sainte- Hélène.* (verbes : l'un au présent passif, l'autre au futur passif.)

Ainsi, vu de la bataille de Waterloo, l'exil est dans le futur. TPTLocu reste au 15 août 1815, tandis que TPTProc passe au procès suivant et se trouve postérieur à TPTLocu, donc, vu de TPTLocu, dans le futur.

✿ Les temps composés et l'antériorité.

Nous avons vu que les temps composés servaient avant tout à désigner des procès antérieurs au temps simple.

On se sert de l'impression que donne le temps composé qui est fini avant le début du procès au temps simple correspondant pour accélérer un procès, donnant l'impression qu'il est fini à peine commencé (cf. TPT9)

◆ *Il lui demanda de l'épouser. Elle eut tôt fait de lui répondre « oui ».*

Ce procédé stylistique sert à montrer que le procès est terminé alors qu'il vient de commencer. Elle ne réfléchit donc pas longtemps avant de dire « oui ».

5.2.3.2.2 L'imparfait et le style

L'imparfait est le temps passé qui offre le plus d'emplois possibles.

Nous avons vu qu'il s'agissait à la base d'un temps exprimant un procès A qui était encore en train au moment où le procès B commençait.

On se sert de cette qualité pour allonger un procès de façon artificielle, en repoussant le moment où il se termine pour exprimer :

5.2.3.2.2.1 La politesse

◆ *Je venais vous demander de me prêter votre tondeuse.*

Je venais= je n'ai pas fini de venir. Si cela vous embête, imaginez que j'ai eu un empêchement et que je ne suis pas allé jusqu'au bout. Faites comme si je n'étais pas là.

5.2.3.2.2.2 L'Importance

◆ *En 1805, Napoléon perdait la bataille de Waterloo.*

Il perdait : l'imparfait repousse la fin du procès et lui donne ainsi plus d'importance.

Il perdit est banal. *Il perdait* est important.

5.2.3.2.2.3 On joue sur la fin du procès.

Devoir à l'imparfait met un terme à une série en lui donnant plus d'importance, du genre « enfin »

◆ *La voiture dérapa dans le virage, quitta la route, fit cinq tonneaux. Elle devait terminer sa course contre un chêne au bois très dur.*

Pensons au conducteur et aux passagers qui sont dans cette voiture, qui vivent le dérapage, chaque tonneau de la voiture où ils se trouvent chaque fois la tête en bas. La fin du cauchemar arrive enfin : qu'ils soient vivants ou morts, leur peur est terminée.

5.2.3.2.2.4 Revendiquer d'avoir vécu un événement, ou d'en avoir été le témoin :

Vous êtes assis au côté de la conductrice. Vous passez le long d'un immeuble. En regardant dans sa direction, vous avez le temps de voir un homme sauter d'un balcon. Mais comme votre compagne aime la vitesse, vous n'avez pas le temps de voir la fin de la chute. Tout excité, vous lui dites au moment où elle tourne à gauche à la fin de la rue :

◆ « *Titine, fais le tour du pâté de maisons ! Il y avait un homme qui sautait de son balcon.* »

L'imparfait souligne le fait que vous avez été témoin de la chute.

Pour vous faire plaisir, Titine fait le tour et repasse devant l'immeuble.

Vous la faites arrêter et allez avec elle à pied vers le bâtiment. Là, baignant dans son sang, un homme gît par terre. Maintenant que vous n'êtes plus témoin de la chute, que vous en constatez le résultat, vous pourrez dire : « *Tu vois, il a sauté par le balcon.* » Le passé composé, qui est antérieur au présent, montre bien que le procès est fini : il ne saute plus, maintenant. Il est là, couché sans vie.

5.2.3.2.5 Revivre un événement, un fait douloureux ou émouvant.

Vous voyez un enfant qui joue avec un petit caniche. Cela vous rappelle immédiatement le chien que vous aviez vous-même à l'âge de cet enfant. Ce souvenir vous émeut. Vous dites à l'enfant : « ◆ *Moi aussi, j'avais un petit chien.* »

Vous auriez pu dire « ◆ *Moi aussi, j'ai eu un petit chien.* » Mais cela serait dit sans aucune émotion. Cet imparfait est une variante de l'imparfait d'importance et confère à un procès passé et terminé une importance particulière.

5.2.3.2.3 Le subjonctif qui complète l'impératif.

Comme chacun sait, l'impératif est défectif : il n'a que la 2^e personne du singulier, la première et la seconde du pluriel. La conséquence, c'est que l'on ne peut donner d'ordre ou de conseil qu'à une personne présente. Si le destinataire de l'ordre n'est pas là, on se servira de la valeur du subjonctif pour faire transmettre l'ordre ou le conseil par une tierce personne présente.

A une personne présente : ◆ *Viens me voir demain.*

En passant par Pauline : ◆ *Qu'il vienne me voir demain.*

Nous aurions pu employer un banal discours indirect : ◆ *Dis-lui de venir me voir demain.* (l'impératif du discours direct devient infinitif au discours indirect).

5.2.3.3 Valeur déviée

Le futuro-conditionnel, dont le domaine n'est pas certain, est employé pour émettre une hypothèse faite après réflexion (futur) ou une information que l'on n'a pas eu le temps de vérifier.

◆ *Mme Dupont n'est pas venue à son rendez-vous, docteur.*

◆ *Elle aura eu un empêchement.*

Le docteur connaît bien Mme Dupont. C'est une patiente sérieuse. Si elle n'est pas venue, c'est qu'elle a eu un empêchement. Le docteur ne voit aucune autre explication possible.

◆ *Les troupes Russes envahiraient en ce moment la Géorgie.* .(A)

Le journaliste a lu le 8 août 2008 sur Internet un tweet qui disait que les troupes russes étaient en train d'envahir la Géorgie.(A)

Il n'a pas eu la possibilité de vérifier l'information, mais elle est trop importante pour qu'il n'en parle pas. Alors, il la livre au conditionnel (présent si le procès est en cours, passé s'il a déjà eu lieu :

◆ *Les troupes Russes auraient envahi la Géorgie hier matin.* (B)

Il n'y a pas de lien direct entre les valeurs de base de ces temps et l'hypothèse pour le futur, et le conditionnel de l'information non confirmée.

L'hypothèse au futur s'applique au moment présent (elle aura un empêchement) ou passé (elle aura eu un empêchement), et pas du tout futur.

Quant à l'information non confirmée, ce n'est ni une hypothèse, ni une condition. C'est une information obtenue par ouï-dire, mais qui n'a pas encore été confirmée.

Cependant, il y a un rapport : l'incertitude. Une information non-vérifiée, une hypothèse, la réalisation d'une condition n'offrent aucune certitude. Tout comme les temps du futuro-conditionnel

5.2.3.4 Valeur grammaticale

✿ La valeur grammaticale découle d'une obligation ou d'une interdiction

→ Il y a des cas où l'emploi d'un temps ou d'un mode est obligatoire.

◆ *Il faut que votre fils fasse ses devoirs régulièrement.*

Ici, *il faut* entraîne l'emploi du subjonctif.

→ Il y a d'autre cas où l'emploi est interdit.

◆ *Si j'avais su, j'aurais regardé dans le dictionnaire.*

On ne peut pas dire * ~~si j'aurais su~~. L'emploi des temps du futuro-conditionnel est interdit dans la subordonnée par « si ».

5.2.3.4.1 Les obligations

5.2.3.4.1.1 Subjonctif

Revoir le TPT4, § 10.1.5

5.2.3.4.1.2 Plus-que-parfait

Antériorité :

Les temps composés antérieurs obéissent à deux logiques :

- Ils sont utilisés dans une subordonnée de temps :
- Ils se trouvent dans un autre cas (indépendant, principale, subordonnée, sauf les temporelles)

✿ Dans la subordonnée de temps, on utilisera pour les temps de l'indicatif et du futuro-conditionnel le tableau suivant (Tableau I):

Subordonnée De temps	Temps composé	Auxiliaire	Participe passé	Temps de la principale
Indicatif	Passé composé <i>Dès qu' elle a chanté,</i>	Au Présent <i>elle a</i>	<i>chanté</i>	Présent <i>elle danse</i>
	Passé antérieur <i>Dès qu' elle eut chanté,</i>	Au Passé simple <i>elle eut</i>		Passé simple <i>elle dansa</i>
	Plus-que-parfait <i>Dès qu' elle avait chanté,</i>	A l'imparfait <i>elle avait</i>		A l'imparfait <i>elle dansait</i>
	Passé surcomposé <i>Dès qu' elle a eu chanté,</i>	Au passé composé <i>elle a eu</i>		Passé composé <i>elle a dansé</i>
Futuro-conditionnel	Futur antérieur <i>Dès qu' elle aura chanté,</i>	Au futur simple <i>elle aura</i>		Futur simple <i>elle dansera</i>
	Conditionnel passé <i>Dès qu' elle aurait chanté,</i>	Au conditionnel présent <i>elle aurait</i>		Cond. présent <i>elle danserait</i>

❁ Dans les autres cas, et particulièrement dans une configuration telle que la **cause**, la **comparaison** ou la **relative**, on ne met pas l'accent sur le temps, qui joue un rôle secondaire, et on emploiera alors un tableau simplifié (Tableau II):

Autre cas	Temps composé	Auxiliaire	Participe passé	Temps de la principale
Indicatif	Passé composé <i>Dès qu' elle a chanté,</i>	Au Présent <i>elle a</i>	<i>chanté</i>	Présent <i>elle danse</i>
	Passé antérieur <i>Dès qu' elle eut chanté,</i>	Au Passé simple <i>elle eut</i>		Passé simple <i>Elle dansa</i>
	Plus-que-parfait <i>Dès qu' elle avait chanté,</i>	A l'imparfait <i>elle avait</i>		A l'imparfait <i>Elle dansait</i>
Futuro-conditionnel	Futur antérieur <i>Dès qu' elle aura chanté,</i>	Au futur simple <i>elle aura</i>		Futur simple <i>Elle dansera</i>
	Conditionnel passé <i>Dès qu' elle aurait chanté,</i>	Au conditionnel présent <i>elle aurait</i>		Cond. présent <i>Elle danserait</i>

❁ Enfin, l'antériorité éloignée s'exprime par le plus-que-parfait.

◆ *Hier est mort l'acteur Richard Farnsworth, à l'âge de 80 ans. Il avait été cascadeur avant d'être acteur.*

On doit remonter loin dans le passé pour le voir cascadeur, tombant de cheval devant la caméra.

5.2.3.4.1.3 Verbes opérateurs

Les verbes opérateurs sont ceux qui permettent d'introduire un verbe à l'infinitif.

◆ *Il voulait manger au restaurant. Malheureusement, il avait oublié son portemonnaie à la maison.* Verbe opérateur : *vouloir* + subjonctif

5.2.3.4.2 Les interdictions

Futuro-conditionnel

Le futuro-conditionnel est interdit dans la subordonnée de condition par *si*. Il est remplacé :

Le futur simple par le présent

◆ *Si je gagne au loto, je m'achèterai une moto.* Et non pas * *si-je gagnerai* le conditionnel présent (comme dans la principale) par l'imparfait.

◆ *Si je gagnais au loto, je m'achèterais une moto.* Et non pas * *si-je gagnerais*

Le conditionnel passé (comme dans la principale) par le plus-que-parfait.

◆ *Si j'avais gagné au loto, je me serais acheté une moto.* Et non pas * *si-je gagnerais*

5.2.3.4.3 Les obligations pas toujours respectées

● **Relative et subjonctif**

Il y a assez peu de gens qui connaissent les règles d'emploi du subjonctif dans la relative. Dans tous les cas qui suivent, beaucoup emploient l'indicatif. Rappelons les points principaux, qui ont tous à voir avec l'antécédent de la relative :

✿ L'antécédent est soumis à une négation.

◆ *Il n'y a pas un seul élève qui sache faire cet exercice.*

✿ L'antécédent est soumis à un superlatif.

◆ *C'est la femme la plus intelligente que je connaisse.*

✿ L'antécédent est un modèle que l'on cherche sans être sûr de le trouver.

◆ *Monsieur cherche des chaussures qui lui aillent, qui soient bicolores et dont le prix ne soit pas exagérés. Dans ce magasin, il n'a trouvé que des chaussures qui sont unicolores, et dont le prix est exagéré.*

L'antécédent « *chaussures* » = modèle est décrit dans la relative au subjonctif. Les vraies chaussures, elles, le sont à l'indicatif.

● **Discours indirect et semi-direct**

Nous avons déjà vu que lorsque le verbe déclencheur du discours indirect est à un temps du passé, le temps du discours direct devait le plus souvent changer.

Tableau de transformation des temps lorsque le verbe qui introduit le discours est à un temps du passé	
Temps au discours direct	Temps au discours indirect
Présent de l'indicatif	Imparfait de l'indicatif
Passé simple de l'indicatif	
Imparfait de l'indicatif	
Futur simple du futuro-conditionnel	Conditionnel présent du futuro-conditionnel
Conditionnel présent du futuro-conditionnel	Conditionnel passé 1 du futuro-conditionnel
Futur antérieur du futuro-conditionnel	
Conditionnel passé 1 du futuro-conditionnel	Plus-que-parfait de l'indicatif
Passé composé de l'indicatif	
Plus-que-parfait de l'indicatif	
Passé antérieur de l'indicatif	
Passé surcomposé de l'indicatif	Infinitif présent
Impératif présent	
Impératif passé	Infinitif passé

Notons que beaucoup de Français ne respectent pas ces règles par pure méconnaissance de celles-ci. Ils emploient les mêmes temps que pour le discours direct.

5.3 Contraintes (TPT11)

Lorsque l'on emploie la conjonction de condition *si*, les temps du futuro-conditionnels sont interdits dans la subordonnée.

Patrons	Exemples	Irréel / potentiel
Si + présent, futur simple	S'il a envie, nous irons au cinéma	Potentiel raisonnablement probable
Si + imparfait, conditionnel présent	S'il avait envie, nous irions au zoo	Potentiel peu probable
Si + imparfait, conditionnel présent	S'il voulait, il aurait de bonnes notes	Irréel du présent
Si + plus-que-parfait, conditionnel passé 1 ^e forme	S'il avait voulu, il aurait eu de bonnes notes	Irréel du passé

Nous sommes bien loin du fameux et campagnard : * *Si j'avions su, j'aurais pas venu.*
On trouvera des détails sur la probabilité dans § 7.2.1.9 Degré de probabilité de réalisation d'un procès (TPT9) et § 9.9 (TPT9).

5.4 Résultats escomptés (TPT12)

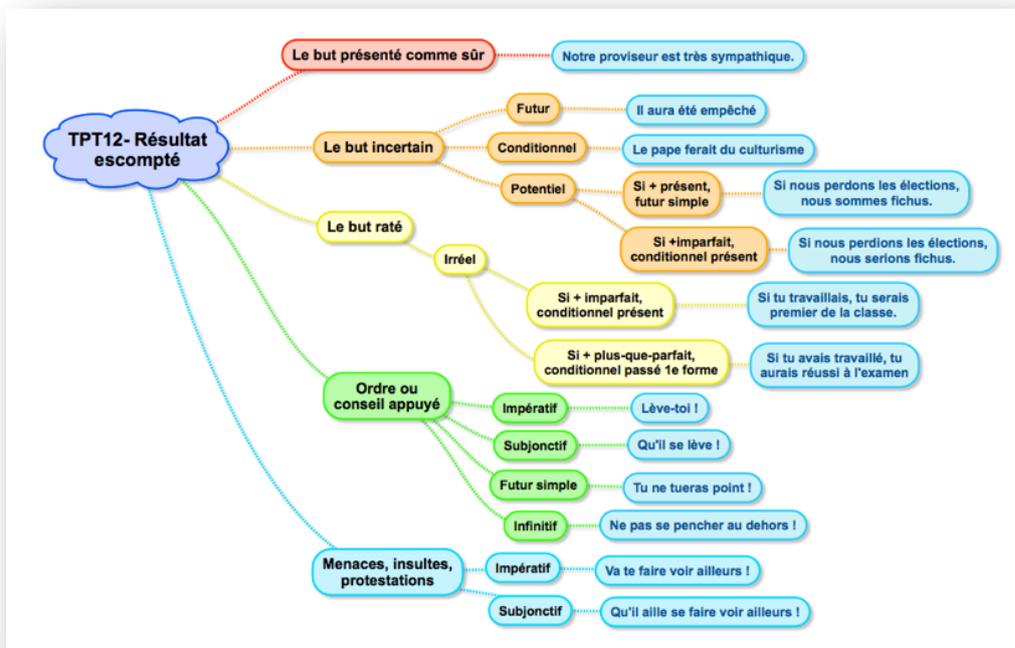
Lorsque l'on parle ou que l'on écrit, on le fait souvent pour obtenir un résultat.

Nous retiendrons les points suivants :

- Le but présenté comme sûr
- Le but incertain
- Le but raté
- L'ordre ou le conseil appuyé
- Menaces, insultes, protestations.

Notons que c'est le locuteur qui choisit les moyens qui lui sont nécessaires pour obtenir le but recherché. L'auditeur devra décoder le message pour démêler le vrai du faux ou du douteux.

5.4.1 Topogramme



5.4.2 Le procès présenté comme sûr

L'indicatif est le mode de la réalité. Lorsque le locuteur parle à l'indicatif, son but est de faire passer une information estampillée « certaine, sincère ».

◆ *Notre DRH est particulièrement sympathique. C'est mon avis.*

Ceci n'empêche pas de mentir. Le tout est d'avoir l'air sincère.

◆ *Je cours le cent mètres en 10 secondes.* Si le locuteur est jeune et vigoureux, pourquoi ne pas le croire ? S'il a 80 ans et qu'il tient à peine debout, nous aurons du mal. Quand on ment, il faut que ce que l'on dit ait l'air plausible.

5.4.3 Le procès incertain

5.4.3.1 Si l'on emploie un temps du futuro-conditionnel, le procès sera moins certain.

5.4.3.1.1 Le futur, avenir incertain

Si on emploie le futur, l'avenir étant incertain, on ne pourra qu'espérer que ce qui est prévu se réalise. Mais cela n'est pas certain.

◆ *Demain, il y aura des voitures volantes et les robots travailleront à notre place.*

C'est ce que disait mon instituteur en 1958, c'est à dire il y a 60 ans. C'est aussi ce que j'ai entendu dire ce matin du 16.01.2018 à France Culture par un expert. Nous verrons si cet expert s'y connaît plus que mon instituteur pour nous donner une idée de l'avenir. En tout cas, le futur nous réserve encore bien des surprises.

5.4.3.1.2 Le futur hypothétique

Il y a aussi les cas où l'on emploie le futur pour désigner une hypothèse (Cf. TPT11 : valeur déviée). Dans ce cas, selon notre probabilité naïve, nous avons raison si nous n'avons pas tort.

◆ *Il ne m'a pas téléphoné. Il aura été empêché.*

5.4.3.1.3 Le conditionnel de l'information non vérifiée.

Il donne une possibilité sous toute réserve ; il n'y a donc rien de sûr là-dedans (Cf. TPT11 : valeur déviée)..

◆ *James Bond aurait été nommé Premier ministre pour assurer le Brexit..*

Nous avons lu cela sur les réseaux sociaux, mais nous n'avons pas encore pu le vérifier.

5.4.3.2 Le but qui dépend d'une condition (potentiel)

Le degré de probabilité variait de 50/100 (=probable) à 10/100 (= fort peu probable)

◆ *Si nous perdons les élections, ce sera de notre faute.. (50/100)*

◆ *Si nous perdions les élections, ce que personne ne croit, ce serait de la faute des électeurs. (10/100)*

C'est ce qu'aurait pu dire François Fillion, dont l'élection était certaine, et qui, pourtant n'a pas réussi à devenir président de la République.

5.4.3.3 Le but raté

Lorsque l'on en arrive à l'irréel, du présent comme du passé, nous trouvons un cas de procès raté. La probabilité de réussite est alors nulle. Voici ce qu'une mère pourrait dire à son fils, qui a un poil dans la main :

- ◆ *Si tu travaillais, tu serais premier de la classe.* (Irréel du présent : il ne travaille pas et donc ne peut pas être premier)
- ◆ *Si tu avais travaillé plus régulièrement, tu aurais réussi à l'examen.* (Irréel du passé : il n'a pas travaillé régulièrement et n'a pas pu réussir)

5.4.3.4 L'ordre ou le conseil appuyé

Les ordres peuvent être donnés à l'impératif, au futur, au subjonctif ou à l'infinitif. Leur réalisation dépend de l'autorité du locuteur, des circonstances et du bon vouloir de l'interlocuteur. Leur réalisation est donc loin d'être certaine. Cela dépend de plusieurs facteurs : autorité du locuteur, bonne volonté de l'auditeur, difficulté ou pénibilité de la tâche etc.

5.4.3.4.1 A l'impératif, à la première ou à la deuxième personne, :

- ◆ *Lève-toi, assieds-toi, Dis bonjour à la dame, arrête de te balancer sur ta chaise !*

5.4.3.4.2 Ordre transmis par une tierce personne

On passe au subjonctif pour donner des ordres à quelqu'un par l'intermédiaire d'une tierce personne :

- ◆ *Qu'ils se lèvent tous quand le président entrera dans la salle.*

5.4.3.4.3 Au futur, comme dans le Décalogue :

La version que j'ai apprise au catéchisme :

- ◆ *Tu honoreras ton père et ta mère.*

La version que mes parents ont apprise :

- ◆ *Tes père et mère honoreras et aimeras parfaitement.*

5.4.3.4.4 A l'infinitif , généralement sur des pancartes :

- ◆ *Ne pas parler au conducteur.*
- ◆ *S'essuyer les pieds avant d'entrer.*

5.4.4 Menaces, insultes, protestation.

► A l'impératif, ici, brutal et vulgaire :

- ◆ *Casse-toi ou je te casse la gueule !*

► Au subjonctif, plus distingué :

- ◆ *Qu'il aille se faire voir ailleurs !*
- ◆ *Moi ? Que j'aille lui demander pardon ?*

5.4.5 Excuses

On peut s'excuser de diverses façons

► Indicatif présent :

◆ *Je vous demande pardon.*

◆ *Je vous présente mes excuses*

► Indicatif imparfait : excuses prudentes (si vous voulez, faites comme si je n'étais pas venu).

◆ *Je venais m'excuser d'avoir embouti votre voiture.*

◆ *Je voulais vous demander pardon d'avoir pris votre place de parking.*

► Conditionnel présent (poli)

◆ *Je voudrais vous demander pardon pour le bruit que nous avons fait.*

► Impératif présent (direct)

◆ *Excusez-moi*

6 Conclusion

Nous avons étudié l'emploi des temps grammaticaux du français sous un angle original : celui des traits pertinents temporels.

Nous les avons définis ainsi :

Définition	Un trait pertinent temporel (TPT) est un paramètre linguistique qui peut prendre plusieurs valeurs, et qui sert, seul ou en combinaison avec d'autres, à déterminer le choix d'un temps grammatical
------------	--

Nous en avons trouvé 12, d'importances diverses. Rappelons-en la liste :

Catégorie	TPT	Titre	Valeurs possibles
Replacer le procès dans le temps	TPT1	L'époque	Passé, présent, futur
	TPT2	Repères de base	TPTLocu, TPTProc
	TPT3	Les balises temporelles et leur décodage	Événement, durée absolue, durée relative, par rapport à un autre événement
	TPT4	Référence à un autre procès	Antériorité, postériorité, simultanéité
Autour du procès	TPT5	Types de procès	procès individuel, série, train de procès
	TPT6	Fenêtre temporelle	Identification, ouverture, fonctionnement, fermeture
	TPT7	Partie utile du procès	Début, fin, totalité etc.
	TPT8	Durée du procès	Procès instantané, procès qui dure, procès à durée indéterminée
Temps, procès, intention, résultat	TPT9	Degré de probabilité	Certaine, hypothèse, condition, futur et incertitude, information non vérifiée, subjonctif
	TPT10	Valeur du temps employé	Valeur vraie, stylistique, déviée, grammaticale
	TPT11	Contraintes	Temps obligatoire, interdit
	TPT12	Résultat escompté	But sûr, incertain (Ordre, conseil, menace, protestation, excuses), raté

Comme on voit sur la liste, on peut diviser ces 12 traits pertinents en trois groupes :

- Les TPT qui servent à replacer le procès dans le temps, de manière absolue (*8 juin 1947*) ou relative (*15 jours après sa naissance*) par rapport au temps des linguistes ou par rapport à un autre procès.
- Les TPT qui décrivent le procès : type, répétition, partie utile, durée.
- Les TPT qui décrivent les intentions du locuteur, les chances de réussite qu'il accorde au procès, les contraintes qui l'obligent à employer un temps précis ou le lui interdisent.

Ces 12 traits pertinents temporels **Erreur ! Signet non défini.** suffisent selon nous à décrire le système des temps grammaticaux du français.

Savoir les identifier, les évaluer, les manipuler, permet d'avoir une vision précise de l'emploi de ces temps, vus pour ainsi dire de l'intérieur.

Après les avoir introduits dans notre étude sur *la Théorie des temps grammaticaux fondée sur les traits pertinents temporels*, aux chapitres 7 et 9, avoir mis à la disposition des enseignants comme des apprenants une méthode *Enseigner les TPT, Avec la participation active des apprenants*, et doublé ces deux ouvrages d'un site www.theorie-des-temps.com permettant l'enseignement, l'apprentissage grâce à un *cahier de l'apprenant*, et d'une méthode d'apprentissage en autonomie, accompagnés d'exercices autocorrigés, nous estimons avoir ouvert assez grand une porte qui, nous

l'espérons, permettra à des enseignants et à leurs apprenants de travailler ensemble à cet apprentissage, et à des grammairiennes et grammairiens intéressés de réviser et de compléter nos écrits.

7 Matériel de réflexion

7.1 Les exemples classés par TPT

1. Les époques TPT1 (3/1)

* Époque = passé

‣ *Elle dit qu'elle a fait ce travail toute seule.*

* Époque = présent

‣ *Elle voit son voisin qui tond la pelouse.*

* Époque = futur

‣ *Elle sait que son ami viendra la voir plus tard.*

2. Les repères TptLocu -TptProc → TPT1/TPT2 (3.2)

* Translation de TptLocu vers le passé

‣ *Philippe-Auguste **bat** l'empereur Othon IV à Bouvines en 1214.*

* Translation de TptLocu vers le futur

‣ *Demain, je le **prends** à part et je lui **dis** ses quatre vérités*

3. Le rôle des balises temporelles → TPT3 (3.3)

* La balise et le temps concordent

- ‣ *Ils se sont mariés hier.* Les deux indiquent le passé
- ‣ *Ils partiront en voyage de noces demain.* Les deux indiquent le futur
- ‣ *Aujourd'hui, ils se reposent.* Les deux indiquent le présent

* La balise et le temps divergent

- ‣ *Hier, il s'achète une voiture de sport.* Hier = passé
- ‣ *Demain, il a un accident.* Demain = futur

* La balise est équivoque

- ‣ *Ce jour-là, il s'est lavé.* Passé composé = passé
- ‣ *Ce jour-là, il se lavera.* Futur simple = futur

* Il n'y a pas de balise temporelle

- ‣ *La Terre tourne autour du Soleil.* C'est toujours vrai.
- ‣ *Le bois est plus léger que l'acier.* C'est toujours vrai.
- ‣ *Les loups mangent de la viande.* C'est toujours vrai.

4. Procès lié à un autre procès → TPT4 (3.4)

* A est antérieur à B (3.4.1)

- ▶ ♦ *Dès que Julie a mangé, elle regarde la télévision* . A est antérieur à B.

* L'antériorité fortuite (3.4.1.1)

- ♦ *Le président de la République a fait un discours. Jacques lit le journal.*

* L'antériorité soulignée (3.4.1.2)

- ♦ *Dès que Julie a mangé, elle s'installe devant la télévision.*

* L'antériorité éloignée (3.4.1.3)

- ♦ *Un homme a été arrêté ce matin. Il avait déposé une bombe il y a deux ans.*

* L'antériorité par rapport à un joker pour accélérer le procès (3.4.1.4)

Avec le verbe *faire* (*vite/tôt*) → temps composé

- ♦ *Je l'invitai pour le lendemain. Elle eut tôt fait de venir. (Nous allâmes au cinéma.)*
- ♦ *Je l'invitais pour le lendemain. Elle avait tôt fait de venir. (Nous allions au cinéma.)*
- ♦ *Je l'inviterai pour le lendemain. Elle aura tôt fait de venir. (Nous irons au cinéma.)*
- ♦ *Je l'inviterais pour demain. Elle aurait tôt fait de venir. (Nous irions au cinéma.)*

Avec d'autres verbes : → temps simple

- ♦ *Elle se dépêcha de venir.*
- ♦ *Elle n'attendit pas longtemps avant de venir*
- ♦ *Elle ne tarda pas à venir.*
- ♦ *Elle arriva sans plus tarder.*

* B est postérieur à A (3.4.2)

* La postériorité fortuite (3.4.2.1)

- ♦ *Pierre se brosse les dents . Un peu plus tard, le soleil se lève.*

* La postériorité soulignée (3.4.2.2)

- ♦ *Jacquot se dépêche d'éteindre la télé avant que ses parents ne rentrent.*

* A et B sont simultanés (3.4.3)

* La simultanéité fortuite (3.4.3.1)

- ♦ *Le soleil brille. Pendant ce temps, les cigales chantent.*

※ La simultanéité soulignée (3.4.3.2)

Forme de base

- ◆ *Pendant qu'il mange, il regarde la télévision. (1)*
- ◆ *Tandis qu'il mange, il fait ses devoirs. (2)*
- ◆ *Il mange un gâteau à la crème alors qu'il est au régime. (3)*
- ◆ *Il mange un gâteau à la crème alors qu'il a promis de surveiller sa ligne. (4)*

Forme progressive

- ◆ *Plus on travaille, plus on est fatigué. (1)*
- ◆ *Moins on mange, et moins on grossit. (2)*
- ◆ *Au fur et à mesure que l'homme grandit, il change de caractère. (3)*
- ◆ *Plus je dors, moins je suis fatigué. (4)*

※ La simultanéité au contact (3.4.3.3)

Présent

- ◆ *Paul sort de l'immeuble. Il reçoit une peau de banane sur la tête. (1)*
- ◆ *Au moment où il sort de chez lui, il reçoit une peau de banane sur la tête. (2)*
- ◆ *A peine sort-il de chez lui qu'il reçoit une peau de banane sur la tête. (3)*
- ◆ *Quand il sort de chez lui, il reçoit une peau de banane sur la tête. (4)*
- ◆ *Il sort de chez lui quand il reçoit une peau de banane sur la tête. (5)*
- ◆ *Il sort de chez lui, puis, reçoit une peau de banane sur la tête. (6)*

Passé

- ◆ *Paul sortit de l'immeuble. Il reçut une peau de banane sur la tête. (1)*
- ◆ *Au moment où il sortit de chez lui, il reçut une peau de banane sur la tête. (1a)*
- ◆ *A peine sortait-il de chez lui qu'il reçut une peau de banane sur la tête. (2)*
- ◆ *Quand il sortit de chez lui, il reçut une peau de banane sur la tête. (2a)*
- ◆ *Il sortait de chez lui quand il reçut une peau de banane sur la tête. (3)*
- ◆ *Il sortit de chez lui, puis, reçut une peau de banane sur la tête. (3a)*
- ◆ *A peine eut-il quitté l'immeuble, qu'il reçut une peau de banane sur la tête. (3b)*

※ La simultanéité de remplacement (autrefois/aujourd'hui) (3.4.3.4)

Forme autrefois / aujourd'hui

- ◆ *Autrefois, il y avait quatre saisons bien marquées. Aujourd'hui, on passe directement de l'hiver à l'été. (A→B)*
- ◆ *Dans l'antiquité, les Romains allaient voir des hommes s'entretuer dans les arènes. De nos jours, les gens réclament une cellule psychologique dès qu'il y a un peu de sang qui coule. (A→B).*

Formes équivalentes

- ◆ *Le père de Sonia fouillait dans les poubelles pour se nourrir. Elle, en revanche, possède un hôtel particulier à Paris. (1)*
- ◆ *Quand j'étais jeune, je courais le marathon. Maintenant, je suis essoufflé rien qu'à traverser la rue. (2)*
- ◆ *Elle est rentrée à l'Académie française alors que ses parents savaient à peine lire et écrire. (3)*

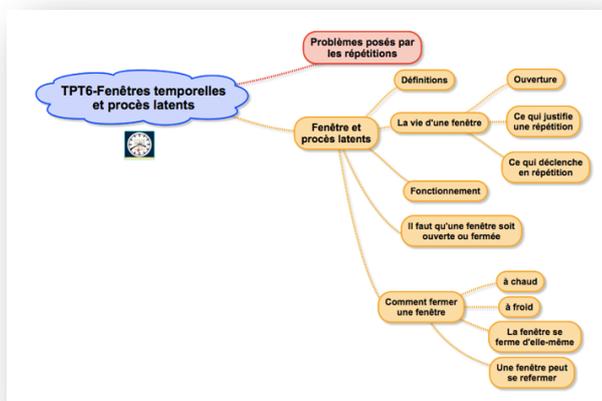
5. Type de procès → TPT5 (4.1)

- * Le procès individuel a lieu seul
 - ◆ *Le voisin m'a apporté un colis hier soir. Je lui ai demandé des nouvelles de sa femme.*
- * Les procès qui forment une série
 - ◆ *L'ogre mit ses bottes, les nettoya, prit son chapeau et sortit.*
- * Le train de procès
 - ◆ *Quand Pierre avait un travail difficile à faire, il le remettait au lendemain et devait le faire à toute allure la nuit avant la limite.*
 - * Balise = date
 - ◆ *Le 25 décembre, on fête Noël. Les enfants reçoivent des cadeaux, alors que les adultes mangent et boivent plus que de coutume.*
 - * Balise = événement
 - ◆ *A la rentrée des classes, les enfants regrettent les vacances mais sont heureux de retrouver les copines et les copains.*

6 Notions de fenêtre temporelle → TPT6 (4.3)

- ◆ *Dupont fumait 40 cigarettes par jours. Le médecin lui conseilla de réduire sa consommation.*
- ◆ *Toute sa vie, Dupont fuma 40 cigarettes par jour.*

* Principe des fenêtres temporelles (4.3.1)



✳ La vie d'une fenêtre (4.3.2)

◆ *Madame Dupont était fort lasse. Elle fit une petite sieste et retrouva tout son élan.*

✳ Description d'une occurrence de la répétition

◆ *Le 12 août, Madame Dupont était fort lasse. Elle fit comme le 8.6.47 une petite sieste et retrouva tout son élan.*

✳ Description de l'ensemble de la répétition

◆ *Quand Madame Dupont était fort lasse. Elle faisait une petite sieste et retrouvait tout son élan.*

✳ Fenêtres et procès latents (4.3.3)

✳ Définitions (4.3.3.1)

◆ *A la prochaine rentrée des classes, tu auras un nouveau cartable. (A)*

◆ *Pour ton anniversaire, tu pourras inviter des copains. (B)*

◆ *Si tu manges des fraises, tu devras encore te gratter. (C)*

✳ Ouverture (4.3.3.2)

◆ *Quand Madame Dupont est lasse, elle se détend.*

◆ *Quand Madame Dupont est lasse, elle se détend en faisant une sieste, en buvant un petit verre de remontant ou en faisant du yoga .*

✳ Occurrence simple ou ensemble des occurrences (4.3.3.2)

◆ *Ce jour-là, Paul voit une araignée, se met à suer et il est pris de tremblements.*

◆ *Quand Paul voit une araignée, il se met à suer et il est pris de tremblements.*

✳ Comment fermer une fenêtre (4.3.4)

✳ Fermer une fenêtre à chaud (4.3.4.1)

◆ *Ce jour-là, Paul vit une araignée. Il décida de s'en débarrasser et la tua.*

✳ Fermer une fenêtre à froid (4.3.4.2)

◆ *Paul avait peur des araignées . Quand il en voyait une, il se mettait à trembler. Un soir, dans son lit, il réfléchit et décida de ne plus jamais fuir devant une araignée.*

✳ La fenêtre se ferme d'elle-même (4.3.4.3)

◆ *Paul avait peur des araignées . Quand il en voyait une, il se mettait à trembler. Et puis, il partit pour l'Islande, où il n'en rencontra plus jamais.*

✳ La fenêtre peut ne pas pouvoir se fermer (4.3.4.4)

◆ *Tout corps plongé dans un liquide reçoit une poussée dirigée de bas en haut égale au poids du liquide déplacé.*

◆ *Tout corps plongé dans un liquide reçoit une poussée dirigée de bas en haut égale au poids du liquide déplacé.*

✱ Fenêtres et temps (4.3.5.1)

✱ Exemples selon les périodes (4.3.5.1.1)

exemples selon les périodes : présent, passé ou futur.		N°
Présent :	Σ → Quand il voit une araignée, ses cheveux se dressent sur sa tête.	1a
	X → Il voit une araignée, si bien que ses cheveux se dressent sur sa tête.	1b
Passé :	Σ → Quand il voyait une araignée, ses cheveux se dressaient sur sa tête.	2a
	X → Il vit une araignée, si bien que ses cheveux se dressèrent sur sa tête.	2b
	Σ → Quand il vit une araignée, ses cheveux se dressèrent sur sa tête.	2c
Futur	Σ → Quand il verra une araignée, ses cheveux se dresseront sur sa tête.	3a
	X → Il verra une araignée, si bien que ses cheveux se dresseront sur sa tête.	3b

Σ → Ensemble des répétitions

X → une occurrence

✱ Différents cas d'emploi des temps (4.3.5.3)

➤ Premier cas : les faits

◆ *Lorsque Johnny subit une contrariété, il boit pour se calmer un verre de whisky et fume une cigarette.*

◆ *Ce jour-là, Johnny subit une contrariété. Il but pour se calmer un verre de whisky et fuma une cigarette.*

◆ *Ce jour-là Johnny était contrarié. Il but un verre de whisky et fuma une cigarette.*

➤ La fenêtre est encore ouverte au moment où je parle

◆ *Chaque fois que Johnny subit une contrariété, il boit pour se calmer un verre de whisky et fume une cigarette.*

➤ La fenêtre est encore ouverte au moment passé dont je parle

◆ *Chaque fois que Johnny subissait une contrariété, il buvait pour se calmer un verre de whisky et fumait une cigarette.*

◆ *Chaque fois que Johnny subissait une contrariété, il buvait pour se calmer un verre de whisky et fumait une cigarette. Ce jour-là, sa femme lui fit remarquer que ce n'était pas bon pour sa santé.*

➤ La fenêtre est fermée au moment passé dont je parle

Premier cas :

◆ *Toute sa vie, chaque fois que Johnny subit une contrariété, il but pour se calmer un verre de whisky et fuma une cigarette.*

Deuxième cas

- ◆ *Tout condamné à mort aura la tête tranchée.* (Marcel Pagnol *Le Schpountz*)
 - ◆ *Si tu étrangles ta belle-mère, tu risques d'être condamné à mort, puis, guillotiné, car tout condamné à mort aura la tête tranchée.*

Troisième cas

- ◆ *Tout corps plongé dans un liquide reçoit une poussée de bas en haut égale au poids du liquide déplacé.* (Principe d'Archimède)
- ◆ *Le 4 juin 1783, la première Montgolfière, transportant un mouton et un canard, reçut une poussée d'Archimède suffisante pour décoller parce qu'elle contenait de l'air chauffé, plus léger que le même volume d'air froid ambiant déplacé.*
- ◆ *Attention, Caroline. Ne mets pas trop de choses dans ton bateau. Quand tu le plongeras dans l'eau, il recevra une poussée de bas en haut égale au poids de l'eau qu'il déplace. Il faut que cette poussée soit plus importante que le poids du bateau chargé.*

7.. Partie du procès visée → TPT7 (4.4)

- ◆ *Ils se sont mariés hier.* (1) (Tout le procès nous intéresse)
- ◆ *Ils étaient en train de se marier lorsque le témoin s'aperçut qu'il avait oublié les alliances.*(2) (C'est le corps du procès qui nous intéresse)
- ◆ *Ils venaient juste de se marier lorsque la mariée partit avec le curé.* (3) (C'est le moment juste après le procès qui nous intéresse)

✳ Moment juste avant le début (4.4.1)

- ◆ *Elle va déménager.*
- ◆ *Elle est sur le point de déménager.*
- ◆ *Elle allait déménager lorsqu'on lui dit que sa mutation était annulée.*

✳ Début du procès (4.4.2)

- ◆ *Elle se met à trembler.*

Elle vient juste de commencer à trembler. On emploie le verbe *se mettre à + infinitif*.

✳ Corps du procès (4.4.3)

- ◆ *Nous sommes en train de déménager.*
Avec *être en train de + infinitif*, on est en pleine action.

✳ Moment juste avant la fin du procès (4.4.4)

- ◆ *Il ne reste plus que deux minutes..*
- ◆ *Nous sommes sur le point de terminer.*

- * Ensemble du procès (4.4.5)
 - ◆ *Elle a déménagé dimanche dernier.*
- * Moment juste après la fin (4.4.6)
 - ◆ *Elle vient de coudre son pantalon.*

8.. Durée du procès→ TPT8 (4.2)

- * Les verbes bascules (4.2.2)
 - * Principe des verbes bascules (4.2.2.1)
 - ◆ *Il regarda dans son portefeuille pour voir s'il avait encore un billet de cinquante euros. (1)*
 - ◆ *Je le vis qui regardait dans la rue une voiture qui essayait de se garer dans un trou un peu trop petit. (2)*
 - * La famille des verbes bascules (4.2.2.2)
 - ◆ *La nuit, il y avait des bruits bizarres venant de la cuisine. Paul se levait tout de suite, mais quand il regardait dans la cuisine pour voir ce qui se passait, il ne voyait rien. Un jour, il installa une caméra pour percer ce mystère.*
 - ◆ *Mes parents m'écoutent, mais ils ne m'entendent pas.*
 - * Cas du verbe « vouloir » (4.2.2.3)
 - ◆ *Il voulut sortir lorsque sa femme le retint par la manche. (1)*
 - ◆ *Il voulait sortir lorsque sa femme le retint par la manche. (2)*
 - * Procès de faible durée (4.2.3)
 - ◆ *Au moment où l'élève sortait, le professeur lui demanda de rester pour l'aider à pousser un meuble.*
 - * Accélération de l'exécution (4.2.4)
 - ◆ *Quand elle le menace de le quitter, il a tôt fait de s'excuser. (avant la suite...)*
 - ◆ *Quand elle le menaçait de le quitter, il eut tôt fait de s'excuser. (avant la suite...)*
 - ◆ *Quand elle le menaçait de le quitter, il avait tôt fait de s'excuser. (avant la suite...)*
 - ◆ *Quand elle le menacera de le quitter, il aura tôt fait de s'excuser. (avant la suite...)*
 - ◆ *Quand elle le menacerait de le quitter, il aurait tôt fait de s'excuser. (avant la suite...)*

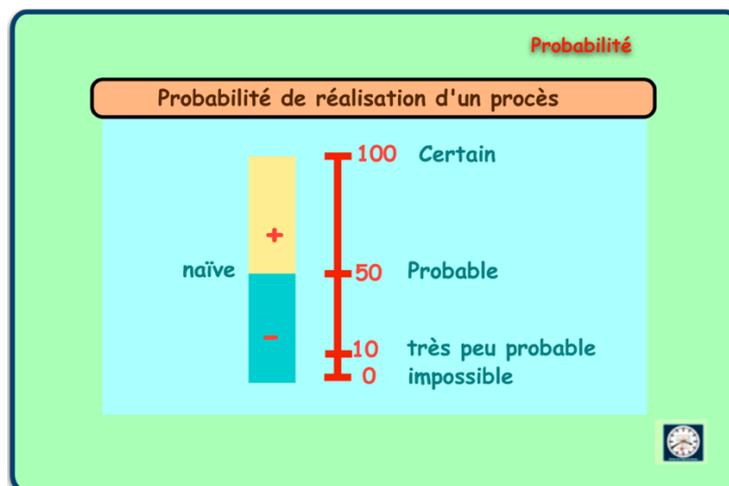
❖ Les verbes duratifs (4.2.5)

- ◆ *Elle travaille toute la journée debout dans un magasin.* (balise : toute la journée)
- ◆ *Les magasins sont ouverts de 9 heures à 20 heures.* (balise : de 9h à 12h)
- ◆ *Cette milliardaire passe l'hiver dans sa maison de la Côte d'Azur, et l'été dans son château en Bretagne.* (balise : l'hiver = tous les hivers)

❖ Le procès sans précision de durée (4.2.6)

- ◆ *Elle travaille toute la journée debout dans un magasin.* (balise : toute la journée)
- ◆ *Les magasins sont ouverts de 9 heures à 20 heures.* (balise : de 9h à 12h)
- ◆ *Cette milliardaire passe l'hiver dans sa maison de la Côte d'Azur, et l'été dans son château en Bretagne.* (balise : l'hiver = tous les hivers)

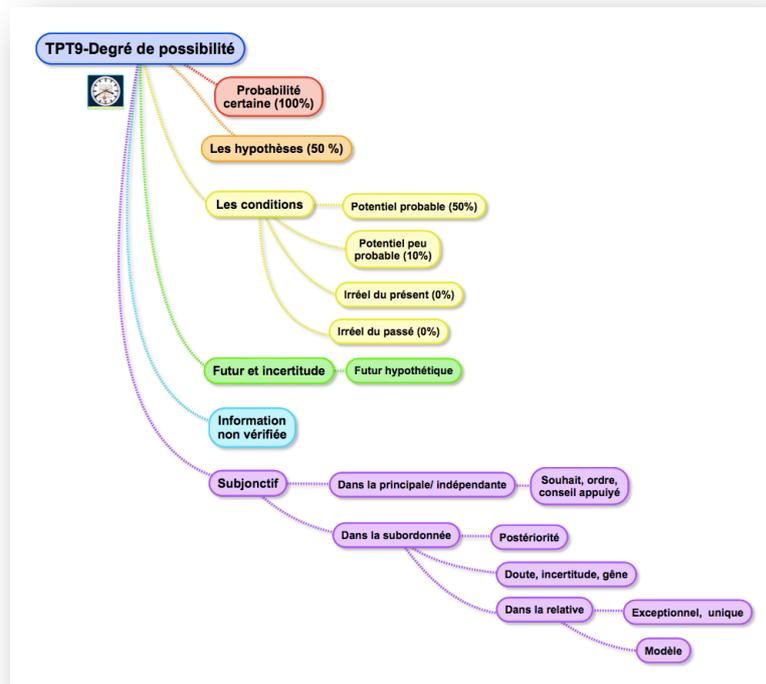
9.. Degré de probabilité → TPT9 (5.1)



Probabilité de réalisation des procès :

Probabilité 100%	Le procès paraît certain
Probabilité 50%	Une chance sur deux que le procès ait lieu
Probabilité 10 %	Le procès paraît improbable, mais pas impossible.
Probabilité = 0%	Certitude que le procès ne peut pas ou n'a pas pu avoir lieu.
Probabilité naïve :	C'est oui ou c'est non, sans évaluation des chances

* Topogramme (5.1.1)



* Probabilité certaine (5.1.2)

- ◆ *Johnny Halliday est mort le 5 décembre 2017.*
- ◆ *Il repose maintenant sur l'île de Saint-Barthélemy.*

* Les hypothèses (5.1.3)

* Futur et incertitudes (5.1.3.1)

* Le futur hypothétique (5.1.3.2)

- ◆ *Le professeur de ma fille est absent depuis quinze jours. Il sera en formation.*
Si j'étais sûr de cette explication, je dirais :
- ◆ *Le professeur de ma fille est absent depuis quinze jours. Il est en formation.*
Au passé
- ◆ *Le professeur de ma fille était absent la semaine dernière. Il aura suivi une formation.*

L'hypothèse au conditionnel

Petite histoire

Votre voisine, qui est si aimable d'habitude, ne vous a pas saluée quand vous l'avez croisée dans l'escalier. Vous en discutez avec votre mari :

« La voisine ne m'a pas saluée quand je l'ai rencontrée.

— **Elle ne serait pas vexée ?**

Mais pourquoi ?

— **Elle n'aurait pas accepté que j'aie enguirlandé son fils alors qu'il bouchait le passage que cela ne m'étonnerait pas. »**

Il se pourrait que

- ◆ *Il se pourrait qu'elle soit vexée.*

♦ *Il se pourrait qu'elle n'ait pas accepté que j'aie enguirlandé son fils.*

✿ Les conditions (5.1.4)

* Le potentiel probable

♦ *S'il fait beau, nous irons à la plage.*

♦ *S'il ne fait pas beau, nous irons au cinéma.*

Cela correspond au patron :

Si + Indicatif présent, futuro-conditionnel futur simple

* Le potentiel improbable mais possible

♦ « *Si demain il neige, tu pourras faire du ski.* »

♦ « *Si demain il neigeait, tu pourrais faire du ski.* »

Cela correspond au patron :

Si + Indicatif imparfait, futuro-conditionnel conditionnel présent

* L'irréel du présent

♦ *Si j'avais des ailes, je volerais comme un petit oiseau.*

Cela correspond au patron :

Si + Indicatif imparfait, futuro-conditionnel conditionnel présent

* L'irréel du passé

♦ *Si Napoléon avait remporté la bataille de Waterloo, tout aurait été différent.*

Cela correspond au patron :

Si + Indicatif plus-que-parfait, futuro-conditionnel conditionnel passé 1^e forme

* L'information non vérifiée

♦ *Le professeur de ma fille est absent depuis quinze jours. Il serait en formation.*

♦ *Le professeur de ma fille était absent la semaine dernière. Il aurait été en formation.*

♦ *Un ministre anglais se serait réfugié dans l'Ambassade de France à Londres, la semaine dernière pour demander l'asile politique.*

✿ Le subjonctif (5.1.5)

* Souhait, ordre, conseil appuyé

● **Souhait** : A un marin qui va faire le tour du monde en voilier :

♦ *Que les vents te soient favorables !* Le seront-ils ? On n'en sait rien. Mais cela ne coûte rien de le lui souhaiter.

◎ **Ordre /conseil** donné par l'intermédiaire d'une tierce personne à quelqu'un qui s'est fâché avec sa patronne :

◆ *Qu'il aille lui demander pardon !* Ira-t-il ? On n'en sait rien. Et n'oublions pas que les conseillers ne sont pas les payeurs.

* Dans la subordonnée

▶ Postériorité

Dans le **temps**, le **but** et la **conséquence à éviter**,

◆ *Emma prépare bien son contrôle pour que le professeur lui mette une bonne note.* But poursuivi : avoir une bonne note. L'aura-t-elle ? Nul ne le sait.

◆ *Guy apprend vite ses leçons de crainte que le professeur ne fasse une interrogation surprise.* Conséquence à éviter. L'évitera-t-il ? Personne ne le sait.

◆ *Viens vite avant que maman ne s'énerve.* S'énervera-t-elle ? C'est possible. Mais on se dépêchera de venir pour qu'elle n'ait pas à le faire.

▶ Doute, incertitude, gêne

◆ *Il se peut qu'il soit chez lui.* Mais ce n'est pas sûr.

◆ *Nous doutons qu'elle soit d'accord avec votre proposition.* Mais nous n'en sommes pas certains.

◆ *Je suis sûr qu'elle viendra.*

◆ *Je ne suis pas sûr qu'elle vienne.* Possible, mais moins chic : *Je ne suis pas sûr qu'elle viendra.*

◆ *Es-tu sûr qu'elle vienne ?* Possible, mais moins chic : *Es-tu sûr qu'elle viendra ?*

◆ *Bien qu'il ait le vertige, il fait de l'alpinisme.* Son handicap gênant devrait l'en empêcher, mais il ne peut pas s'empêcher d'en faire.

▶ Caractère exceptionnel, unique

◆ *Il n'y a personne qui puisse me dire la vérité.* C'est tellement exceptionnel que personne ne peut le faire.

◆ *C'est le plus grand menteur que je connaisse.* L'antécédent *menteur* est soumis à un superlatif, ce qui le rend unique.

◆ *C'est la seule solution que je puisse envisager.* La seule, donc, unique.

◆ *Nous cherchons un plombier qui sache installer un climatiseur.* Un modèle de plombier que l'on cherche, sans savoir si on va le trouver.

▶ Cas exceptionnel de la conséquence.

◆ *Je lâche ce vase, si bien qu'il tombera sur le sol et se brisera..*

⚠ Attention à *de sorte que*, *de façon que*, *de manière que*, qui introduisent un but au subjonctif, ou une conséquence à l'indicatif ou au futuro-conditionnel selon les cas.

◆ *J'ai fait tomber le vase de sorte qu'il s'est fracassé par terre.*

◆ *Je fais tomber le vase de sorte qu'il aille se fracasser par terre.*

10.. Valeur des temps → TPT10 (5.2)

✱ Tableau des emplois selon la valeur (5.2.1)

	Valeur de base	Valeur stylistique	Valeur déviée	Valeur grammaticale
Indicatif				
présent	Époque présente TPTLocu = TPTProc	Translation passé Translation futur		Condition : si + présent, Futur simple
imparfait	Passé en cours	Importance, politesse		Condition : si + imparfait, cond. Pr
Passé simple	Passé fini			
Passé composé	Antérieur présent		Passé accéléré	
Plus-que-parfait	Antérieur imparf.		Passé accéléré	
Passé antérieur	Ant. Passé sple		Passé accéléré	
Futuro-conditionnel				
Futur simple	Futur		Hypothèse	Potentiel 50
Futur antérieur	Futur antérieur		Hypothèse	Potentiel 10
Cond. présent	Condition		Info officielle	Irréel présent Potentiel 10%
Cond. passé 1° f.	Cond. antérieur		Info officielle passée	Irréel du passé
Cond. passé 2° f.				
Subjonctif				
Subj présent	Ordre, conseil	Ordre, conseil par Un tiers		Conjonction, verbe, locution + subjonctif, postériorité
Subj passé	Ordre conseil passé			
Subj imparfait				
Subj plus-que-p.				
Impératif				
Présent	Ordre conseil			
Passé	Ordre passé			
Participe				
Présent	Simplification des cas difficiles			
Passé composé				
Passé				
Infinitif				
Présent	Simplification des cas difficiles			Verbes opérateurs

❖ Topogramme des valeurs du temps (5.2.2)



❖ Survol des quatre valeurs (5.2.3)

❖ La véritable valeur des temps (5.2.3.1)

- ◆ *Le train entre en gare.*
- ◆ *Le train est entré en gare.*
- ◆ *Le train entrera en gare.*

- ◆ *Le train démarrait lorsque Paul arriva avec son énorme valise. S'il court vite, il le rattrapera peut-être.*
- ◆ *Le train partit. Paul arriva avec son énorme valise et le vit disparaître dans le tunnel. Il n'arrivera pas à le rattraper, car il est déjà parti*
- ◆ *Le train est parti. Paul est arrivé avec son énorme valise et l'a vu disparaître dans le tunnel.*

→ Il y a un temps simple du futur, le futur simple :

◆ *Qui vivra, verra.*

→ Indicatif)

◆ *Dès qu'il s'est levé, il se met à chanter.* (passé composé / présent)

◆ *Dès qu'il se fut levé, il se mit à chanter.* (passé antérieur / passé simple)

◆ *Dès qu'il s'était levé, il se mettait à chanter.* (plus-que-parfait / imparfait)

→ Futuro-conditionnel

◆ *Dès qu'il se sera levé, il se mettra à chanter.* (futur antérieur / futur simple)

◆ *Dès qu'il se serait levé, il se mettrait à chanter.* (conditionnel passé 1 conditionnel présent)

✿ L'antériorité permet d'établir un lien entre deux procès en disant :

A est antérieur à B. Lorsque B commence, A est déjà terminé.

→ Dans l'indépendante ou dans la principale.

◆ *Paul sonne chez Gwendoline, qui est déjà partie pour aller à la piscine.*

→ Dans la circonstancielle de temps :

◆ *Paul sonne chez Gwendoline après qu'elle est partie pour aller à la piscine.*

→ Dans la circonstancielle de cause :

◆ *Paul sonne pour rien chez Gwendoline, puisqu'elle est partie pour aller à la piscine.*

→ Dans la relative :

◆ *Paul sonne pour rien chez Gwendoline qui est déjà partie pour aller à la piscine.*

* Le conditionnel exprime l'hypothèse et la condition :

◆ *Le concierge a le nez rouge. Serait-il alcoolique ?* (hypothèse)

◆ *Si elle avait du courage, elle lui dirait la vérité.* (condition)

Potentiel et irréel :

◆ *Si demain le président venait me voir, je lui dirais ses quatre vérités.* (potentiel peu probable.)

◆ *Si tu étais plus intelligent, tu comprendrais.* (irréel du présent)

◆ *Si j'avais eu le temps, j'aurais écrit la lettre.* (irréel du passé)

* Le subjonctif dans la principale : souhait, ordre, conseil appuyé, malédiction

◆ *Que les cieux lui soient cléments !* (souhait)

◆ *Qu'il vienne me voir !* (ordre)

◆ *Qu'il cesse de fumer !* (conseil appuyé)

◆ *Que la diable l'emporte !* (malédiction)

* L'impératif sert à exprimer un ordre, un conseil appuyé ou une interdiction directe

◆ *Mange ta soupe.* (ordre direct)

◆ *Pour ne pas avoir froid, mets-toi un bonnet sur la tête.* (conseil appuyé)

◆ *N'allume pas la lumière, cela sent le gaz.* (interdiction)

* Le participe

◆ *Paul, étant énervé par le bruit du voisin, alla porter plainte.*

= *comme Paul était énervé, il alla porter plainte.*

◆ *Soufflant comme un asthmatique, la vieille locomotive entra en gare.*

= *Tandis qu'elle soufflait comme un asthmatique, la vieille locomotive entra en gare.*

✿ Pour simplifier une subordonnée qui a son propre sujet :

◆ *Son voisin ayant fait du bruit toute la nuit, Paul alla porter plainte.*

= *Comme son voisin avait fait du bruit toute la nuit, Paul alla porter plainte.*

* L'infinitif

◆ *Elle veut chanter sur scène.*

◆ *J'ai entendu aboyer le chien toute la nuit*

✿ Au discours indirect :

◆ *Il m'a dit : « Arrête de fumer ! »*

◆ *Il m'a dit d'arrêter de fumer.*

* Instructions par écrit

◆ *Ne pas cracher par terre.*

◆ *Sonner avant d'entrer.*

* valeur stylistique (5.2.3.2)

◆ *Le 15 août 1815, Napoléon fut vaincu par ses ennemis à Waterloo. Quelque temps plus tard, il fut exilé à Sainte- Hélène.*

◆ *Le 15 août 1815, Napoléon est vaincu par ses ennemis à Waterloo. Quelque temps plus tard, il est exilé à Sainte-Hélène.* (verbes au présent passif)

◆ *Le 15 août 1815, Napoléon est vaincu par ses ennemis à Waterloo. Quelque temps plus tard, il sera exilé à Sainte- Hélène.* (verbes : l'un au présent passif, l'autre au futur passif.)

◆ *Il lui demanda de l'épouser. Elle eut tôt fait de lui répondre « oui ».*

► L'imparfait et le style

La politesse

◆ *Je venais vous demander de me prêter votre tondeuse.*

Je venais= je n'ai pas fini de venir. Si cela vous embête, imaginez que j'ai eu un empêchement et que je ne suis pas allé jusqu'au bout. Faites comme si je n'étais pas là.

L'Importance

◆ *En 1805, Napoléon perdait la bataille de Waterloo.*

Il perdait : l'imparfait repousse la fin du procès et lui donne ainsi plus d'importance.

Il perdit est banal. *Il perdait* est important.

On joue sur la fin du procès.

Devoir à l'imparfait met un terme à une série en lui donnant plus d'importance, du genre « enfin »

◆ *La voiture dérapa dans le virage, quitta la route, fit cinq tonneaux. Elle devait terminer sa course contre un chêne au bois très dur.*

◆ « *Titine, fais le tour du pâté de maisons. Il y avait un homme qui sautait de son balcon.* »

« ◆ *Moi aussi, j'avais un petit chien.* »

« ◆ *Moi aussi, j'ai eu un petit chien.* »

Le subjonctif qui complète l'impératif.

A une personne présente : ◆ *Viens me voir demain.*

En passant par Pauline : ◆ *Qu'il vienne me voir demain.*

banal discours indirect : ◆ *Dis-lui de venir me voir demain.* (l'impératif du discours direct devient infinitif au discours indirect).

* valeur déviée (5.2.3.3)

hypothèse

◆ *Mme Dupont n'est pas venue à son rendez-vous, docteur.*

◆ *Elle aura eu un empêchement.*

Information non vérifiée

◆ *Les troupes Russes envahiraient en ce moment la Géorgie.* (A)

◆ *Les troupes Russes auraient envahi la Géorgie hier matin.* (B)

* valeur grammaticale (5.2.3.4)

La valeur grammaticale découle d'une obligation ou d'une interdiction

obligatoire.

◆ *Il faut que votre fils fasse ses devoirs régulièrement.*

Ici, *il faut* entraîne l'emploi du subjonctif.

interdit.

◆ *Si j'avais su, j'aurais regardé dans le dictionnaire.*

On ne peut pas dire * ~~si j'aurais su~~. L'emploi des temps du futuro-conditionnel est interdit dans la subordonnée par « si ».

► Les obligations

Subjonctif

Revoir le TPT4, § 10.1.5

Plus-que-parfait
Antériorité : Temps

Subordonnée De temps	Temps composé	Auxiliaire	Participe passé	Temps de la principale
Indicatif	Passé composé <i>Dès qu' elle a chanté,</i>	Au Présent <i>elle a</i>	<i>chanté</i>	Présent <i>elle danse</i>
	Passé antérieur <i>Dès qu' elle eut chanté,</i>	Au Passé simple <i>elle eut</i>		Passé simple <i>elle dansa</i>
	Plus-que-parfait <i>Dès qu' elle avait chanté,</i>	A l'imparfait <i>elle avait</i>		A l'imparfait <i>elle dansait</i>
	Passé surcomposé <i>Dès qu' elle a eu chanté,</i>	Au passé composé <i>elle a eu</i>		Passé composé <i>elle a dansé</i>
Futuro-conditionnel	Futur antérieur <i>Dès qu' elle aura chanté,</i>	Au futur simple <i>elle aura</i>		Futur simple <i>elle dansera</i>
	Conditionnel passé <i>Dès qu' elle aurait chanté,</i>	Au conditionnel présent <i>elle aurait</i>		Cond. présent <i>elle danserait</i>

Antériorité dans les autres cas

Autre cas	Temps composé	Auxiliaire	Participe passé	Temps de la principale
Indicatif	Passé composé <i>Dès qu' elle a chanté,</i>	Au Présent <i>elle a</i>	<i>chanté</i>	Présent <i>elle danse</i>
	Passé antérieur <i>Dès qu' elle eut chanté,</i>	Au Passé simple <i>elle eut</i>		Passé simple <i>Elle dansa</i>
	Plus-que-parfait <i>Dès qu' elle avait chanté,</i>	A l'imparfait <i>elle avait</i>		A l'imparfait <i>Elle dansait</i>
Futuro-conditionnel	Futur antérieur <i>Dès qu' elle aura chanté,</i>	Au futur simple <i>elle aura</i>		Futur simple <i>Elle dansera</i>
	Conditionnel passé <i>Dès qu' elle aurait chanté,</i>	Au conditionnel présent <i>elle aurait</i>		Cond. présent <i>Elle danserait</i>

Antériorité éloignée

- ◆ *Hier est mort l'acteur Richard Farnsworth, à l'âge de 80 ans. Il avait été cascadeur avant d'être acteur.*

On doit remonter loin dans le passé pour le voir cascadeur, tombant de cheval devant la caméra.

Verbes opérateurs

Les verbes opérateurs sont ceux qui permettent d'introduire un verbe à l'infinitif.

- ◆ *Il voulait manger au restaurant. Malheureusement, il avait oublié son portemonnaie à la maison.* Verbe opérateur : *vouloir* + subjonctif

Les interdictions

Futuro-conditionnel

- ◆ *Si je gagne au loto, je m'achèterai une moto.* Et non pas * *si-je-gagnerai*
- ◆ *Si je gagnais au loto, je m'achèterais une moto.* Et non pas * *si-je-gagnerais*
- ◆ *Si j'avais gagné au loto, je me serais acheté une moto.* Et non pas * *si-je-gagnerais*

Les obligations pas toujours respectées

● **Relative et subjonctif**

✿ L'antécédent est soumis à une négation.

- ◆ *Il n'y a pas un seul élève qui sache faire cet exercice.*

✿ L'antécédent est soumis à un superlatif.

- ◆ *C'est la femme la plus intelligente que je connaisse.*

✿ L'antécédent est un modèle que l'on cherche sans être sûr de le trouver.

- ◆ *Monsieur cherche des chaussures qui lui aillent, qui soient bicolores et dont le prix ne soit pas exagérés. Dans ce magasin, il n'a trouvé que des chaussures qui sont unicolores, et dont le prix est exagéré.*

L'antécédent « *chaussures* » = modèle est décrit dans la relative au subjonctif. Les vraies chaussures, elles, le sont à l'indicatif.

● **Discours indirect et semi-direct**

Tableau de transformation des temps lorsque le verbe qui introduit le discours est à un temps du passé	
Temps au discours direct	Temps au discours indirect
Présent de l'indicatif	Imparfait de l'indicatif
Passé simple de l'indicatif	
Imparfait de l'indicatif	
Futur simple du futuro-conditionnel	Conditionnel présent du futuro-conditionnel
Conditionnel présent du futuro-conditionnel	Conditionnel passé 1 du futuro-conditionnel
Futur antérieur du futuro-conditionnel	
Conditionnel passé 1 du futuro-conditionnel	Plus-que-parfait de l'indicatif
Passé composé de l'indicatif	
Plus-que-parfait de l'indicatif	
Passé antérieur de l'indicatif	
Passé surcomposé de l'indicatif	Infinitif présent
Impératif présent	
Impératif passé	Infinitif passé

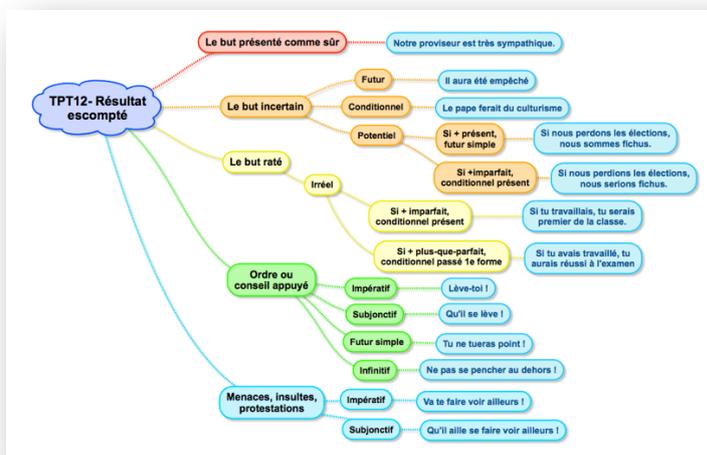
Notons que beaucoup de Français ne respectent pas ces règles par pure méconnaissance de celles-ci. Ils emploient les mêmes temps que pour le discours direct.

11. Contraintes → TPT11 (5.3)

Patrons	Exemples	Irréel / potentiel
Si + présent, futur simple	S'il a envie, nous irons au cinéma	Potentiel raisonnablement probable
Si + imparfait, conditionnel présent	S'il avait envie, nous irions au zoo	Potentiel peu probable
Si + imparfait, conditionnel présent	S'il voulait, il aurait de bonnes notes	Irréel du présent
Si + plus-que-parfait, conditionnel passé 1 ^{re} forme	S'il avait voulu, il aurait eu de bonnes notes	Irréel du passé

12. Résultats escomptés → TPT12 (5.4)

✱ Topogramme (5.4.1)



✱ Le procès présenté comme sûr (5.4.2)

◆ *Notre DRH est particulièrement sympathique.* C'est mon avis.

Ceci n'empêche pas de mentir. Le tout est d'avoir l'air sincère.

◆ *Je cours le cent mètres en 10 secondes.* Si le locuteur est jeune et vigoureux, pourquoi ne pas le croire ? S'il a 80 ans et qu'il tient à peine debout, nous aurons du mal. Quand on ment, il faut que ce que l'on dit ait l'air plausible.

✱ Le procès incertain(5.4.3)

✱ Temps du futuro-conditionnels

► Le futur, avenir incertain.

◆ *Demain, il y aura des voitures volantes et les robots travailleront à notre place.*

► Le futur hypothétique.

◆ *Il ne m'a pas téléphoné. Il aura été empêché*

► Le conditionnel de l'information non vérifiée.

◆ *James Bond aurait été nommé Premier ministre pour assurer le Brexit..*

* Le but dépend d'une condition

◆ *Si nous perdons les élections, ce sera de notre faute.. (50/100)*

◆ *Si nous perdions les élections, ce que personne ne croit, ce serait de la faute des électeurs. (10/100)*

* Le but raté

◆ *Si tu travaillais, tu serais premier de la classe.* (Irréel du présent : il ne travaille pas et donc ne peut pas être premier)

◆ *Si tu avais travaillé plus régulièrement, tu aurais réussi à l'examen.* (Irréel du passé : il n'a pas travaillé régulièrement et n'a pas pu réussir)

* L'ordre ou le conseil appuyé

▶ A l'impératif

◆ *Lève-toi, assieds-toi, Dis bonjour à la dame, arrête de te balancer sur ta chaise !*

▶ Ordre transmis par une tierce personne

◆ *Qu'ils se lèvent tous quand le président entrera dans la salle.*

▶ Au futur

La version que j'ai apprise au catéchisme :

◆ *Tu honoreras ton père et ta mère.*

La version que mes parents ont apprise :

◆ *Tes père et mère honoreras et aimeras parfaitement.*

▶ A l'infinitif

◆ *Ne pas parler au conducteur.*

◆ *S'essuyer les pieds avant d'entrer.*

* Menaces, insultes (5.4.4)

* A l'impératif, ici, brutal et vulgaire :

◆ *Casse-toi ou je te casse la gueule !*

* Au subjonctif, plus distingué :

◆ *Qu'il aille se faire voir ailleurs !*

◆ *Moi ? Que j'aille lui demander pardon ?*

* Excuses (5.4.5)

* A l'indicatif présent :

◆ *Je vous demande pardon.*

◆ *Je vous présente mes excuses*

* A l'indicatif imparfait

◆ *Je venais m'excuser d'avoir embouti votre voiture.*

◆ *Je voulais vous demander pardon d'avoir pris votre place de parking.*

* Au conditionnel présent

◆ *Je voudrais vous demander pardon pour le bruit que nous avons fait.*

* A l'impératif présent

◆ *Excusez-moi*

7.2 Choisir le bon TPT



8 Bibliographie

{Meunier 2018a} Meunier, Christian *Théorie des Temps grammaticaux fondée sur les Traits pertinents temporels* Éditions du FLE- Distribué par Bookelis 2018 ISBN : 979-1-094-11313-4

{Meunier 2018b} Meunier, Christian *Enseigner les TPT avec la participation active des apprenants* Éditions du FLE- Distribué par Bookelis 2018 ISBN : 979-1-094-11314-1

9 Table des matières

1	POURQUOI CETTE ETUDE ?	3
2	QUELS SONT LES TRAITS PERTINENTS TEMPORELS	3
3	REPLACER LE PROCES DANS LE TEMPS (TPT1/TPT2/TPT3/TPT4)	7
3.1	NOUS ALLONS D'ABORD REPERER L'EPOQUE OU A LIEU TPTPROC : (TPT1/TPT2)	7
3.2	MAIS ON PEUT AUSSI SE SERVIR DE CES TEMPS POUR DONNER UNE IMPRESSION :	7
3.3	LE ROLE DES BALISES TEMPORELLES (TPT3)	8
3.3.1	La balise et le temps concordent.	8
3.3.2	La balise et le temps divergent.	8
3.3.3	La balise est équivoque.	8
3.3.4	Il n'y a pas de balise temporelle.	9
3.4	PROCES LIE A UN AUTRE PROCES (TPT4)	9
3.4.1	A est antérieur à B	9
3.4.1.1	L'antériorité fortuite	9
3.4.1.2	L'antériorité soulignée	10
3.4.1.3	L'antériorité éloignée	10
3.4.1.4	L'antériorité par accélérée + infinitif : « avoir tôt fait de + infinitif »	10
3.4.2	B est postérieur à A.	11
3.4.2.1	Postériorité fortuite :	11
3.4.2.2	Postériorité soulignée (subordonné B postérieure à principale A)	11
3.4.3	A et B sont simultanés	11
3.4.3.1	La simultanéité fortuite	12
3.4.3.2	La simultanéité soulignée	12
3.4.3.2.1	La simultanéité soulignée de base	12
3.4.3.2.2	La simultanéité soulignée progressive	12
3.4.3.3	La simultanéité au contact	13
3.4.3.4	La simultanéité de remplacement (autrefois/aujourd'hui)	14
4	AUTOURS DU PROCES (TPT5/TPT6/TPT7/TPT8)	17
4.1	TYPES DE PROCES (TPT5)	17
4.2	DUREE DU PROCES (TPT8)	18
4.2.1	Le topogramme de la durée d'un procès	18
4.2.2	Les verbes bascules ou instantanés	18
4.2.2.1	Principe des verbes bascules	18
4.2.2.2	La famille des verbes bascules	19
4.2.2.3	Cas du verbe « vouloir »	19
4.2.3	Procès de faible durée	20
4.2.4	Accélération de l'exécution	20
4.2.5	Les verbes duratifs	21
4.2.6	Le procès sans précision de durée	21
4.3	NOTIONS DE FENETRE TEMPORELLE (TPT6)	21
4.3.1	Principe des fenêtres temporelles	22
4.3.2	La vie d'une fenêtre	22
4.3.3	Fenêtres et procès latents	24
4.3.3.1	Définitions	24
4.3.3.2	Ouverture	24
4.3.3.3	Occurrence simple ou ensemble des occurrences	25
4.3.4	Comment fermer une fenêtre	25
4.3.4.1	Fermer une fenêtre à chaud	25
4.3.4.2	Fermer une fenêtre à froid	25
4.3.4.3	La fenêtre se referme d'elle-même.	26
4.3.4.4	Une fenêtre peut ne pas pouvoir se fermer	26
4.3.5	Comment se servir d'une fenêtre	26
4.3.5.1	Fenêtres et temps	26
4.3.5.2	Voici des exemples selon les périodes : <i>présent, passé ou futur</i> .	26

4.3.5.3	Différents cas d'emploi des temps	27
4.3.5.3.1	Premier cas. Les faits :	27
4.3.5.3.2	La fenêtre est encore ouverte au moment où je parle. (TPTLocu).....	28
4.3.5.3.3	La fenêtre est encore ouverte au moment passé dont je parle. (TPTProc).....	28
4.3.5.3.4	La fenêtre est fermée au moment passé dont je parle. (TPTProc).....	28
4.4	PARTIE DU PROCES VISE (TPT7)	30
4.4.1	Moment juste avant le début.....	31
4.4.2	Début du procès.....	31
4.4.3	Corps du procès.....	31
4.4.4	Moment juste avant la fin du procès	31
4.4.5	Ensemble du procès.....	31
4.4.6	Moment juste après la fin	31
4.5	PRINCIPE DES FENETRES TEMPORELLES (4.3.1).....	32
5	TEMPS, PROCES, INTENTION, RESULTAT (TPT9/ TPT10/TPT11/TPT12).....	37
5.1	DEGRE DE PROBABILITE(TPT9).....	37
5.1.1	Topogramme	38
5.1.2	Probabilité certaine	38
5.1.3	Les hypothèses	39
5.1.3.1	Futur et incertitudes.....	39
5.1.3.2	Le futur hypothétique.....	39
5.1.3.3	L'hypothèse au conditionnel	39
5.1.4	Les conditions	40
5.1.4.1	Le potentiel probable	40
5.1.4.2	Le potentiel improbable mais possible.....	40
5.1.4.3	L'irréel du présent.....	41
5.1.4.4	L'irréel du passé.....	41
5.1.4.5	L'information non vérifiée	41
5.1.5	Subjonctif	42
5.1.5.1	Souhait, ordre, conseil appuyé	42
5.1.5.2	Dans la subordonnée	42
5.1.5.2.1	Postériorité	42
5.1.5.2.2	Doute, incertitude, gêne.....	43
5.1.5.2.3	Caractère exceptionnel, unique	43
5.1.5.2.4	Cas exceptionnel de la conséquence	43
5.2	VALEUR DES TEMPS(TPT10).....	44
5.2.1	Tableau des emplois selon la valeur	44
5.2.2	Topogramme des valeurs du temps	45
5.2.3	Survole des quatre valeurs.....	45
5.2.3.1	La véritable valeur des temps.....	45
5.2.3.1.1	Il y a trois cas de figures de base qui mettent en jeu des temps simples.	46
5.2.3.1.2	L'antériorité apporte une nouvelle dimension :.....	46
5.2.3.1.3	Le conditionnel exprime l'hypothèse et la condition :	47
5.2.3.1.4	Le subjonctif dans la principale : souhait, ordre, conseil appuyé, malédiction.....	47
5.2.3.1.5	L'impératif sert à exprimer un ordre, un conseil appuyé ou une interdiction directe	47
5.2.3.1.6	Le participe	47
5.2.3.1.7	L'infinitif	48
5.2.3.2	Valeur stylistique	48
5.2.3.2.1	Rendre un texte plus vivant en procédant à une translation de repère	48
5.2.3.2.2	L'imparfait et le style.....	49
5.2.3.2.3	Le subjonctif qui complète l'impératif.	50
5.2.3.3	Valeur déviée.....	50
5.2.3.4	Valeur grammaticale	51
5.2.3.4.1	Les obligations.....	51
5.2.3.4.2	Les interdictions	52
5.2.3.4.3	Les obligations pas toujours respectées.....	53
5.3	CONTRAINTES (TPT11)	54
5.4	RESULTATS ESCOMPTEES (TPT12).....	54
5.4.1	Topogramme	54
5.4.2	Le procès présenté comme sûr	55
5.4.3	Le procès incertain	55
5.4.3.1	Si l'on emploie un temps du futuro-conditionnel, le procès sera moins certain.....	55

5.4.3.1.1	Le futur, avenir incertain	55
5.4.3.1.2	Le futur hypothétique	55
5.4.3.1.3	Le conditionnel de l'information non vérifiée.....	55
5.4.3.2	Le but qui dépend d'une condition (potentiel).....	55
5.4.3.3	Le but raté	56
5.4.3.4	L'ordre ou le conseil appuyé.....	56
5.4.3.4.1	A l'impératif, à la première ou à la deuxième personne, :	56
5.4.3.4.2	Ordre transmis par une tierce personne.....	56
5.4.3.4.3	Au futur, comme dans le Décalogue :	56
5.4.3.4.4	A l'infinitif , généralement sur des pancartes :	56
5.4.4	Menaces, insultes, protestation.	56
5.4.5	Excuses	57
6	CONCLUSION	59
7	MATERIEL DE REFLEXION	61
7.1	LES EXEMPLES CLASSES PAR TPT	61
7.2	CHOISIR LE BON TPT	82
8	BIBLIOGRAPHIE	83
9	TABLE DES MATIERES	85

L'explication de l'emploi des temps grammaticaux du français fournie par les grammaires souffre généralement d'un manque de cohérence. On se perd dans les temps, les modes, les aspects et les modalités Ces derniers ne sont pas les mêmes selon les auteurs.

Lorsqu'il s'agit d'expliquer les raisons du choix d'un mode et d'un temps, on rencontre des explications simplistes, ou au contraire à caractère littéraire, voire ésotérique.

Pour mettre de l'ordre dans ce problème, nous partons des traits pertinents temporels (TPT), qui sont tous les traits grammaticaux qui interviennent dans le choix des modes et des temps.



Christian Meunier

Christian Meunier est né à Paris en 1947 . Après des études à l'université d'Aix-Marseille I en allemand et en linguistique générale, il a enseigné l'allemand à Frévent, puis le français langue étrangère au Tchad (1971, 73), à Bocholt en RFA (1973-75) et enfin à l'Université libre de Berlin (Freie Universität) de 1975 à 2006.

Il y a exercé la profession d'enseignant, a été responsable informatique de son institut pendant 25 ans.

Il est l'auteur de plusieurs logiciels d'apprentissage de la grammaire du FLE en autonomie, dans le cadre du projet européen LESCO^{net} qu'il a dirigé, de plusieurs sites sur la grammaire (www.egrammaire.com) et de divers ouvrages de traduction, de phonétique et de grammaire

ISBN 9782322165162

